

Aventure



SPÉCIAL

Micro-Projets

Vous êtes un aventurier
prudent et organisé ?



Alors n'oubliez pas l'essentiel,
une protection sociale pour expatrié
au 01 40 73 74 10

Voyagez en toute liberté et confiez votre plan de protection sociale à un vrai professionnel !

De grandes ONG ainsi qu'un grand nombre de Volontaires ont choisi JP LABALETTE pour l'assurance des expatriés.
Ne partez pas sans lui avoir demandé un avis sur vos assurances !

Bon vent !

fréquence
expat

Directeur de la publication : Sylvain Tesson

Rédactrice en chef : Mélanie Lunel

Secrétaire de rédaction : Patricia de Pincins

Avec la participation de :

O. Allard - G. Aubourg - M. Babajee - C. Bakra - Th. Barbaud
St. Bénamozig - M. Benchaouche - N. Béroff - K. Buttier
J. Carcaly - P. Daniel-Calonne A. Feltz - Cl. Fandre
Q. Fournier - J. Godin - L. Guincharde - V. Huguenin
C. Lamontagne - M. Laval - S. Métayer - O. Mouzay
G. Morizot - F. Raonizany - C. Robert - A. Le Roy
M.-Cl. Scherrer - R. Tiana - G. Top - C. Vilnet.

Administration, rédaction,

abonnement et publicité :

La Guilde
11, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 01 43 26 97 52 - www.la-guilde.org

Abonnement : 4 numéros 12 euros

Seuls les articles signés de qualité par les membres de La Guilde engagent l'association. Tous droits de reproduction réservés.

N°CPPAP : 0212 G 83995

N° ISSN : 1298-7182

Périodicité : trimestrielle

Imprimerie : JOUVE

11, boulevard Sébastopol,
B.P. 2734, 75027 Paris Cedex 01



Le groupe Jouve est une entreprise reconnue pour son engagement dans une démarche industrielle responsable et respectueuse de l'environnement (certifiée IMPRIM'VERT, PEFC, FSC et SME).

SOMMAIRE

RÉTROSPECTIVE

- Trente ans après... 2
- Tribune**
- L'Agence Française de Développement... 4
- Que sont-ils devenus ?**
- Krousar Thmey... 6
- La Voûte nubienne... 8
- Qosqo Maki... 10
- Enjeux**
- Du « micro » au « méso »... 12

LA NOUVELLE ÈRE DE L'AMP

- L'Agence des Micro-Projets... 13
- Microprojets et solidarité digitale... 17
- Tribune**
- Quels enjeux pour les microprojets?... 18
- Événement**
- Colloque... 20
- Capitalisation**
- Le charbon vert, entre espoir et réalité... 21

DOSSIER SPÉCIAL EAU

- Eau et assainissement... 24
- Lauréats**
- Eau potable... 28
 - Des filtres à eau dans les écoles... 28
 - Un filtre à sable pour chaque ménage... 30
 - Transport et stockage de l'eau potable... 31
- Appui**
- Des outils pour agir... 33

PARTENAIRES

- Les microprojets, une spécificité française ?... 34
- Événement**
- Le Salon des solidarités... 38
- Appui technique**
- Le Siad... 40
- Appui financier**
- La Fondation Raja-Danièle Marcovici... 42
- Fonds Social de Développement... 44

RECUEIL D'EXPÉRIENCES

- Société civile et solidarité internationale... 45
- Lauréats**
- Des briques de construction en sachets plastiques... 49
- Un support psychosocial pour les femmes... 51
- Tissage et ornementation du chanvre... 53
- Une cantine scolaire « intégrante » !... 55

Du Forum d'Agen à l'Agence des Micro-Projets

Après des premières Bourses de l'aventure solidaire au début des années 1980, c'est à l'occasion du premier Forum d'Agen en 1983 que le dispositif s'est structuré et que la première dotation a été attribuée à un micro-projet de solidarité internationale. D'abord créé avec l'aide de fonds privés, ce dispositif s'est petit à petit développé et structuré pour devenir en 2000 l'Agence des Micro-Projets, financée par le ministère des Affaires étrangères puis par l'Agence Française de Développement.

Occupant une place singulière et reconnue dans le domaine de l'aide aux petites associations de solidarité internationale, l'AMP est devenue un véritable centre de ressources national proposant conseil, accompagnement, expertise, formation, évaluation et soutien financier aux acteurs français du secteur. En 2013, grâce à la démultiplication de ses moyens rendue possible par un soutien accru de l'AFD, l'Agence s'est enfin dotée de moyens à la hauteur de ses ambitions et des demandes importantes des associations, toujours plus nombreuses à venir frapper à sa porte.



© M. Alexandre

Ce numéro « spécial 30 ans » se veut le reflet de la vitalité de l'AMP à travers l'étendue de ses nouvelles activités ainsi que de la générosité et l'efficacité des acteurs de terrain.

C'est d'abord à travers des témoignages de projets lauréats (p. 6 à 12 et p. 49 à 51) que vous pourrez vous rendre compte du dynamisme, de l'imagination et de la réalité de ces réalisations concrètes, utiles et souvent innovantes.

La création d'un Observatoire des microprojets, présenté dans cette revue (p. 13 à 16), permettra de capitaliser encore mieux les expériences, d'échanger, de diffuser les bonnes pratiques par thématique et/ou par pays et de donner la parole à des experts. À ce titre, la restitution de deux études, effectuées récemment pour l'Observatoire, vous est proposée.

La première (p. 34 à 37) permettra de vous rendre compte qu'au niveau européen existent de nombreux dispositifs d'appui aux porteurs de petits projets ou *smallgrants* et que si les approches sont parfois différentes, la finalité reste souvent la même ; des approfondissements et des enrichissements mutuels seront sûrement possibles dans les années qui viennent. C'est également une étude technique passionnante sur les techniques alternatives au bois de chauffage pour éviter la déforestation et protéger l'environnement qui vous est présentée (p. 21 à 23).

Des chercheurs et des experts vous apporteront aussi leur éclairage sur la singularité du développement à travers l'approche par les microprojets : les défis des microprojets, les acteurs du secteur et les dynamiques en cours (p. 18 à 20 et p. 45 à 48).

Un dossier spécial eau (p. 24 à 33) correspondant à la session thématique 2013 des dotations vous est également proposé ; il présente les apports des microprojets dans les domaines vitaux de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Un numéro riche, reflet de la vitalité de l'AMP et de l'attente des nombreux acteurs concernés par les microprojets de solidarité internationale.

30 ans, un bon départ...

Bonne lecture !

Olivier ALLARD
Délégué général

Rétrospective

Retour sur 30 ans d'appui aux microprojets de solidarité internationale, du Forum d'Agen à l'Agence des Micro-Projets et zoom sur le chemin parcouru par quelques associations lauréates.

Trente ans après...

Revenir sur ces années permet de rappeler certains points et de marquer certaines étapes.

L'aide aux projets tout d'abord était dans l'esprit de La Guilde depuis sa création, et dès 1971 nous avons lancé nos premières bourses avec un chef d'entreprise atypique, pionnier en France du crédit bail aux entreprises, Lucien Pfeiffer, bien connu de nos lecteurs depuis le n° 7 de notre revue du printemps 1980. Il fut suivi par d'autres chefs d'entreprise, tels Hugues Renaudin, Jean-Claude Galienne, Patrick Casasnovas, Antoine Jeancourt-Galignani... Lorsqu'après la découverte du monde, objet initial de La Guilde, nous voulûmes aussi contribuer à son amélioration, c'est Jean-Pierre Labro, directeur de la communication d'Elf Aquitaine, récemment disparu, qui nous

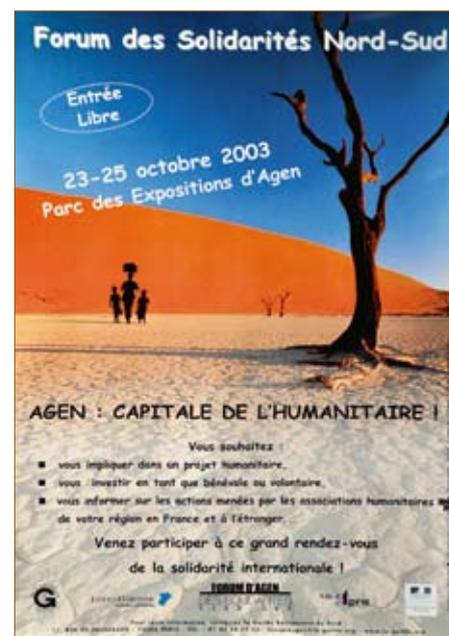
« Chacun se bat pour ce qui lui manque ! »

permet de lancer les premières Bourses de l'aventure solidaire en 1980. Puis le Forum d'Agen, à partir de 1983, remettait, chaque année, des dotations aux meilleurs projets d'ONG. Nous ne nous lassons pas de rappeler que la première lauréate fut une petite ONG qui devint l'une des plus importantes, colauréate du Prix Nobel : Handicap International qui, grâce à François d'Arthuys, bénéficiait d'une belle dotation de *Paris Match* et de six pages de reportage en tête de ce magazine. Au fil des ans, plusieurs

entreprises, notamment du Sud-Ouest, puis la Fondation Follereau, apportaient, par leurs dotations, un appui très concret aux ONG qui savent motiver les énergies mais sont bien sûr toujours à la recherche de moyens.

Le Forum d'Agen

À l'issue d'un Forum d'Agen où, comme chaque année, les questions de financement tenaient une grande place, je rem-



« L'implication du partenaire local est souvent privilégiée par rapport à l'objectif opérationnel. »

portais un franc succès en rappelant une réplique de Surcouf qui n'était pas jusque là une référence du milieu humanitaire. Après les guerres de l'Empire, lors d'un repas avec des amiraux anglais, ses anciens adversaires, l'un d'eux crut bon de lancer à propos des prises de notre célèbre corsaire : « Vous les Français vous vous battiez pour de l'argent, nous, Anglais, combattions pour l'honneur ! ». Et Surcouf de répondre superbement : « Messieurs, chacun se bat pour ce qui lui manque ! »

Un aspect important du forum était sa Bourse aux projets qui permettait de faire passer à la tribune près de quarante d'entre eux en une après-midi, avec des interventions souvent limitées à quelques minutes, ce qui d'ailleurs dans certains cas paraissait déjà long... L'oral ne privilégie pas forcément ceux ayant une facilité d'expression car elle peut aussi les desservir. Cette demi-journée était passionnante et souvent émouvante par le nombre et la qualité, bien sûr inégale, d'engagements qu'elle représentait. Bassins de tilapias, cultures de spiruline ou de moringa, potabilisation de l'eau, caisses de crédit villageoises... On se demandait pourquoi des recettes éprouvées n'étaient pas davantage dupliquées. Les ministères de la Coopération et des Affaires étrangères, devenus l'un des financeurs du forum, s'intéressaient à ce dispositif et eurent, en 1993, la

lumineuse idée de convertir leur soutien au forum en autant de dotations aux projets (heureusement pour le forum certains soutiens privés acceptèrent de faire la démarche inverse !). C'était le début de vingt années de partenariat.

La création de l'Agence des Micro-Projets

Il devint évident qu'attribuer des financements n'était pas suffisant. Il valait mieux, le plus en amont possible, dire aux porteurs de projets ce qui manquait dans leur dossier et peut-être dans leurs démarches. Ce fut le début des formations. D'autre part, si les lauréats remettaient un rapport de fin de projet, nous étions incapables de dire ce qu'il devenait plusieurs années après. Il fallait aller plus loin. La réponse aux demandes de formation de différentes Régions, le conseil aux porteurs de projets rendaient évidente la nécessité d'un poste permanent auquel ni les donateurs privés, ni même les ministères, n'étaient enclins à participer. Ce fut, une fois de plus, à La Guilde, le bénévolat qui apporta la réponse grâce à Juliette Gatignon qui, démissionnant d'un cabinet d'audit, vint presque bénévolement y créer ce poste. Ce fut ainsi, en 2000, l'étape décisive de la création de l'Agence des Micro-Projets. Outre formations, conseils, dotations, une évaluation annuelle sur le terrain d'un paquet de microprojets sur une région donnée, permettait enfin d'affirmer de très bons taux de pérennité.

En 2006, l'Agence des Micro-Projets, brillamment animée par Anne d'Orgeval, faisait l'objet d'une évaluation très positive menée dans le cadre du F3E. À sa suite, nous avons essayé de convaincre que nous n'avions réalisé que la maquette de ce qui devait être un centre national de ressources dédié aux microprojets menés par les petites ONG. Un problème se pose quant à la définition de la structure : il est souvent fait état de « milliers d'associations de solidarité internationale » ; certes, si l'on totalise celles ayant celle-ci parmi d'autres activités (un groupe scout faisant son camp d'été au Burkina, un comité d'entreprise organisant une col-

lecte, etc.). Porter un microprojet est plus exigeant et pour être bénévoles, certaines sont aussi très professionnelles. En revanche, le plafond mis actuellement au budget de l'association (100 000 euros) devrait être assoupli. D'autant qu'une association peut avoir un budget nettement supérieur, dû par exemple à des parainages d'enfants et démarrer un premier microprojet. Les *small grants*, microprojets, selon les terminologies sont populaires tant on est convaincu que le développement doit partir des populations concernées. À tel point que l'implication du partenaire local est souvent privilégiée par rapport à l'objectif opérationnel.

Changement de dimension de l'AMP

Ce fut donc un bonheur d'obtenir gain de cause auprès de l'Agence Française de Développement en 2013. J'ai évoqué lors de la dernière assemblée générale de La Guilde, les contradictions auxquelles nous sommes exposés entre les contraintes propres à l'AFD et les bénévoles porteurs de projets, entre l'esprit initial de La Guilde et les procédures devenues indispensables, entre la recherche de cohérence à laquelle nous contribuons et la priorité de privilégier le jaillissement de nouvelles initiatives. Depuis six mois, une équipe enthousiaste et compétente, animée par Cécile Vilnet, assure le changement de dimension de l'AMP en faisant face au quotidien du programme tout en mettant au point ses nouveaux outils.

Ce dispositif national, consécration d'une initiative associative, dispose enfin des moyens de soutenir les porteurs de projets, d'établir ou de renforcer des liens avec les multiples initiatives tant des collectivités territoriales que des fondations privées ou d'autres institutions, et de constituer un observatoire capable d'un travail de capitalisation aujourd'hui quasiment inexistant.

Patrick EDEL

Fondateur de La Guilde
et délégué général jusqu'en 2011



L'Agence Française de Développement

Son engagement pour les microprojets



En juin 2012, l'Agence Française de Développement lançait un appel à initiatives dans le cadre du renforcement du dispositif d'accompagnement et de soutien aux microprojets de solidarité internationale. La Guilde, à travers le développement de son programme « Agence des Micro-Projets » remporta cet appel à initiatives.

Depuis les années 90, les pouvoirs publics français (le ministère des Affaires étrangères – MAE – et l'Agence Française de Développement – AFD) contribuent à l'accompagnement et au financement des microprojets de solidarité internationale.

Fruit d'initiatives de tailles et de natures différentes, les petits projets sont de qualité inégale et peuvent souffrir d'isolement sur le terrain et d'un manque de visibilité. Les associations qui les portent, en France, sont parfois elles aussi isolées au sein du tissu des associations françaises de solidarité internationale. Certaines « petites » ONG qui portent ces projets sont souvent des associations en devenir, à fort potentiel.

Il existe des petits projets qui s'inscrivent pertinemment et durablement dans les contextes locaux et qui prévoient des activités pérennes, répondant aux besoins exprimés par les populations locales. Cette proximité indéniable est souvent source d'innovation et d'expérimentation sur le terrain.

Les microprojets sont également le reflet d'un tissu associatif riche d'initiatives citoyennes, inscrites dans leur territoire et mobilisant autour d'eux de nombreux acteurs locaux (collectivités locales, donateurs, bénévoles, cercles familiaux, établissements scolaires...).

Les petites associations ont cependant souvent besoin d'être accompagnées, formées, orientées pour professionnaliser leurs ressources humaines et leurs pratiques, en vue de les rendre plus visibles, plus efficaces, plus efficaces ou encore pour être informées et invitées à intégrer des instances collectives de dialogue et d'échanges interassociatifs, voire multiacteurs.

L'AFD a donc souhaité donner plus d'ampleur au financement et à l'accompagnement des microprojets de solidarité internationale en lançant un appel à propositions en direction des ONG françaises qui souhaitent s'investir sur ce segment et proposer des dispositifs d'accompagnement et de financement

des microprojets et de leurs porteurs.

Dans le cadre de ses orientations 2012, la Division des Partenariats ONG (DPO) de l'AFD a formalisé cette volonté par le lancement d'un appel à initiatives. Remporté par La Guilde à travers son programme « Agence des Micro-Projets », les objectifs visés étaient les suivants :

- contribuer à soutenir et à valoriser les initiatives des associations françaises de petite taille en matière de microprojets de solidarité internationale ;
- accompagner les porteurs de ces petits projets dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets ;
- assurer le financement de petits projets de solidarité internationale dans les pays les moins avancés et à revenus intermédiaires, sur une variété de thématiques ;
- permettre un effet levier pour les petites ONG dans la mobilisation d'autres financements et assurer une visibilité à l'effort consenti par l'AFD.

Aujourd'hui, le soutien financier des pouvoirs publics français envers les micro-

Quelle place occupe pour l'AFD les microprojets dans le paysage de la coopération/solidarité internationale ?

Interview de Valérie Huguenin

Propos recueillis par Pierre Daniel-Calonne

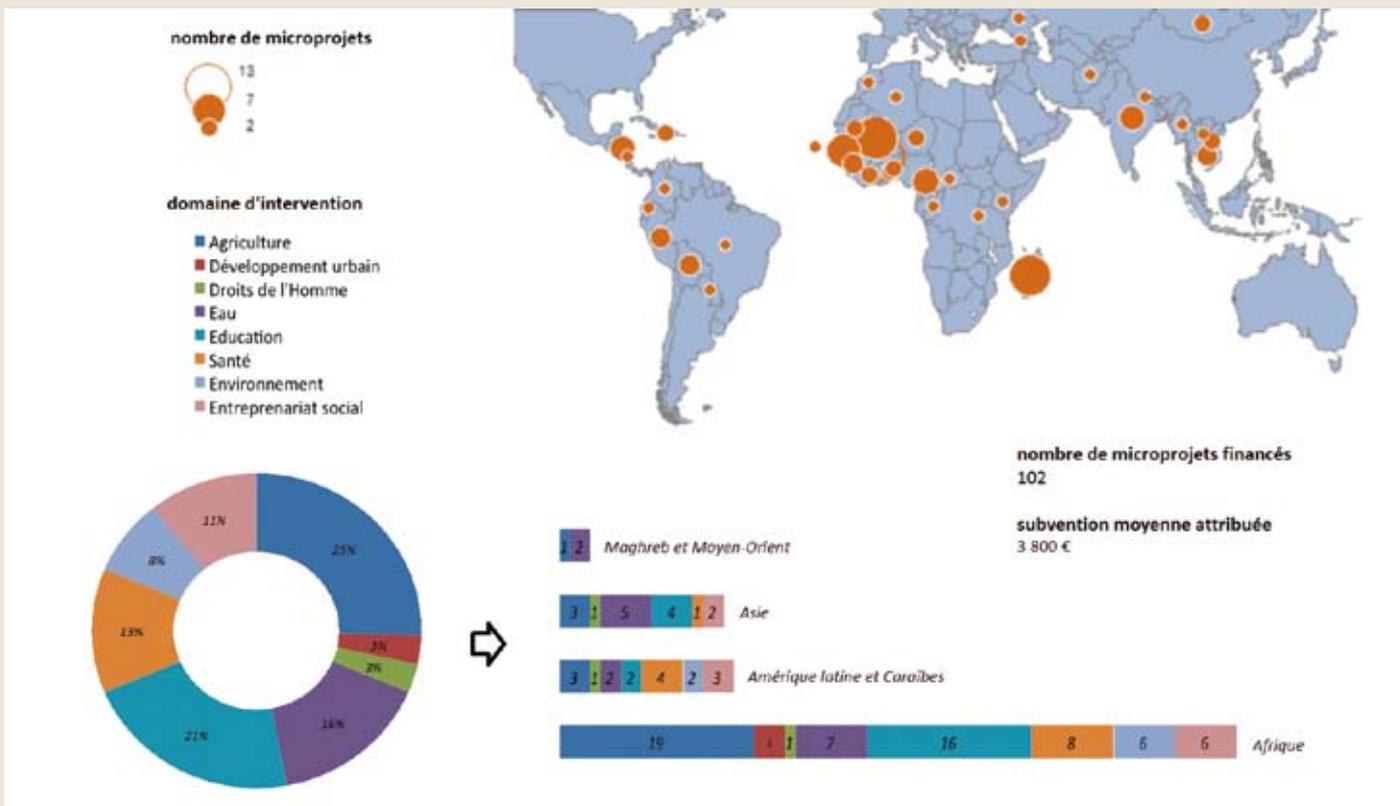
L'appel à initiatives de 2012 correspondait à un désir de consolidation d'un soutien qui existait auparavant et qui répond à une véritable volonté politique de passer à une vitesse supérieure (un soutien global passé de 140 000 € par an à 1 000 000 € par an).

La plus-value de ce type de projets est parfois interrogée en termes de visibilité, d'efficacité sur le terrain... En 2013, nous aurions pu décider d'arrêter le soutien aux microprojets, nous y avons pensé. Cependant, 5 éléments déterminants nous ont amenés à poursuivre et développer ce soutien :

- Ils sont souvent soutenus par des collectivités locales et des élus qui militent pour un soutien public aux côtés des collectivités,

- ces projets sont un vrai levier d'éducation au développement du fait de leur implantation locale et permettent de toucher un vaste public pour le sensibiliser à la solidarité internationale,
- ils disposent d'une capacité d'innovation et d'expérimentation intéressante,
- leur impact, à l'échelle locale, peut être très bénéfique dans leur capacité à travailler en proximité avec les populations bénéficiaires,
- ils ont besoin d'une structure en proximité avec un milieu très mouvant et dynamique, pour faire un véritable travail d'accompagnement. Il y a ainsi une volonté de structurer un milieu au-delà d'appuyer financièrement des acteurs.





Financement de microprojets par l'Agence des Micro-Projets via le fond de soutien de l'AFD en 2009 à 2012. Source : Projection cartographique Gall2, réalisée avec le logiciel Philcarto.

« L'appel à initiatives de 2012 correspondait à un désir de consolidation d'un soutien qui existait auparavant et qui répond à une véritable volonté politique. »

projets s'exprime essentiellement à travers plusieurs dispositifs : l'AMP (La Guilde), le Pra-Osim (Forim), le projet pédagogique individualisé du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), le Fonds Social de développement (FSD – ambassades de France), et les dispositifs d'appui mis en place par les collectivités territoriales françaises. Il ne faut cependant pas oublier non plus que l'AFD soutient également beaucoup de micro-

projets dans le cadre de programmes plus importants portés par certaines associations (CFSI, Fondation de France, Ligue de l'Enseignement, PCPA...). L'accompagnement, comme il a déjà été souligné, est également un élément clé dans le processus de professionnalisation des structures.

L'AMP, avec le Pra-Osim, représentent des dispositifs d'accompagnement très

performants et très structurants. Étudiants et Développement joue de son côté un rôle de référence au niveau des associations étudiantes..

Valérie HUGUENIN

Chargée de mission (DPO), en charge des thématiques transversales de l'éducation, de la structuration du milieu associatif et toutes les questions relatives à l'évaluation de projets, AFD

© Macha'k Wayra - La Guilde



Krousar Thmey

Une nouvelle famille pour les enfants défavorisés

Entre 1995 et 2004, l'Agence des Micro-Projets soutient l'ONG Krousar Thmey sur quatre projets différents : un centre des enfants des rues et une école pour enfants sourds à Phnom Penh, un journal illustré et rédigé avec l'aide d'enfants sourds de Krousar Thmey et une école publique à Poipet.



École d'enfants sourds de Battambang, 2013.

Krousar Thmey, « Nouvelle Famille ». C'est ainsi que Benoît Duchâteau-Arminjon décide de nommer la première fondation cambodgienne d'aide à l'enfance défavorisée, en 1991. Son objectif est l'intégration sociale et l'épanouissement de tous les enfants cambodgiens dans le respect de leurs traditions et de leurs croyances. Son principe essentiel est le développement de projets menés par des Cambodgiens pour les Cambodgiens : plus de 400 employés, tous cambodgiens, travaillent au sein de la fondation, appuyés par quatre volontaires français.

1995, au cœur de la capitale cambodgienne. Krousar Thmey commence la construction de son deuxième centre pour enfants des rues à Chamkar Mon. Un centre où les enfants des rues trouvent rapidement un toit, de quoi manger tous les jours, une éducation informelle et un lieu de vie en communauté.

Les enfants sont accueillis pendant une période de trois à six mois, le temps de l'enquête menée par les éducateurs sur le passé de chaque enfant, pour décider du parcours le plus approprié : retour au sein de la famille, autant que possible, accueil dans un centre de protection permanente de Krousar Thmey, ou bien dans une maison familiale pour les enfants plus jeunes et plus traumatisés.

Le centre d'enfants des rues de Chamkar Mon accueille environ trente enfants chaque mois. Il existe aujourd'hui un troisième centre de Krousar Thmey pour enfants des rues à Poipet.

« Des projets menés par des Cambodgiens pour les Cambodgiens »

Construction de la première école pour enfants sourds en 1997.

Les enfants suivent le programme d'éducation spécialisée pour aveugles ou sourds, mis en place en 1994, date de la construction de la première école pour enfants aveugles au Cambodge. Un système éducatif audacieux, avec la création du Braille khmer et l'adaptation de la langue des signes américaine, et en accord avec le curriculum de l'Éducation nationale. Les enfants ont aussi des cours d'anglais et d'informatique, ainsi que des sessions d'orthophonie pour apprendre à vocaliser.

L'école pour enfants sourds de Phnom Penh accueille 140 enfants, dont 67 filles. Elle abrite également le comité de langue des signes qui travaille au quotidien à la création de nouveaux signes, à l'amélioration des signes existants et à la traduction du journal télévisé sur deux chaînes nationales cambodgiennes.

En 2001, un élève de l'école des Arts décoratifs de Strasbourg arrive à Phnom Penh. Son objectif ? Rédiger un journal illustré en partenariat avec des jeunes sourds scolarisés dans les écoles de Krousar Thmey. Pendant sept mois, Tian et trois amis issus de la même école travaillent au développement de l'imaginaire des jeunes sourds. Les enfants racontent leur histoire à travers





Centre provisoire pour enfants des rues de Chamkar Mon, 2011.

des saynètes que l'artiste dessine. L'Agence des Micro-Projets soutient Tian dans la mise en place de son projet.

Au moment du rapatriement des enfants depuis les camps de réfugiés en Thaïlande, les salles de classes sont rares. En 1997, Krousar Thmey décide de construire une école primaire dans la ville frontalière de Poipet. L'Agence des Micro-Projets apporte un financement dans la construction d'un bâtiment de l'école de Prum Nimith.

En 2012, la fondation cambodgienne décide, après quinze ans, de transmettre la gestion complète de l'école aux autorités cambodgiennes. Cette transmission s'inscrit dans le processus de transfert du programme d'éducation de Krousar Thmey au ministère de l'Éducation. Prum Nimith accueille 1 000 enfants par an.

22 ans d'existence pour Krousar Thmey, cela signifie :

- 3 programmes au Cambodge : un programme d'éducation spécialisée pour les enfants sourds ou aveugles, un programme de protection de l'enfance pour les enfants abandonnés ou orphelins, enfants des rues ou victimes de trafiquants, un programme de développement culturel et artistique pour tous,
- 2 500 enfants soutenus chaque année, individuellement et dans la durée,
- des actions menées dans 5 des plus grandes villes du Cambodge et 14 provinces,
- 3 valeurs fortes : identité, dignité et intégration.

En janvier 2013, Krousar Thmey est classée parmi les 100 meilleures ONG du monde par le *Global Journal*.

Julie CARCALY et Alix LE ROY

Chargées de communication pour Krousar Thmey



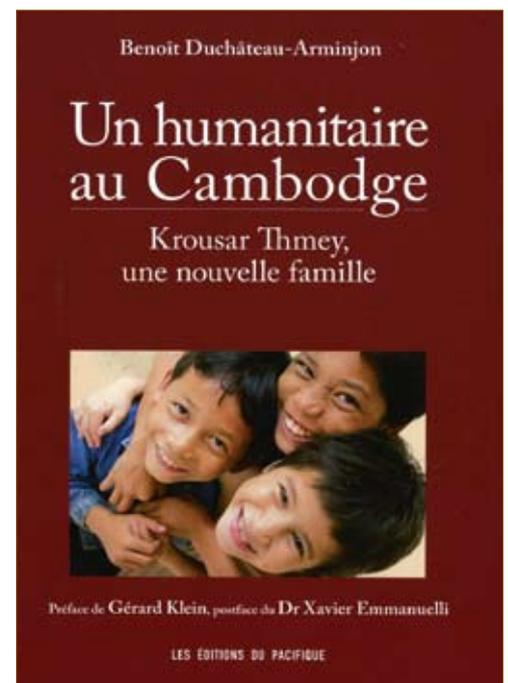
Krousar Thmey agit depuis 1991 pour l'intégration sociale et l'épanouissement de tous les enfants cambodgiens dans le respect de leurs traditions et de leurs croyances. Dans le cadre d'une action durable, Krousar Thmey veille à ce que l'aide apportée ne crée ni privilège, ni assistantat, ni disparité avec l'entourage.

www.krousar-thmey.org

À l'occasion des vingt ans de la fondation, son fondateur Benoît Duchâteau-Arminjon retrace l'histoire de Krousar Thmey dans un livre : *Un humanitaire au Cambodge — Krousar Thmey, une nouvelle famille*. À travers l'expérience d'une vie et l'histoire de Krousar Thmey, découvrez un regard vif et un témoignage précieux sur la reconstruction du Cambodge, des accords de paix à aujourd'hui, et sur l'action locale de développement telle qu'elle se doit d'être.

Les Éditions du Pacifique, 229 pages, 15 euros (+ 3,5 euros pour un envoi postal en France dédié par l'auteur), disponible en français, anglais et Khmer.

www.unhumanitaireaucambodge.com



La Voûte nubienne

Un toit, un métier, un marché

L'association La Voûte nubienne est née en 2000 de l'ingéniosité de deux hommes, un cultivateur burkinabé et un maçon français qui ont revisité et standardisé une méthode de construction ancestrale n'utilisant que de la terre. La Guilde a soutenu en 2009 le projet sur huit villages pilotes.

Zone sahélienne

Rapidement, ils mettent en évidence le potentiel de cette alternative architecturale capable de pallier les réalités désastreuses qu'imposent la déforestation et la croissance démographique en Afrique sahélienne : les ressources ligneuses disparaissent et pour leurs toitures, les populations n'ont d'autre choix que d'utiliser des toits de tôles inconfortables, importées à fort coût et peu durables.

Les premiers pas

Les premières années de croissance sont laborieuses mais la pertinence de la proposition incite des partenaires financiers et de terrain à suivre AVN, permettant à l'aventure de se développer à petits pas. Alors que la méthodologie de la vulgarisation à grande échelle se précise et s'améliore, la première structure locale de pilotage est mise en place en 2006 au Burkina Faso. Fin 2009, l'Agence des Micro-Projets de La Guilde soutient AVN pour l'émergence du marché au Burkina Faso, alors que le programme a déjà permis la formation de 146 maçons ayant construit environ 750 VN pour près de 8 000 bénéficiaires burkinabés, maliens et sénégalais.

La maturation du programme

En quatre ans, les impacts cumulés générés par le programme ont doublé, voire triplé pour certains : la croissance moyenne du nombre de constructions est d'environ 30 %, plus de 2 000 VN ont été bâties par un réseau de 270 maçons dans plus de 400 localités au Burkina Faso, Mali et Sénégal, pour près de 14 000 bénéficiaires, permettant, entre autres, d'économiser

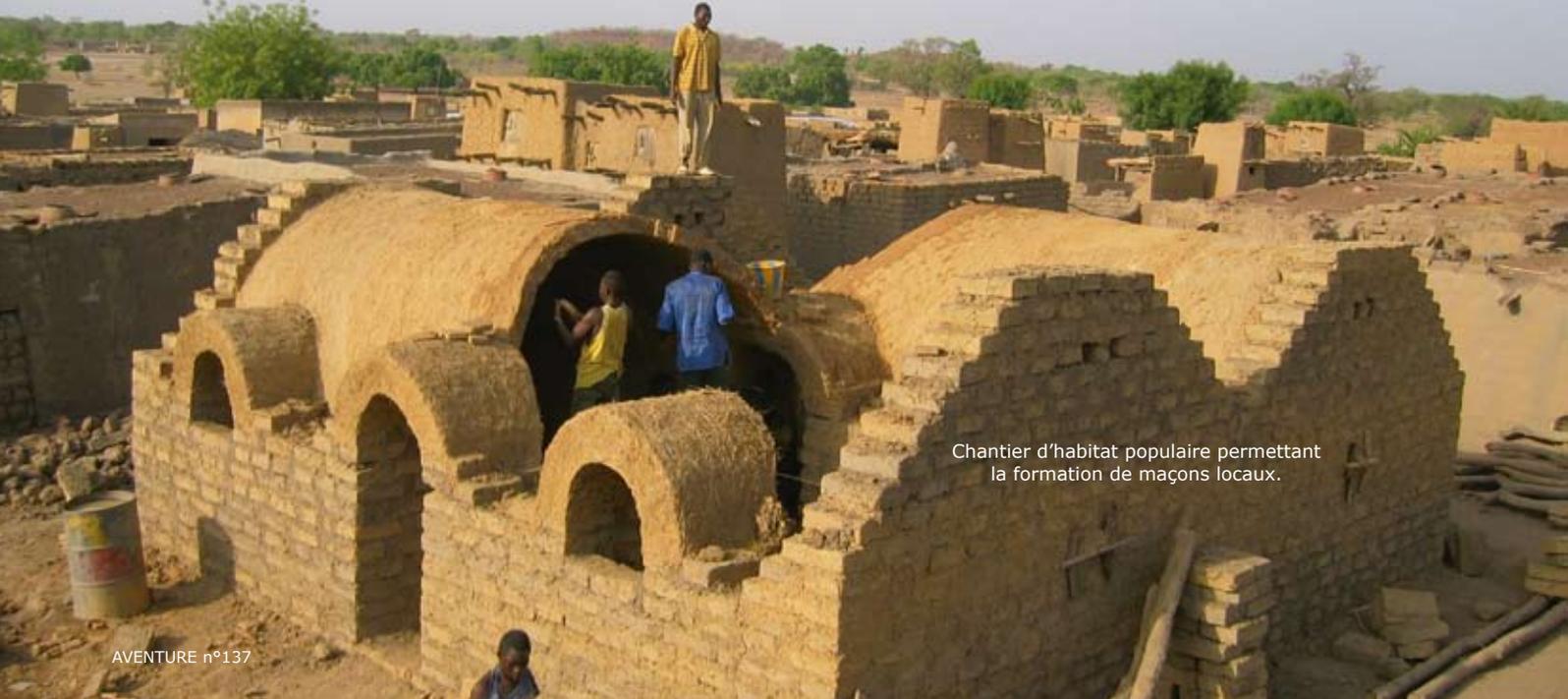


Salle d'alphabétisation construite selon l'architecture Voûte nubienne, Burkina Faso.

4 000 t de CO₂eq, 2 600 arbres et de générer une économie locale de plus de 1,4 millions d'euros.

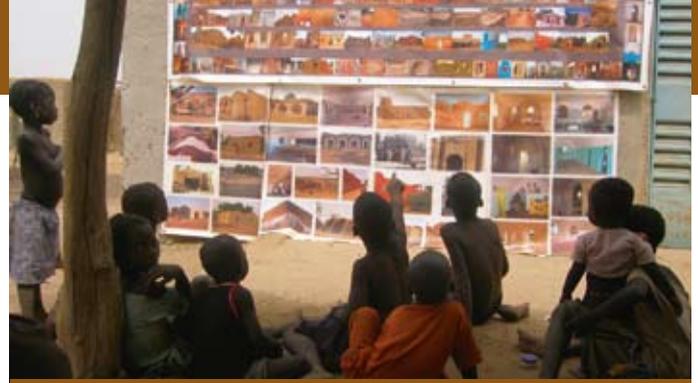
Les résultats sont là et pour la première fois, le programme semble mature, complet et fonctionnel sous tous ses aspects :

- une demande aujourd'hui supérieure à l'offre,
- une méthodologie de vulgarisation à grande échelle fonctionnelle, décrite et maîtrisée par les cadres AVN,
- un renforcement des capacités en cours grâce à la mise en place de modules de formation,
- des équipes-pays africaines (35 salariés) s'agrandissant avec des processus de recrutement efficaces,
- une duplication régionale réussie sur 10 régions dont 5 au



Chantier d'habitat populaire permettant la formation de maçons locaux.

« En quatre ans, les impacts cumulés générés par le programme ont doublé, voire triplé pour certains. »



Réunion de sensibilisation au village d'Etoy, Burkina Faso.

- Burkina Faso, 3 au Mali, et 2 au Sénégal,
- l'amorce d'une duplication vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Ghana...),
 - des outils de suivi, d'évaluation et de reporting fonctionnels et exemplaires,
 - une reconnaissance internationale, avec notamment des prix décernés par la Fondation Schwab, le MAE et l'AFD, Seed Initiative, le Gouvernement de Dubaï en partenariat avec UN-Habitat, ou encore la Development Marketplace de la Banque mondiale,
 - et enfin, la poursuite du soutien de fondations (Hermès, Ensemble, Accor, Nicolas Hulot...) mais également, depuis 2012, les premiers partenariats publics d'importance (FFEM et AFD).

Multiplication des partenariats et repositionnement du modèle économique

Pour autant, le défi reste considérable car pour renverser la problématique de l'habitat en Afrique sahélienne, 5 % de la population devront être touchés. Et pour ce faire, il est impératif d'augmenter rapidement la croissance de production.

Si jusqu'à présent, AVN a misé sur le renforcement des capacités et le déploiement géographique, afin que les acteurs du marché (clients et maçons) construisent ensemble la croissance d'un marché du concept VN, aujourd'hui nous savons que le réel changement d'échelle du programme s'opérera lorsque les acteurs de développement s'empareront de la méthodologie de vulgarisation du concept VN et prendront en charge les moyens de la développer. Et ce tournant décisif pour le programme est en train de s'opérer...

En effet, l'intérêt croissant, montré et affirmé cette saison par les organisations de la société civile (OCB) et les acteurs politiques locaux, à la fois représentants directs des bénéficiaires et porteurs légitimes des projets liés à l'habitat, va permettre une amplification réelle du programme. L'implication pro-active de ces acteurs, garants de financements spécifiques, va offrir à AVN une place d'opérateur, justifiée, lui permettant de s'inscrire dans un modèle économique pertinent et pérenne (hybride for-profit/non-profit) dans lequel ses activités entrepreneuriales entreront pleinement au service de ses missions sociales.

Par ailleurs, grâce à la maturité acquise, AVN a aujourd'hui la capacité de mener, en partenariat avec ses acteurs locaux, des activités pilotes afin de valider de nouvelles méthodes complémentaires d'appui au marché. Il s'agit en particulier de projets de R&D technique (besoins spécifiques sur des bâtiments communautaires et urbains), de formalisation d'une partie des artisans VN, de R&D sur le crédit habitat, de relogement de personnes déplacées, etc.

C'est donc au regard de ces nouvelles orientations, offrant un cadre de croissance complet, qu'AVN peut aujourd'hui percevoir le changement d'échelle de son programme qui, soutenu par des acteurs locaux légitimes, permettra de donner accès à un habitat décent et adapté au plus grand nombre et le plus rapidement possible en Afrique subsaharienne.

À suivre...

Céline ROBERT

Chargée du suivi bailleurs/communication AVN



Module de formation pour animateurs de vulgarisation, Burkina Faso.



Plusieurs millions d'habitants des zones de type sahélien n'ont plus accès à un habitat décent. Pour réaliser leurs toitures, le recours au bois (ressources ligneuses disparaissant ou disparues) et à la tôle et au béton (inadaptés) les enferment dans un véritable cercle vicieux de pauvreté.

Le concept VN permet la réalisation de toiture solides, durables, offrant un large confort thermique et d'usage, tout en étant adapté aux économies locales. Pour renverser la problématique de l'habitat populaire sahélien, le défi est de vulgariser à grande échelle le concept technique VN afin de favoriser la croissance du marché VN et donc la formation d'artisans-maçons de métier capables eux-mêmes de former des apprentis. C'est la formule choisie : un toit + un métier + un marché.

www.lavoutenubienne.org

Qosqo Maki

Créer une entreprise

tout en veillant au développement intégral de jeunes de la rue

• Pérou

L'association Qosqo Maki, dont La Guilde a soutenu l'action au niveau de ses ateliers de formation professionnelle en 2008, vient de voir reconnue son action en faveur des jeunes travailleurs de rue par l'ambassade de France qui lui a décerné le prix international Javier Pérez de Cuellar. Retour sur la naissance de ce projet associatif péruvien.

Qosqo Maki (les « mains de Cusco » en quechua) offre un havre de paix aux jeunes en situation de rue dans la grande ville touristique de Cusco. Estimant que le jeune est acteur de son futur, cette association cherche à répondre à ses initiatives en facilitant le développement de ses compétences dans la dignité. QM anime sur le même site un foyer d'accueil nocturne des jeunes et une bibliothèque-médiathèque ouverte à tout le quartier.

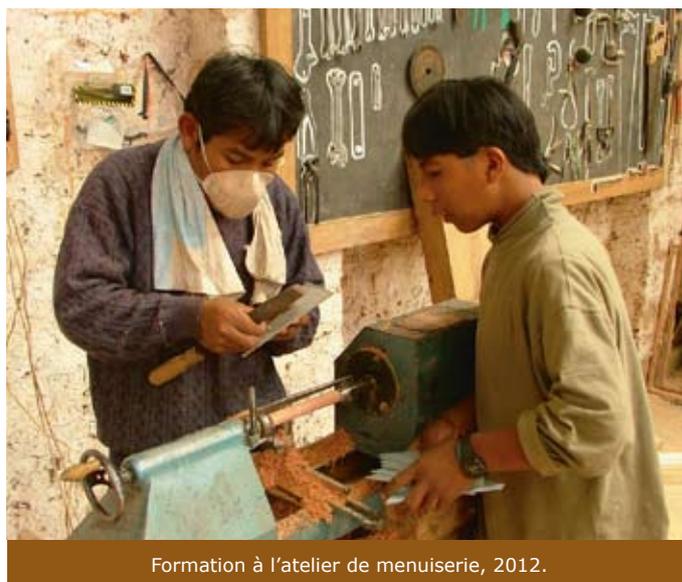
De plus, grâce à « Talleres Qosqo Maki SRLtda », l'association réussit à former ces jeunes en menuiserie et boulangerie, en les immergeant dans la logique de production d'une entreprise et en leur donnant une première compétence sur le marché du travail.

Une montée lente mais certaine de nos ateliers.

1987 : À la demande des jeunes marchands ambulants, la construction de jouets en bois est lancée.

2006 : Song Thu Bideaux, forte de son expérience au Vietnam puis en Bolivie, ouvre le premier atelier de boulangerie.

2007-2012 : Partant du constat qu'une formation de qualité nécessite à la fois artisan formateur et machines-outils de



Formation à l'atelier de menuiserie, 2012.

professionnels, QM fait appel à l'aide internationale. Des associations, dont La Guilde, font confiance aux options de QM. Leurs dons permettent l'achat de machines et de faire appel à des volontaires formateurs.

2007 : Angel Flores devient le premier chef d'atelier péruvien de la menuiserie.

2010 : Un autre pas en avant est fait en associant à la boulangerie une cafétéria : les ventes ont alors décollé et la formation de vendeuses et boulangers aussi ! La production de la menuiserie dépend encore essentiellement de contrats.

2013 : Reconnaissance des formations. La si difficile mise au point de la validation des acquis de l'expérience est en train d'aboutir et les premiers diplômes ont été remis cet été à quatre de nos menuisiers et trois de nos boulangers. Et la menuiserie bien équipée est au nombre des trois centres accrédités pour les épreuves de validation.

Une difficile reconnaissance statutaire de l'insertion professionnelle.

Une conception au jour le jour de l'engagement individuel des jeunes en situation de rue et, au Pérou, l'absence des statuts d'apprenti et d'entreprise d'insertion professionnelle sont autant de freins au projet. De fait, les ateliers QM fonctionnent comme entreprise d'insertion et offrent deux types de formation : une formation qualifiante pour les jeunes qui désirent acquérir



une formation complète (en deux ans en principe, au rythme de l'apprenti), ou bien une initiation à la vie d'entreprise — ô combien différente par ses exigences de ponctualité et de régularité du travail informel des rues — destinée aux jeunes qui iront ultérieurement vers d'autres emplois (séjour bref d'un à deux mois).

Les ateliers QM doivent en parallèle assurer toutes les charges incombant à une entreprise : salaires des employés, loyer des surfaces, renouvellement du matériel.

Depuis 2006, soit huit ans, ce sont 66 (76) jeunes qui ont été formés à la menuiserie (boulangerie). Payés, ces jeunes sans moyens ont pu ainsi devenir autonomes tout en acquérant une formation sinon inaccessible pour eux, la scolarité des écoles professionnelles étant payante. Les ateliers ont réussi à se maintenir malgré la géométrie hautement variable du nombre et de la qualification de leurs ouvriers. Ainsi, si la menuiserie a eu 7 employés/an en moyenne en plus du chef d'atelier, leur nombre a varié en fait de 2 à 20/an !

Les coups durs : l'absence de commande ou au contraire quand celle-ci arrivait enfin ou l'absence de stock de bois sec prêt à être travaillé. Une journée brûlée, des commandes voire un client en moins !



Confection d'un meuble par Josue, 2012.

« Si le statut d'entreprise de formation était mis en place, un plus grand nombre de jeunes pourraient certainement être formés. »

Les heures de gloire : En 2009, Expomeuble décerne le 1^{er} prix au chef d'atelier de la menuiserie et en 2012 c'est le prix du meilleur design de meubles à la foire de Cusco. En 2011, gloire pour tout QM : Wilfredo Mamani, alors chef d'atelier, est classé meilleur boulanger en boulangerie française au concours mondial de la boulangerie. Depuis deux ans, la boulangerie

QM figure au bestofcusco.com. Fin 2013 : obtention du trophée du ministère du Travail.

Si le statut d'entreprise de formation était mis en place, un plus grand nombre de jeunes pourraient certainement être formés. La plus grande fierté de QM est d'avoir malgré tout maintenu, au sein des ateliers, ses principes de formation. Adolescents et éducateurs prennent chaque semaine en commun les décisions qui permettent de régler les points techniques, les problèmes individuels et les embauches ou réorientations. Ainsi, conscience est prise progressivement des choix qui font la vie d'une entreprise.

Anne FELTZ

Responsable du projet Qosqo Maki à l'Appel

Le Prix des Droits de l'Homme Javier Pérez de Cuéllar

En 2012, l'ambassade de France au Pérou lance le Prix des Droits de l'Homme Javier Pérez de Cuéllar. Destiné à des actions de communication, ce prix se veut être « une lumière allumée dans notre conscience, pour nous rappeler en permanence que ce combat doit se poursuivre et lui donner plus de visibilité », a déclaré l'ambassadeur de France.

En hommage à l'ancien diplomate et secrétaire générale des Nations unies (1982-1991) péruvien Javier Pérez de Cuéllar, figure emblématique au Pérou, ce prix récompense chaque année l'action d'un individu ou d'une organisation de la société civile du Pérou en faveur des Droits de l'Homme.

Après « Terre des Hommes » en 2012, l'association Qosqo Maki est récompensée par l'ambassade de France en 2013 pour son travail en faveur des droits fondamentaux des enfants et des adolescents des rues.



L'Appel est une association de solidarité internationale, organisme reconnu d'intérêt général, qui appuie depuis plus de quarante ans les professionnels ou les associations qui agissent dans leur propre pays pour l'enfance en difficulté. Depuis 2007, l'Appel apporte un appui aux ateliers QM en participant en particulier à l'achat de machines.

www.qosqomaki.org
www.lappel.org

Du « micro » au « méso »

Un challenge pour les petites associations

Un véritable marathon structurel mais aussi culturel est à envisager pour aller vers ce que l'on appelle la « structuration » de son ONG. Capitalisation autour de trente ans d'expériences de La Guilde.

La Guilde mène des projets de développement à l'international sur des consortiums de quelques centaines de milliers d'euros qui ont pour ambition, au-delà du projet de terrain, d'accompagner le « projet associatif » de ses partenaires qui souhaitent grandir et se structurer.

Lors du passage du « micro » au « méso », notre approche est de permettre à nos partenaires d'être à leur tour reconnus techniquement, gérer des projets dits de plus grande ampleur en termes de volume en répondant aux exigences de cadre des bailleurs de fonds. À l'évidence, la structuration du milieu associatif doit être accompagnée de guichets et d'outils structurants suivant ce continuum, de la taille des projets et de leurs associations.

Une des clés de la réussite pour passer d'une échelle de micro à méso passe très souvent par la capacité de ces associations à se « sectorialiser » et ainsi devenir spécialisées et reconnues sur un domaine précis de la solidarité internationale. Fortes de leurs expériences, si les projets successifs que mènent les associations que nous accompagnons sont généralement qualitativement croissants, ils le sont aussi en termes de taille pour celles qui souhaitent se structurer davantage. Notons cependant que le projet associatif des porteurs de projet n'est pas forcément orienté vers une croissance structurelle dans un premier temps et que certains y sont même opposés, préférant rester au plus proche du prin-

cipe de microprojet, comme source vertueuse plus humaine et évolutive et répondant mieux aux besoins des communautés locales.

Cette difficulté à grandir se situe également sur la capacité à mettre en place et maintenir un premier emploi salarié au siège d'une ONG. Le passage d'une structure associative faite de bénévoles vers la création de postes de volontariat sur le terrain dans un premier temps et à terme par la création d'un premier poste de salarié en France reste délicat et engendre une mutation culturelle en interne forte qui nécessite une base associative solide. Elle passe par la création d'un siège pour l'ONG et d'une structure relativement plus lourde, nécessitant des moyens financiers réguliers pour subvenir aux frais dits de gestion. Sur la base d'un ratio de 10 % de frais administratifs d'un projet, si un premier emploi et site de travail nécessitent par exemple 50 000 € annuels, un volume de gestion d'un portefeuille de projets se situera sur un point de 500 000 € annuels. Bien entendu, des dispositifs existent pour accompagner les ONG dans les premiers temps jusqu'à l'atteinte d'un équilibre et l'autofinancement, tels que les aides à la création d'emplois en France.

Nous pouvons enfin mentionner comme contrainte pour l'équilibre d'une ONG sa dépendance à un seul bailleur. Des fonds

propres initiaux d'une petite ONG, de quelques soutiens « amicaux », de parainages de proximité ou d'un réseau très personnel vers une politique de communication grand public sont bien souvent à faire évoluer. Il n'y a pas de recette miracle, la capacité de chaque structure à communiquer sur son action et à comprendre les dynamiques en cours à une échelle plus globale devient alors un enjeu central à cette transformation. Le travail en réseau avec d'autres ONG sera un élément important.

En juillet 2013, l'Agence Française de développement (AFD) a présenté son premier projet de Cadre d'intervention transversal en faveur des initiatives des organisations de la société civile (CITOSC), évoquant une réflexion pour la création d'un dispositif à l'intention d'ONG de développement de taille moyenne portant sur des projets dits « méso-projets » (budget annuel des ONG entre 100 000 € et 1 000 000 € pour le cofinancement de méso-projets sur des apports entre 10 000 et 200 000 €/projet). Ce CITOSC souligne de fait le besoin d'un accompagnement spécifique, dans la continuité du microprojet au méso-projet et micro-association à méso-association.

Olivier MOUZAY

Directeur des programmes d'intervention et développement, La Guilde

« Il n'y a pas de recette miracle »



La nouvelle ère de l'AMP

Observatoire, site internet, rencontres, l'Agence des Micro-Projets met à la disposition des associations de nombreux outils pour répondre à leurs besoins, renforcer leur communication et les échanges d'expériences.



L'Agence des Micro-Projets

Le centre national de ressources, d'accompagnement et de financement des petites associations de solidarité internationale

Fin février 2013, l'Agence Française de Développement accordait au programme de l'Agence des Micro-Projets une enveloppe de 3 millions d'euros sur 3 ans afin d'accompagner davantage et de soutenir plus fortement les microprojets de solidarité internationale. Approche et démultiplication d'un dispositif pionnier.

Il n'est pas rare qu'on associe un vocable peu flatteur aux microprojets : ponctuels, contradictoires, saupoudrage, etc. Comme le dit André Rosenvallon¹, « *il faut se méfier de toutes généralisations qui risquent de devenir rapidement des simplifications abusives* ».

Fruits d'initiatives locales, les petits projets sont certes de qualité inégale. Mais leurs valeurs ajoutées sont connues et reconnues par le secteur de la solidarité internationale. L'approche par micro-projet replace le bénéficiaire au cœur du projet, le rendant maître de son propre développement. Il séduit par son ancrage local, par son échelle d'intervention et sa temporalité et parfois par son caractère innovant, source d'inspiration pour de futurs programmes de plus grande ampleur. L'isolement des porteurs de projet, la méconnaissance du nombre de projets réellement mis en œuvre et la diversité des pratiques et des ressources humaines impliquées, rendent encore peu lisible la place qu'occupent les microprojets dans les processus de développement.

Convaincue du bien fondé et de la pertinence de ces initiatives, La Guilde, dès 1983, lança un dispositif de soutien financier à travers différents fonds de dotation, pour donner vie à ces projets. Afin de rendre plus efficaces ces actions dans le cadre d'un processus de dévelop-

pement global (cohérence et viabilité), La Guilde devait apporter son soutien aux porteurs de microprojets à chaque étape. La création de l'Agence des Micro-Projets (AMP) en 2000 marqua définitivement l'engagement de l'association envers l'approche par microprojet.

Aujourd'hui l'AMP s'inscrit dans un contexte de multiplicité d'initiatives. Pour apporter une cohésion à la richesse de cette diversité, l'AMP, grâce au soutien renforcé de l'Agence Française de Développement en 2013, propose un dispositif d'appui intégré aux petites associations de solidarité internationale.

Les principes fondateurs

Discerner

Un microprojet naît généralement d'un constat. De ce constat entre deux entités va éclore un projet dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud. Mais quels en sont les cheminements ?

Il est nécessaire de dépasser la relation affective des promoteurs de microprojets pour les faire passer à un stade plus méthodologique. L'enjeu principal dans le montage d'un projet est, pour les petites ASI françaises, de percevoir les enjeux socio-culturels locaux et non pas seulement de se focaliser sur les objectifs à atteindre. Différencier le contexte interculturel de son engagement personnel et politique

envers le projet est un facteur clé de la réussite.

Un microprojet peut justifier de sa valeur s'il s'inscrit dans un processus de développement plus global en respectant les dynamiques en cours dans le pays d'intervention et les autres acteurs de développement. Le suivi de l'avancée des connaissances dans le domaine de la solidarité internationale est un autre élément fondateur pour la pérennisation de son action.

Faciliter l'accès à l'information semble alors indispensable. En effet, de nombreuses données existent mais sont souvent difficiles d'accès et coûteuses en termes de temps de recherche. Pour de petites structures, cette charge est difficilement surmontable pour une ressource humaine essentiellement bénévole. La mise en réseau des acteurs de solidarité internationale est un levier évident.

Former

La diversité des profils en termes de ressources humaines est la richesse des petites ASI mais également leur faiblesse. Si les microprojets peuvent avoir un impact immense pour des populations en difficulté, ils peuvent avoir aussi des conséquences négatives.

Notons que « bénévolat » n'est pas synonyme de « non professionnalisme ». Cependant, un projet de solidarité internationale ne s'improvise pas. Il est donc

nécessaire de préparer et exercer les porteurs de projet, dont l'expérience professionnelle est variable, à appréhender aussi bien la spécificité de leurs actions que celle du secteur.

À chaque étape du cycle du projet, de nouvelles difficultés apparaissent, correspondant à chaque fois à un nouveau domaine d'intervention. Par un enseignement personnel ou collectif, les porteurs de projets vont pouvoir acquérir :

- de nouvelles compétences,
- les clés de lecture pour un développement global,
- une vision globale du secteur de la solidarité internationale et des dynamiques en cours dans lesquelles s'inscrit leur projet.

Financer

Sans financement, un projet ne peut exister. Initiée sur fonds propres, l'approche la plus évidente était dans un premier temps de mettre à disposition une enveloppe financière au bénéfice des microprojets. Mais La Guilde ne pouvait s'arrêter là.

En effet, les petites et moyennes associations éprouvent bien souvent des difficultés pour accéder à des fonds autres que ceux qu'elles génèrent elles-mêmes et ce par manque de connaissance (complexité et diversité des appels à projets) et de structuration.

Orienter les porteurs de projets vers des sources de financements auxquelles ils peuvent avoir accès et faire du plaidoyer auprès de ces acteurs sur la singularité des microprojets devait compléter le service de base.

Permettre un effet de levier pour les petites ONG dans la mobilisation d'autres financements est un objectif complémentaire au financement de microprojets initié au début des années 80.

Suivre

L'accompagnement de l'Agence des Micro-Projets ne saurait s'arrêter au financement du projet. Le devenir des microprojets pendant et après sa phase de mise en œuvre doit être connu afin de porter un jugement non seulement sur l'impact des microprojets mais également sur les pratiques des parties prenantes. La capitalisation autour des bonnes comme des mauvaises pratiques prendra alors sa source sur de réels constats terrain, reflétant au plus près la réalité.



Une équipe renforcée

Afin de démultiplier ses activités et de pouvoir répondre aux demandes sur l'ensemble du territoire français, l'AMP a renforcé son équipe. Ci-dessus de gauche à droite : Cécile Vilnet (coordinatrice du programme Agence des Micro-Projets depuis 2009), Thierry Barbaut (responsable internet et communication) et Mélanie Lunel (responsable de l'Observatoire des microprojets).

Les services proposés

Un accompagnement méthodologique, sur toute la France.

- **Les entretiens individuels** gratuits, pour une prise de recul sur le projet. D'une durée d'1h30 en moyenne, ces entretiens sont réalisés dans des régions dépourvues de Réseau Régional Multi-Acteurs et dans les locaux de l'Agence des Micro-Projets. Les conseils peuvent porter sur la démarche de conception du projet, sa rédaction et sa mise en forme ou encore sur la recherche de financement. Des conseils sur le suivi et l'évaluation de projets sont également formulés.

- **Les formations collectives**, pour voir ou revoir les différentes étapes du cycle de microprojet. Ces formations permettent de maîtriser le langage du développement et des bailleurs de fonds en vue d'une présentation plus « professionnelle ». Elles offrent l'occasion aux participants de s'approprier des outils simples de réflexion sur leurs actions, pour ainsi valider une démarche engagée, faire le point sur des actions en cours ou déjà réalisées. Elles sont également un lieu d'échanges et de prises de contacts entre associations ou porteurs de projets. Chaque session de formation contient un ou plusieurs cas pratiques qui donnent lieu à une mise en commun et une discussion entre les participants.

Le financement

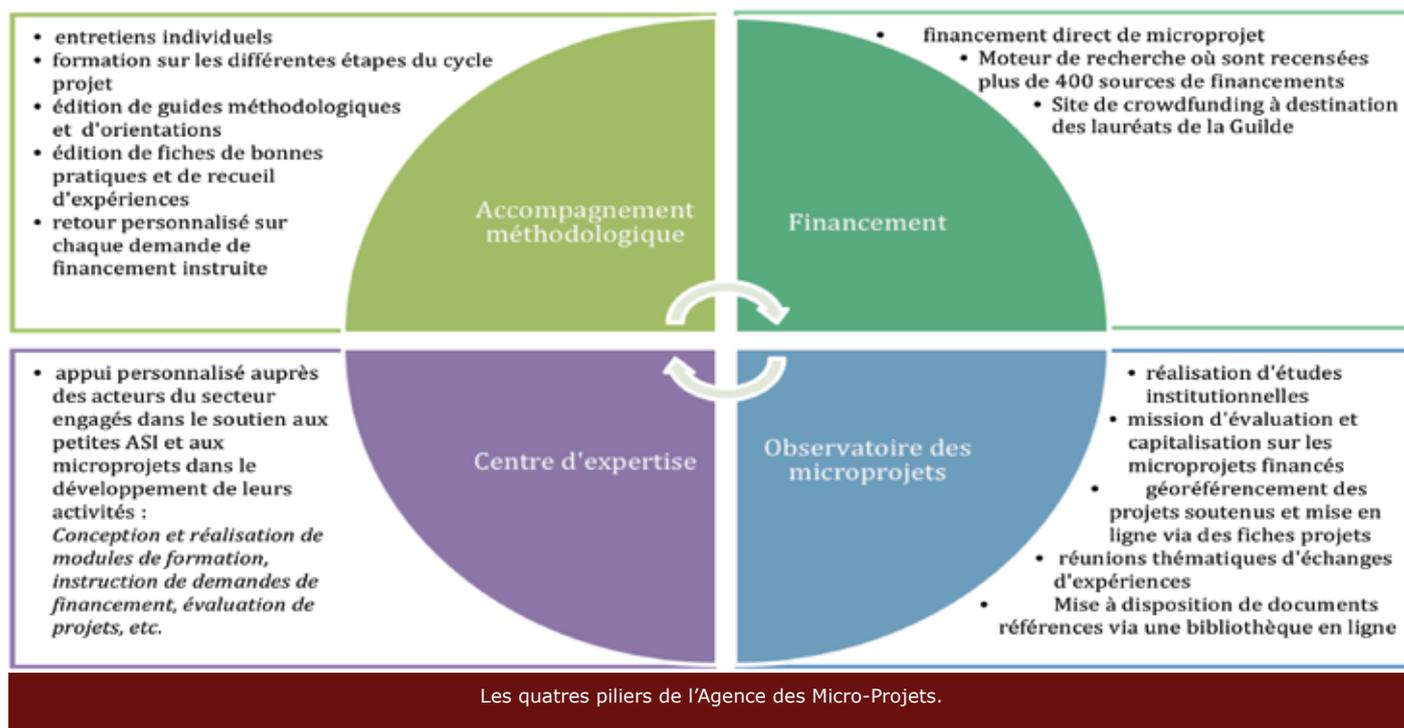
- **Les dotations aux microprojets**, 600 000 € par an distribués aux petites ASI. À destination des microprojets, toute thématique portée par des associations de droit français de plus de trois ans d'existence officielle et ayant moins de 100 000 € de ressources annuelles. Les dotations attribuées sont comprises entre 2 000 et 10 000 € lors de trois sessions par an :

- session de printemps (toute thématique) : les dossiers sont à déposer en ligne au plus tard le 31 mars de chaque année ;
- session d'automne (toute thématique) : les dossiers sont à déposer en ligne au plus tard le 30 septembre de chaque année ;
- session thématique : elle suit la thématique fixée par les Nations unies, à savoir l'agriculture familiale pour 2014, la date de dépôt des dossiers n'est pas fixe dans l'année.

L'avis personnalisé du jury composé d'experts internes et externes à l'AMP est accessible en ligne pour toute association ayant déposé une demande de subvention.

- **Le Prix Latécoère pour l'innovation solidaire**, en faveur des microprojets innovants. Attribué tous les deux ans, ce prix récompense les microprojets les plus innovants contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations

« À chaque étape du cycle du projet, de nouvelles difficultés apparaissent, correspondant à chaque fois à un nouveau domaine d'intervention. »



dans le plus grand respect de l'environnement. Les enveloppes attribuées sont comprises entre 5 000 et 20 000 €.

- **La base de données des sources de financements** permet aux associations de rechercher des bailleurs de fonds (fondations d'entreprises, collectivités territoriales, associations, etc.), selon le pays et la thématique d'action de leurs projets. Des centaines de sources y sont répertoriées.

- **Le site de crowdfunding**, exclusivement dédié aux projets lauréats. Il permet de collecter auprès du grand public des fonds complémentaires et ainsi aider les porteurs de projets à « boucler » leur budget dans les temps. Ce site offre également une visibilité accrue à ces associations, qui par faute de moyens ne disposent pas, pour la plupart, de site internet, tout en offrant la possibilité au grand public de s'investir à son tour dans l'aide – principe fondateur de l'éducation au développement.

L'Observatoire des microprojets

L'Observatoire des microprojets a pour objectif d'améliorer les connaissances sur les microprojets de solidarité internationale à travers :

- la mutualisation des expériences pour faciliter l'accès à l'information et mutualiser les bonnes pratiques,
- la valorisation de l'approche par microprojet pour apprécier l'impact des microprojets dans l'aide au développement et étudier le concept en France et à l'étranger.

Outil d'aide à la décision, il vient en appui

à l'AMP et son public cible, interagissant fortement avec ses autres missions afin d'améliorer la qualité de l'aide. Le public cible de l'Observatoire est l'ensemble des acteurs du secteur de la solidarité internationale et plus spécifiquement les petites et moyennes associations, les professionnels du développement, les bailleurs de fonds et les politiques publiques.

Le développement de cet Observatoire consiste à capitaliser les données sur l'approche par microprojet, développer des outils méthodologiques, initier des partenariats avec les autres professionnels du secteur afin de mutualiser l'information et d'en faciliter l'accès.

- **L'atlas des microprojets** est un outil permettant à un porteur de projet d'identifier des projets similaires ou se déroulant sur la même zone d'intervention.

- **La bibliothèque/médiathèque**, permet de centraliser de nombreuses informations sélectionnées (thématiques, géographiques, généralistes, etc.) adaptées aux microprojets et à leurs porteurs.

Le centre d'expertise

L'Agence des Micro-Projets, riche de ses nombreuses années d'expérience et du large réseau construit peu à peu par La Guilde, développe une expertise en matière de microprojets qui s'avère très utile pour les acteurs de la solidarité internationale que sont les collectivités territoriales, les fondations, les associations ou les entreprises. Cette expertise se traduit concrètement par :

- **des formations** au cycle de projet de solidarité internationale. L'offre de for-

mation peut être adaptée à la demande. L'AMP compte parmi ses partenaires des collectivités territoriales (Mairie de Paris, communes franciliennes...) des Réseaux régionaux multiacteurs (Cercoop, Resacoop, Cerapcoop, Centraider, Horizons Solidaires, Bourgogne Coopération, la Maison Internationale de Rennes...) des associations (Gref, Ates, Fert, Sife-Enactus...);

- **l'accompagnement individuel et collectif de porteurs de projet** à Paris et dans toute la France ;

- **l'animation de réunions ou d'événements** en lien avec la solidarité internationale ;

- **la participation à des jurys** d'attribution de fonds (« Frasicod » du Conseil régional des Pays de la Loire) ;

- **la conception ou l'évaluation de dispositifs de financement** (le Pra-Osim du Forim, le Fonds « Solidaire Ici, Solidaire Ailleurs » du Conseil régional Nord-Pas de Calais...);

- **l'évaluation de projets sur le terrain.**

Cécile VILNET

Coordinatrice de l'Agence des Micro-Projets

Mélanie LUNEL

Responsable de l'Observatoire des microprojets

1 - Revue *Aventure* n°127, mars-avril 2011.

2 - Les microprojets doivent se dérouler dans un pays éligible au Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.



Limpide

Agence de communication digitale, solidaire, engagée,
et pleine d'énergie pour vos projets !



STRATÉGIE

Nous vous accompagnons pour définir votre cahier des charges, construire un discours performant et choisir les meilleurs supports pour activer vos projets.

BRANDING

Nous étudions vos cibles, analysons vos expertises et intégrons vos objectifs pour redéfinir ou créer votre nouvel univers de marque.

DIGITAL

Nous aimons le Web. Qu'il soit site ou newsletter, dynamique ou statique, mobile ou fixe, vendeur ou séducteur, ou un peu de tout ça réunit.

Vous avez un projet ? Vous recherchez un partenaire de confiance ?

Contactez-nous : T. 01.42.26.51.15 M. cs@limpideagency.com W. limpideagency.com

Microprojets et solidarité digitale

Un dispositif internet à double-audience



Un défi pour l'Agence des Micro-Projets sur internet : porter haut la voix des associations et des porteurs de projets, de nos partenaires, des Régions, mais aussi faire émerger les témoignages des bénéficiaires locaux, leurs besoins et leurs attentes. Un travail collaboratif pour un site collaboratif.

Le nouveau site web de l'Agence des Micro-Projets et sa communication digitale représentent deux enjeux majeurs :

- premièrement, apporter un service complet aux porteurs de micro-projets afin de leur faire bénéficier de conseils et de fonds,
- ensuite, donner la possibilité au grand public de participer aux financements sous forme de dons en ligne. Et fédérer cette communauté autour des actions solidaires.

La plate-forme

« Agence Micro-Projets »

www.agencedmicroprojets.org

Un site pour les porteurs de projets, les partenaires et l'ensemble des acteurs qui leur met à disposition des outils et espaces dédiés, c'est tout d'abord permettre de passer d'une idée de projet à sa concrétisation, par l'accompagnement et le financement, mais c'est aussi apporter souplesse d'utilisation et intuitivité pour les associations en mettant à disposition nos services en ligne :

- un agenda des formations thématiques partout en France,
- des informations sur les événements liés aux microprojets,
- un espace adapté au dépôt de leurs projets afin de bénéficier d'un financement,
- un observatoire et un atlas des projets réalisés avec les études qui en découlent,
- une présentation de nos partenaires et des Régions qui nous soutiennent partout en France.

Un objectif majeur pour les porteurs de projets est de disposer d'une page en ligne dédiée intégralement à leurs projets et de pouvoir mettre à jour facilement les informations : présentation, photos et vidéos, avancement du projet, mais aussi de faire découvrir l'évolution du projet : travaux, développement, témoignages et



Atlas des microprojets extrait du site internet des l'Agence des Micro-Projets.

bénéfiques sur les populations locales. Un accent particulier est mis sur la remontée d'informations par le biais des évaluations terrain qu'effectue régulièrement l'équipe de l'Agence des Micro-Projets.

Un forum de discussions permet de découvrir ou d'affiner les codes de bonnes pratiques, d'échanger sur les thématiques et de partager les retours d'expériences. Son enrichissement est développé en coordination entre les porteurs de projets, les partenaires locaux et les équipes de l'AMP. Son objectif est de mettre à disposition des sujets classés, de s'enrichir des commentaires de chacun et de disposer d'une base de communication et de renseignements disponible 24h sur 24.

La finance participative

« Microprojets »

www.microprojets.org

Une plate-forme de dons en ligne, plus communément appelée « finance participative » ou « crowdfunding », intégralement dédiée aux microprojets afin de leur permettre de compléter leur financement. C'est ici qu'est proposé au grand public chacun des projets ayant reçu une impulsion financière de l'AMP.

Un espace où l'ensemble des internautes peuvent sélectionner, géolocaliser et découvrir les projets qu'ils souhaitent soutenir. Une fonction de recherche permet également de localiser les projets par les associations qui portent les projets, l'internaute pouvant donc savoir ainsi quelles sont les associations de sa région qui portent des projets à l'autre bout du monde. Là aussi, un accent particulier est mis sur le contact entre les porteurs de projets et leurs donateurs, avec la possibilité de communiquer en ligne, et éventuellement aboutir à une relation privilégiée ou une rencontre.

Le grand public peut ainsi soutenir par des messages, des partages d'informations, des liens de diffusion vers ses cercles proches ou plus éloignés, mais aussi financièrement en effectuant un don.

Les deux espaces internet de l'AMP sont liés aux réseaux sociaux et fédèrent déjà une communauté de milliers d'abonnés.

Thierry BARBAUT

Responsable Internet & communication,
Agence des Micro-Projets, La Guilde

Quels enjeux pour les microprojets ?

On se demande toujours ce qui différencie un microprojet d'un projet de développement d'un montant financier plus important. Outre la dimension humaine incontournable, comment innover afin de rendre les bénéficiaires de ces microprojets maîtres d'œuvre de ces actions et initiateurs d'autres projets ?

Définition

Comme tout article qui s'écrit aujourd'hui, une bonne consultation d'Internet s'impose et permet de connaître très vite les « courants dominants sur un sujet ».

« Les microprojets sont une des appellations utilisées par les bailleurs de fonds pour leurs actions de terrain ; par opposition avec les programmes d'aide directe aux gouvernements ou aux grandes institutions des pays bénéficiaires. » Wikipedia.

L'Agence Française de Développement (AFD) soutient le programme de l'Agence des Micro-Projets de La Guilde en caractérisant un microprojet de la manière suivante :

- contribuer à soutenir et à valoriser les initiatives des associations françaises de petite taille en matière de microprojets de solidarité internationale,
- accompagner les porteurs de ces petits projets dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets,
- assurer le financement de petits projets de solidarité internationale dans les pays les moins avancés et à revenus intermédiaires, sur une variété de thématiques,
- permettre un effet de levier pour les petites ONG dans la mobilisation d'autres financements.

Quant à La Guilde, promoteur d'une Agence des Micro-Projets, elle en donne les caractéristiques suivantes :

- le microprojet répond aux besoins de base des populations des pays en développement,
- il prend appui sur des partenaires locaux, pleinement investis, fiables et motivés,
- il concerne des domaines très divers : l'éducation, la santé, le développement rural, le développement économique, la culture, les nouvelles technologies de l'information, les droits de l'homme...

- il consiste en des constructions, rénovations, équipements de structures et/ou des transferts de compétences ou de technologies,
- son budget total (inférieur à 65 000 €) est trop faible pour que l'association puisse obtenir des cofinancements institutionnels.

En fait, on pourrait dire de manière assez lapidaire que les microprojets ont comme principale caractéristique d'être des projets trop souvent « figés » dans un monde qui change très vite, avec les caractéristiques de projets d'assistance un peu datés.

Bien sûr la dimension relations humaines individuelles ou collectives, le « retour vers le Nord et le partage avec le Sud » sont des éléments essentiels. Mais pourquoi ne pas innover progressivement en mettant en avant des critères qui vont donner au microprojet une dimension moins « hard » et initier auprès des bénéficiaires une dimension sociétale qui va dynamiser les populations et en faire les maîtres d'œuvre d'une, de plusieurs actions, de nouveaux microprojets, etc.

Le CIDR a souvent travaillé avec La Guilde pour mettre en œuvre des approches « microprojets softs » visant, avec des inputs humains importants, à dynamiser et mobiliser les populations sur la réalisation par eux-mêmes de la partie « hard » du microprojet puis son développement ultérieur. En voici deux exemples du CIDR. Mais je suis sûr qu'en étudiant les archives de La Guilde on trouverait des microprojets du même type menés par d'autres acteurs de développement du Nord.

1. Prendre conscience d'un potentiel de ressources locales

Le CIDR a proposé à Jacques et Isabelle d'identifier un projet associant d'une part la volonté du CIDR de promouvoir des

« Bien sûr la dimension relations humaines individuelles ou collectives, le "retour vers le Nord et le partage avec le Sud" sont des éléments essentiels. »

« Aujourd’hui, les enjeux des microprojets devraient être avant tout de l’ordre du renforcement du capital social »

activités économiques au bénéfice des populations rurales et d’autre part leurs compétences de botanistes. Ils ont alors réalisé, en accord avec les autorités locales de Ghorkha, au Népal, sous forme de microprojet, une étude de « prospection » de six mois. Ils étudient, avec les populations locales, le milieu naturel, le milieu humain, l’économie locale, dressent un diagnostic complet de la situation de la zone et proposent de mettre en œuvre un programme centré sur la valorisation des nombreuses plantes médicinales.

Les populations, avec leur appui, étudient de manière approfondie les ressources en plantes médicinales, répertorient les méthodes de culture, de séchage, de conservation et de commercialisation traditionnelle sur une soixantaine de plantes utilisées par la médecine ayurvédique.

Cette première période de six mois va permettre la formulation d’un programme d’appui au développement socioéconomique du district de Ghorka basé sur la création d’une unité industrielle de fabrication de médicaments ayurvédiques « modernes », accompagné par des actions de vulgarisation sur la cueillette, la culture, le séchage, le stockage des plantes médicinales de la zone.

Une phase d’enquête action est alors définie pour une période de plusieurs mois afin de passer un cycle annuel complet dans les villages avec les « producteurs », de monter les dossiers technique, économique, financier et social de l’entreprise et d’identifier des partenaires népalais susceptibles d’y investir des fonds.

2. Valoriser la solidarité pour créer et démultiplier l’action

Bénédicte, elle aussi en phase de « microprojet soft » a décidé d’étudier l’implantation de caisses villageoises d’épargne et de crédit au Pays Dogon (Mali). La réaction des représentants de l’État malien sur le terrain, à Bandiagara et à Koro (les deux chefs-lieux du Pays Dogon), a été plus que mitigée au départ, quand elle a expliqué ce qui l’amenaient. « *Des caisses villageoises dans une région où les habitants avaient à peine de quoi survivre au jour le jour ? Me rendais-je compte que quasiment aucun habitant du Pays Dogon ne pouvait lire et écrire ?* »

Heureusement elle a eu la chance de rencontrer lors de son séjour Moussa. Un Dogon qui avait reçu une éducation à Bamako et à Moscou, avait tout de suite saisi le but de Bénédicte et assuré que « ça pourrait marcher » au Pays Dogon.

Les Dogons, bien que vivant dans une région très aride et extrêmement pauvre, avaient développé, hommes comme femmes, toutes sortes de moyens inventifs de se faire un peu d’argent.

Un autre atout important est que les villages dogons sont extrêmement soudés, de par la culture très particulière de la région et les liens familiaux et ancestraux qui unissent tous les habitants d’un même village. La structure est très hiérarchique, et le chef du village et les chefs de famille ont beaucoup d’autorité. S’ils décidaient de soutenir l’idée de projet, une bonne participation serait assurée.



Enfin et cela était aussi très important, Moussa lui a appris que l’idée de caisses villageoises pourrait être opportune, vu que les Dogons avaient subi l’année précédente une sécheresse très sévère qui avait décimé leur mode traditionnel d’épargne, à savoir le bétail.

Quant à leur capacité à lire et écrire, Moussa assurait que les Dogons étaient maîtres à compter dans leur tête et à se souvenir de l’argent qu’ils devaient ou que d’autres leur devaient sans avoir à l’écrire sur une feuille de papier.

Après plusieurs réunions sous la « Toguna » (le chef du village, les anciens et les chefs de famille au centre du cercle, avec les plus jeunes à l’extérieur. Pas une femme en vue, comme le voulait la coutume, bien que les femmes étaient tenues au courant de tout ce qui avait été discuté sous la Toguna par les hommes !), la décision est prise collectivement de mettre en œuvre une telle démarche dans cinq villages.

Les Dogons ont donné comme nom à Bénédicte un nom dogon : Yakéné (« celle qui vient pour construire »).

Aujourd’hui, les enjeux des microprojets (comme ceux des mesoprojets) devraient être avant tout de l’ordre du renforcement du capital social, des liens sociaux au niveau des populations, de l’accompagnement du changement.

Nicolas BEROFF

Ingénieur agronome, président du CIDR de 1977 à 2011, il a aussi été le principal artisan de l’organisation des relations entre ONG et pouvoirs publics.



De haut en bas et de gauche à droite :

- Restitution de l'étude « État des lieux sur les pratiques européennes en termes de micro-projets de développement à l'international » par Pierre Daniel-Calonne.
- Discours de clôture par Régis Koetschet, ministre des Affaires étrangères, et Olivier Allard, La Guilde.
- Mot de conclusion sur la matinale par Jacques Séguéla et Patrick Edel.
- Table ronde avec Frédéric Noirjean, ministre des Affaires étrangères-Suisse, Ousmane Syll, Cercoop Franche Comté, Ignace Pollet, HIVA Belgique.



Colloque

Première journée de restitution et d'échanges de l'Agence des Micro-Projets

Le mercredi 18 décembre 2013 s'est déroulée la première journée de restitution et d'échanges de l'Agence des Micro-Projets (AMP) au sein des locaux de l'Agence Française de Développement, qui soutient à travers une convention triennale ce programme.

L'AMP, centre national de ressources dédié aux microprojets

Patrick Edel, fondateur de La Guilde, est revenu sur 30 années de microprojets et sur l'amplification des activités en 2013 grâce au soutien de l'AFD, représentée par Marie-Odile Waty et Valérie Huguenin de la division pour le partenariat avec les ONG. L'équipe de l'AMP a présenté le développement du centre de ressources national d'accompagnement et de financement des petites et moyennes associations de solidarité internationale françaises. L'accent a été mis sur la création de l'Observatoire des micro-projets qui a pour ambition d'améliorer les connaissances autour du concept qu'est l'approche par microprojet. Le nouveau site Internet, qui permettra aux associations de déposer leur demande de financement en ligne, à partir du 1^{er} février 2014, a également été présenté en avant-première, tout comme la plate-forme de financements collaboratifs des microprojets.

Les bénéficiaires principaux de ce dispositif, les petites et moyennes Associations de Solidarité Internationale (ASI), étaient également mis à l'honneur. Deux d'entre eux, Paris-Tegu et Normandie-Guinée, ont pu présenter leur action. Enfin, le communicant Jacques Séguéla a clôturé la matinée en saluant le travail de ces « ONG qui ont un cœur à la place du portefeuille » et dont les actions méritent de passer de l'anonymat à la médiatisation. La générosité est la caractéristique principale de tous ces porteurs de micro-projets qui sont les piliers pour un changement positif de nos sociétés.

Microprojets et développement

L'après-midi fut consacrée à deux tables rondes : « La place des microprojets dans l'aide au développement » et « La complémentarité des acteurs ». De nombreux experts français, européens et internationaux sont venus témoigner du rôle que jouent les microprojets dans le développement et ont ainsi pu souligner leurs atouts et leurs limites par rapport aux projets de plus grande envergure. Représentants du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération suisse, de la Banque mondiale, de fondations d'entreprises (Total et Raja), de collectivités territoriales (Conseils régionaux Île-de-France et Pays-de-la-Loire), de chercheurs universitaires et de plate-forme de financement collaboratif ont rappelé la nécessité de mieux travailler ensemble.

Régis Koetschet, ambassadeur délégué pour les relations avec la société civile et les partenaires au ministère des Affaires étrangères, a souligné le côté professionnel de ces initiatives portées majoritairement par des bénévoles dans une approche pluriacteurs et de développement de la citoyenneté.

Le mot de la fin est revenu à Olivier Allard, délégué général de La Guilde, qui a ouvert de nombreuses perspectives sur le développement de l'AMP : rendez-vous est pris pour la seconde édition en 2014.

Cécile VILNET

Coordinatrice de l'Agence des Micro-Projets, La Guilde



Le charbon vert, entre espoir et réalité

Exemple d'une approche de terrain pour capitaliser sur une alternative séduisante

Le bois énergie demeure incontestablement la principale source d'énergie de cuisson des pays en voie de développement. Combinée à d'autres facteurs tels que l'agriculture extensive, l'exploitation du bois de chauffe expose les forêts à des dégradations importantes et à des risques environnementaux majeurs. C'est pourquoi de nombreux projets voient le jour, proposant une diversification des sources d'énergie domestique afin de diminuer la pression exercée sur les ressources forestières.

En Afrique subsaharienne, le bois énergie représente plus des trois quarts de la consommation en énergie des ménages. Cependant, une substitution des énergies dites « traditionnelles » par d'autres formes d'énergie est extrêmement délicate en raison de la pauvreté de la population touchée. Les ménages qui choisissent d'utiliser le bois énergie pour la cuisson des aliments n'ont bien souvent pas accès à d'autres sources d'énergie, car elles sont trop coûteuses ou inaccessibles. Dans ce contexte, le charbon vert semble être une alternative très séduisante au bois énergie. Le charbon vert est produit à partir de résidus biodégradables riches en carbone, principalement à partir de résidus agricoles et de résidus ménagers. Il se présente sous forme de briquettes ou de boules de la taille de morceaux de charbon de bois traditionnel et pourrait servir dans la plupart des fours utilisés dans les pays en voie de développement. En théorie, c'est donc un produit similaire au charbon de bois tant par son aspect que par son utilisation qui permet d'éviter la coupe des arbres.

Un double objectif

Intéressée par cette alternative innovante, l'Agence des Micro-Projets a fait le pari en 2011 de financer un projet de fabrication et commercialisation de bûchettes de charbon à partir de résidus biodégradables issus des déchets ménagers de la commune de Bandiagara au Mali. Le projet avait donc un double objectif : la lutte contre la déforestation grâce à la fabrication de charbon vert et la gestion des déchets en zone semi-urbaine. Une fois le financement de l'AMP terminé, Yasagu a continué à travailler ce modèle de développement du charbon vert afin de l'améliorer. Cependant, le centre de production de briquettes a actuellement encore d'importants défis à relever qui ne lui permettent pas d'atteindre un équilibre financier satisfaisant : la qualité du charbon vert produit n'est pas

suffisante pour séduire les utilisateurs et la collecte des déchets est très coûteuse, ce qui se répercute durement sur les coûts de production et le prix final pour les ménages.

Ce premier constat pose une série de questions sur le projet : quelle solution apporter aux problèmes auxquels est confronté le centre Yasagu ? Comment rendre ce centre autosuffisant ? Ce constat pose également des questions sur les projets de charbon vert en général : est-ce possible qu'un projet de production de charbon vert soit rentable ? Sous quelles conditions ? Pour répondre à ces questions et avec l'objectif d'identifier des clés de compréhension des projets de charbon vert, l'Agence des Micro-Projets a choisi de mener une étude d'évaluation

et de capitalisation sur la thématique du charbon vert.

Le point de départ de cette étude est une évaluation du projet conduit par Yasagu à Bandiagara, qui se centre principalement sur les difficultés rencontrées par le centre aujourd'hui pour la pérennité et la reproductibilité du projet. Le choix d'Yasagu de travailler uniquement avec des résidus ménagers non utilisables pour d'autres usages constitue évidemment une grande contrainte qui a des conséquences importantes tant sur la qualité du charbon produit que sur la facilité de collecte de la matière première.

Cependant, plus que l'analyse d'un projet ponctuel, l'étude menée a pour objectif de mener une réflexion sur la pertinence des projets de charbon vert et de tirer les

« Le charbon vert semble être une alternative très séduisante au bois énergie. »



Charbon vert grand format – 8 heures de combustion, fabriqué à base de résidus ménagers, fondation Arise, Ouganda.



Stand de l'entreprise Brades, foire Internationale de Dakar, Sénégal.

Four ouvert de carbonisation de résidus de culture, association Masupa, Ouganda.

Sac d'emballage avec notice d'utilisation du charbon vert, créé par M. Samsony, Ouganda.

principaux enseignements de ces interventions pour formuler des conseils de bonnes pratiques pour leur reconduction. La recherche et analyse bibliographique a permis d'avoir une première vision générale des projets mais l'information disponible n'était pas suffisamment concrète et précise pour permettre de tirer des conclusions pratiques pour le développement de microprojets. Il était donc nécessaire de partir sur le terrain à la rencontre de ces projets. Deux pays ont été sélectionnés : le Sénégal comme pays représentant l'Afrique de l'Ouest et l'Ouganda comme pays représentant l'Afrique de l'Est. Dix projets ont été visités au total.

Des études de cas essentielles

Visiter les projets a permis de recueillir l'information nécessaire pour pouvoir réaliser une analyse comparative de différentes techniques existantes pour la fabrication de charbon vert. Cette information n'était pas disponible à travers des sources bibliographiques. Les projets

visités ont montré une grande confiance dans l'étude et ont accepté de donner les données techniques et financières de leur système de production. Pour que ce climat de confiance s'instaure, il était essentiel de se rendre sur place.

En allant sur le terrain, il a été également possible de voir les énormes difficultés de rentabilité rencontrées par les projets, ce qui n'est pas visible à travers une recherche internet. De manière générale, la production réelle est souvent bien inférieure à la capacité de production (qui est l'information publiée sur les sites web). Aller sur place a permis de voir que certains projets tournent au ralenti ou sont même arrêtés, en attente de nouveaux financements. Le charbon vert est difficilement rentable face à la concurrence du bois énergie dont le prix reste actuellement relativement faible. Les projets qui semblent sortir leurs épingles du jeu incorporent une part importante de poussier de charbon. Doit-on considérer le charbon fabriqué à partir de poussier de charbon comme du charbon vert ? Les opinions divergent souvent sur ce point. Cependant aller sur le terrain n'a pas

« Le charbon vert est difficilement rentable face à la concurrence du bois énergie. »



Résidus ménagers carbonisés, association Yasagu, Mali.

seulement permis d'identifier les difficultés des projets, mais également de voir les réussites et les stratégies déployées par chacun pour faire face aux obstacles. Chaque projet témoigne d'une créativité certaine et a développé des pratiques extrêmement intéressantes, que ce soit au niveau de la collecte de matière première, de la production du charbon ou de sa vente. La somme de ces bonnes idées permettra sûrement d'apporter de l'information essentielle pour la définition de nouveaux projets de charbon vert. Et il aurait été très difficile de collecter ces données sans aller sur le terrain et sans avoir un réel échange avec les producteurs de charbon vert. Finalement, travailler sur le terrain a

permis de comprendre à quel point une capitalisation sur la thématique « charbon vert » était une réelle demande pour les acteurs de cette nouvelle filière. Tous les projets visités ont montré un grand intérêt à connaître le charbon produit par les autres projets, la technologie choisie, la stratégie de vente. Ils attendaient d'avoir accès à des données concrètes et pratiques, qu'ils pourraient appliquer à leur tour dans leur projet.

Mathilde LAVAL

Experte internationale, agro-économiste, elle est spécialisée en développement rural, en Amérique latine - Caraïbes et Afrique

Économies d'énergie et alternatives énergétiques pour lutter contre les changements climatiques

La biomasse est utilisée quotidiennement pour des besoins domestiques par près de la moitié de l'humanité. Sans une gestion durable des écosystèmes dont elle provient, la biomasse énergie est dite non renouvelable et son usage se traduit par un phénomène de déforestation. En réponse à ce phénomène, trois axes de recherches complémentaires ont été développés utilisant pour levier la nature du combustible, l'efficacité énergétique des équipements utilisés et la gestion durable des parcs lignagers.

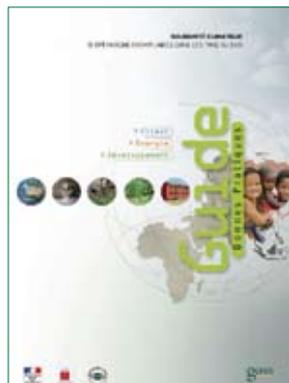
Le charbon vert, espoirs et réalités d'une alternative énergétique séduisante.



Publiée en février 2014, cette étude met en exergue les difficultés et limites rencontrées dans le développement d'alternatives combustibles au charbon de bois mais également les succès rencontrés par les porteurs de projets dans quatre pays du Sud. Par Mathilde Laval, édition La Guilde, téléchargeable gratuitement en ligne sous format PDF, en français.

www.agencemicroprojets.org

Guide pédagogique de bonnes pratiques, climat, énergie, développement.



Élaboré en 2008 par le Geres, ce guide offre un aperçu des technologies et des démarches exemplaires associant développement et lutte contre les changements climatiques. Les 18 opérations exposées portent sur l'efficacité énergétique, la maîtrise de la demande en énergie, les énergies renouvelables, la valorisation des déchets, les pratiques agricoles résilientes et la lutte contre la déforestation.

Éditions Geres, 150 pages, téléchargeable gratuitement sous format PDF, en français et anglais.

www.geres.eu/fr/ressources/publications



Four fermé de carbonisation de résidus de culture de type 3 fûts, entreprise biochar, Sénégal.

Étape de compactage pour la production de briquettes à partir de résidus ménagers, fondation ARISE, Ouganda.

Séchage de briquette grand format, association Masupa, Ouganda.

Dossier spécial eau



Depuis 10 ans, l'accès à l'eau et à l'assainissement a été l'une des priorités de l'aide internationale.

Peut-on pour autant dire que ce défi est aujourd'hui atteint ?

Eau et assainissement

Priorité à la formation, à la sensibilisation et à la concertation

L'accroissement des moyens financiers disponibles et le recours à une expertise diversifiée ont favorisé la démultiplication des initiatives et partenariats portés par des associations de solidarité. Reste que l'action doit être pertinente et efficace pour être légitime.

L'accès à l'eau et à l'assainissement est un facteur primordial de développement socio-économique et durable. Malgré les efforts d'investissement consentis par la communauté internationale qui a reconnu le droit à l'eau potable en 2010, près d'un milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et près de 2,6 milliards à des services d'assainissement.

Le défi à relever nécessite une mobilisation de toutes les énergies au Nord comme au Sud de l'ensemble des acteurs. Les acteurs associatifs de solidarité ont toute leur place dans cette dynamique. Plusieurs enjeux sont cependant à bien prendre en compte.

Des enjeux à maîtriser

Connaître l'environnement institutionnel dans les pays en développement

Le secteur de l'eau et de l'assainissement, en particulier en Afrique, a grandement évolué, et les acteurs du secteur s'accordent pour formuler le besoin de redéfinir certains enjeux du secteur à la lumière, notamment, d'une première décennie de maîtrise d'ouvrage communale (pour les pays pionniers en matière de décentralisation), d'une forte évolution du milieu rural (qui tend vers une demande de services de type urbain et aspire à une professionnalisation de ces services), d'une croissance très rapide des petites

villes et villes secondaires et de la poursuite de l'accroissement des périphéries des grandes villes. Il est donc nécessaire de mieux comprendre ces enjeux, tant sur les aspects techniques, financiers, institutionnels, organisationnels et socio-économiques notamment.

Qualité des interventions et pérennité du service

Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ne se limite pas à la construction ou à la rénovation ponctuelle d'équipements : il s'agit de réfléchir à la mise en place d'un service performant et durable. Cela implique d'une part d'accorder une attention importante aux activités relatives à l'organisation du service (gouvernance, couverture des coûts d'exploitation et de maintenance). Renforcer l'accès à des équipements adaptés aux besoins et aux usages n'est pas suffisant, loin s'en faut, pour contribuer automatiquement à des changements de comportement et à l'adoption de pratiques d'hygiène. Agir par la formation et la sensibilisation des populations permet bien souvent des résultats spectaculaires.

Assurer la cohérence des actions menées

Si l'une des forces de la coopération décentralisée et non gouvernementale tient dans la diversité de ses interventions et de ses acteurs, le problème de la cohérence des actions se pose de façon récurrente. D'une part, de nombreux projets continuent de se côtoyer sans se connaître, manquant des opportunités de mutualiser des moyens ou de s'articuler afin de maximiser les impacts. D'autre part, les acteurs français porteurs d'une action ne prennent pas toujours en compte les stratégies de développement sectoriel des États et des collectivités locales dans lesquelles ils interviennent.



À travers ces actions diversifiées en matière d'accompagnement des initiatives de solidarité internationale dans le domaine de l'eau, le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) vise au renforcement collectif de la capacité d'agir efficacement. Cet accompagnement se focalise sur les collectivités locales, les syndicats des eaux et les acteurs associatifs. Il a pour but de renforcer la coopération de proximité, de la rendre plus efficace, plus cohérente avec les cadres d'intervention nationaux et compatible avec les aides multilatérales et bilatérales, dont elle constitue un complément indispensable. Face à des sollicitations de plus en plus nombreuses et de plus en plus pointues, le pS-Eau a grandement élargi son offre d'accompagnement.

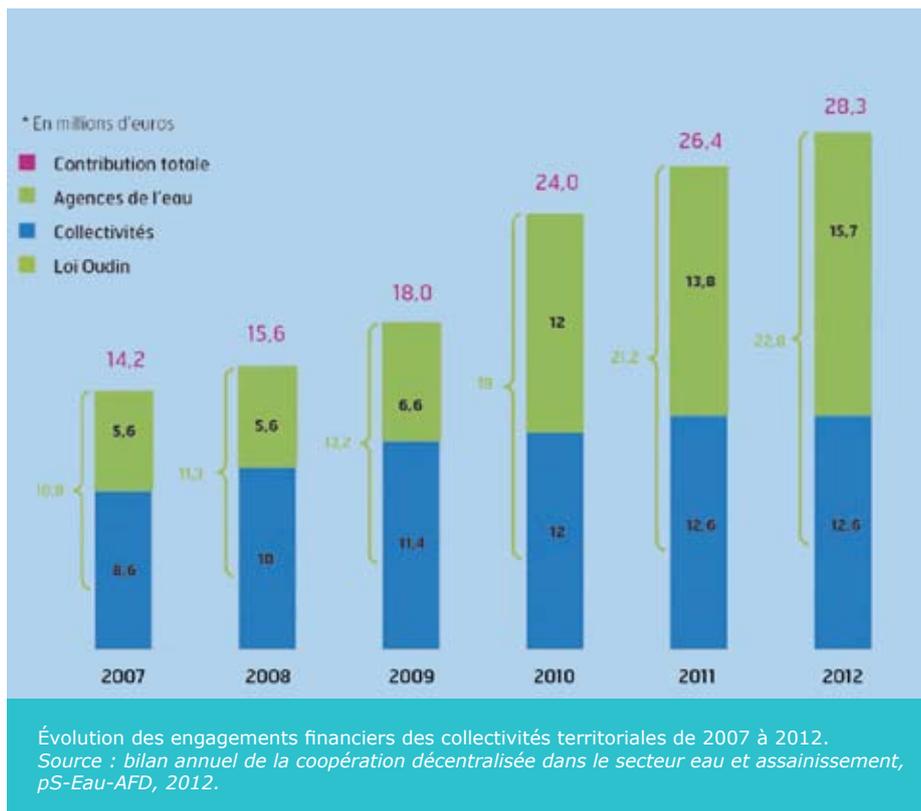
Des moyens financiers pour agir

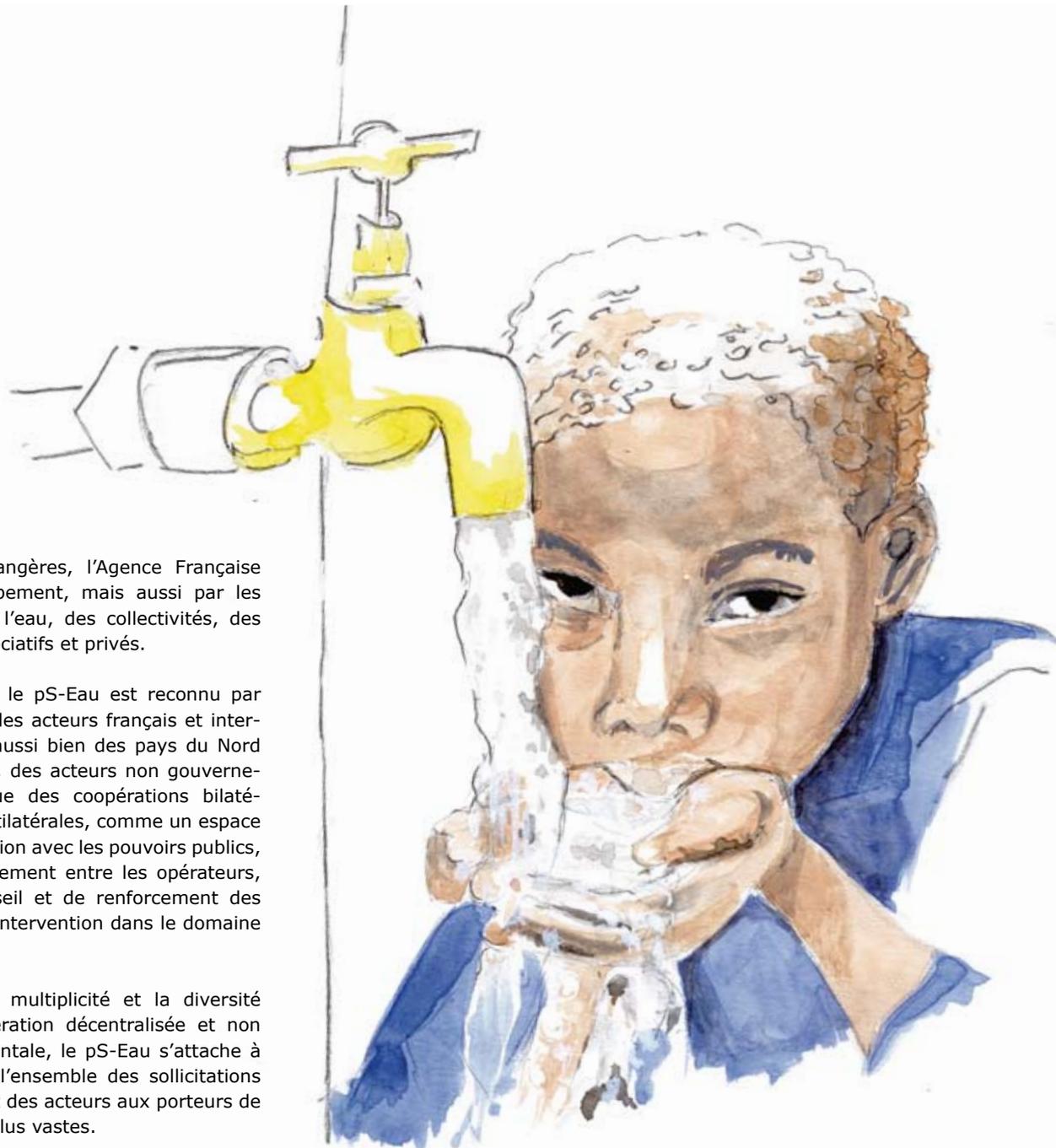
L'adoption de la loi Oudin-Santini, en février 2005, offre de nouvelles opportunités. Elle autorise les collectivités territoriales qui le souhaitent ainsi que les agences de l'eau à affecter un maximum de 1 % des recettes propres de chacun de leurs budgets relatifs aux services d'eau et d'assainissement à des actions de coopération pour l'eau. En 2013, les financements Oudin-Santini correspondent à 80 % des financements publics non étatiques engagés.

Les acteurs privés (fondations, professionnels de l'eau) participent activement à la coopération pour l'accès à l'eau et l'assainissement et ce, dans des proportions conséquentes et des modalités de mise en œuvre variées. Les dotations contribuent à la diversification des financements (4 millions d'euros engagés en 2012). À travers le volontariat et le mécénat de compétences, les partenaires privés fournissent d'autre part un appui technique apprécié aux initiatives de coopération.

Le pS-Eau, un réseau multi-acteurs

Le programme Solidarité Eau est un réseau thématique multi-acteurs créé en 1984, lors d'un sommet des ministres européens pour accompagner les initiatives locales de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Le pS-Eau est soutenu par les pouvoirs publics français, le ministère des





Affaires étrangères, l'Agence Française de Développement, mais aussi par les agences de l'eau, des collectivités, des acteurs associatifs et privés.

Aujourd'hui, le pS-Eau est reconnu par l'ensemble des acteurs français et internationaux, aussi bien des pays du Nord que du Sud, des acteurs non gouvernementaux que des coopérations bilatérales et multilatérales, comme un espace de concertation avec les pouvoirs publics, de rapprochement entre les opérateurs, d'appui-conseil et de renforcement des capacités d'intervention dans le domaine de l'eau.

Reflétant la multiplicité et la diversité de la coopération décentralisée et non gouvernementale, le pS-Eau s'attache à répondre à l'ensemble des sollicitations du plus petit des acteurs aux porteurs de projets les plus vastes.

Comprendre les enjeux, appuyer les initiatives, partager des enseignements

Pour assurer ses missions, l'équipe d'animation est organisée en 3 pôles :

● Recherche et développement

- Assurer une veille scientifique afin d'identifier les nouveaux enjeux pour les services d'eau potable et d'assainissement ;
- Approfondir les connaissances par l'animation de groupes de travail thématiques et la conduite de programmes de recherche ;
- Mettre en œuvre les enseignements de la recherche dans le cadre d'actions opérationnelles menées sur le terrain.

● Appui-conseil

- Élaboration et mise à disposition d'outils méthodologiques pour la conception et le montage de projets ;
- Accueil et accompagnement des acteurs français de coopération ;
- Échange d'expériences et capitalisation des pratiques ;
- Animation d'espaces de dialogue et de concertation sur des pays d'intervention privilégiés (Madagascar, Niger, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Bénin, etc.).

● Communication

- Recensement des acteurs et des actions : annuaire des acteurs, fiches-actions, monitoring des actions ;
- Mise à disposition d'informations sur l'eau et l'assainissement : réunions d'information, site web, lettre d'information, mailings ciblés, bibliothèque numérique ;
- Diffusion des enseignements de la recherche : rencontres thématiques, publications.

Sandra MÉTAYER

Chargée de mission, Coalition Eau

Guillaume AUBOURG

Directeur adjoint, programme Solidarité Eau

Objectifs du millénaire pour le développement : quels impacts ?

Pour l'eau et l'assainissement, qui n'étaient que des sous-objectifs de l'Objectif du millénaire pour le développement sur l'environnement (OMD 7), la question de l'agenda post-2015 est cruciale. D'énormes progrès restent à accomplir dans ces domaines, sans lesquels aucun développement durable n'est envisageable.

Entamée dès les années 80 avec le lancement de la première décennie pour l'eau potable et l'assainissement (Diepa), la mobilisation de la communauté internationale a été largement dynamisée à partir de 2015 dans le cadre des fameux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il s'agit d'engagements pris lors du sommet du Millénaire pour le développement de l'ONU en 2005 à New York par 170 chefs d'État et de gouvernement. Un objectif partagé et chiffré : réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

Depuis 2010, la communauté internationale se félicite d'avoir atteint la cible des OMD pour l'eau. Un succès en demi-teinte. De fortes disparités géographiques sont constatées au niveau des continents comme parfois à l'échelle interne dans les pays. Par ailleurs, l'indicateur retenu mesure le recours à des « sources d'eau améliorées » (c'est-à-dire protégées de la contamination par des matières fécales), et non pas l'accès à une eau véritablement potable. Si 768 millions de personnes ne bénéficient pas de sources d'eau améliorées, en réalité, ce sont encore 2 à 4 milliards de personnes qui ne consommeraient pas une eau potable. La cible sur l'assainissement reste quant à elle encore loin d'être atteinte, puisque 2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des installations sanitaires améliorées.

Cette annonce de « succès » pour la cible eau risque paradoxalement de voir l'eau sortir des priorités de la communauté internationale. Des inquiétudes renforcées par le fait que certaines réflexions sur l'après-2015 semblent « oublier » cette thématique : si le panel de haut niveau sur le post-2015 recommande l'adoption d'un objectif sur l'eau, d'autres rapports récents, comme celui du secrétaire général des Nations unies (août 2013), ne mentionnent pas l'eau et l'assainissement parmi les thématiques phares de l'après 2015.

L'ampleur des défis ne doit pas être sous-estimée. C'est pourquoi les ONG membres de la Coalition Eau et le pS-Eau se mobilisent pour défendre l'adoption d'un objectif dédié à l'eau dans l'agenda post-2015. Ils demandent à ce que les États – au premier rang desquels la France – se positionnent en faveur d'un objectif qui vise l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, la gestion durable des ressources en eau, la réduction des pollutions et la résilience aux crises. En s'appuyant sur les travaux menés par la société civile, comme la plate-forme Action mondiale contre la pauvreté (AMCP), les États devront définir un nouveau cadre pour l'après-2015, reposant sur des indicateurs fiables, mesurables et participatifs, afin d'éviter de reproduire les écueils des OMD.

www.un.org/fr



La Coalition Eau est un regroupement d'ONG qui œuvre à promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous, à travers la préservation et la gestion durable de la ressource et la construction de compétences locales, pour des services publics efficaces, transparents et qui intègrent des mécanismes de contrôle par les usagers.

www.coalition-eau.org,

Programme Solidarité Eau
www.pseau.org / pseau@pseau.org

Eau potable

3 contextes, 3 associations, 3 approches

Favoriser l'accès à l'eau potable et sensibiliser les populations à une utilisation hygiénique de cette eau, telles sont les actions menées par Kynarou dans le sud de l'Inde, blueEnergy au Nicaragua et Action Solidarité Pays Oubliés en Mongolie.



Ci-dessus : rencontre avec les représentants des comités de gestion des élèves de Amala AnnaiHr. Sec school de Chintalacherry, Inde.

Ci-contre : les bouteilles des élèves de l'école de Chintalacherry, Inde.



Des filtres à eau dans les écoles

Porteur du projet : Kynarou

Pays : Inde

Localité : Tamil Nadou, district de Theni

Population cible : écoliers dans 11 écoles du district

Partenaires locaux : l'association Rural Environment Awareness Legal and Development (REAL)

Partenaires financiers : Fondation Grand Orient de France, La Guilde

Date de lancement du projet : juillet 2012

Date de fin du projet : avril 2013

Quand on dit projet de développement, on pense solutions matérielles. Mais, sur le terrain, on se rend vite compte que les pratiques sociales sont les barrières les plus résistantes. C'est pourquoi nous avons décidé de retourner sur les bancs des écoles avec notre projet « Schoolfilter ».

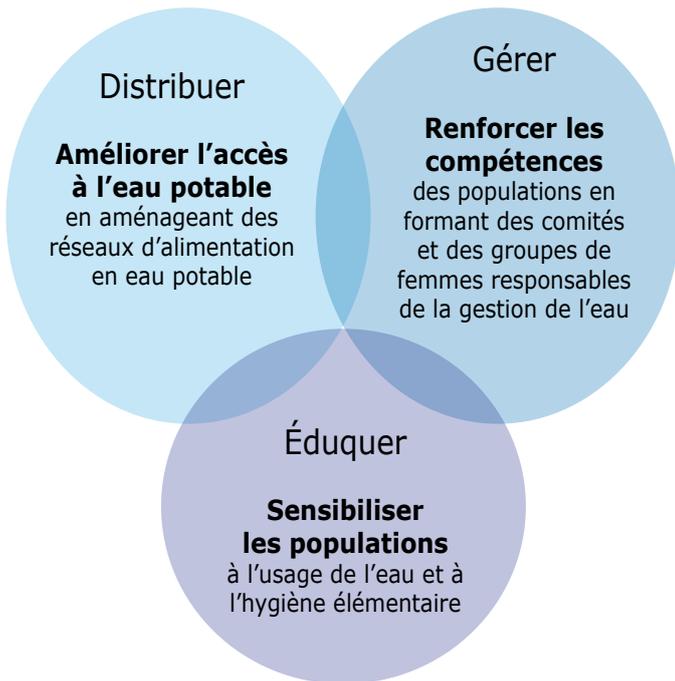
Neuf ans de terrain

Nous intervenons en Inde depuis 2004 en faveur des populations les plus défavorisées. Notre premier projet s'intitulait alors « Initiative eau et développement ». Kynarou a été créé suite à une mission humanitaire au cours de laquelle nous avons constaté comme le système de division et de hiérarchie sociale et donc de castes en Inde a fait naître des îlots de misère dans le pays qui se traduisent sur la thématique de l'eau et de l'assainissement par la privation de 54 % de la population de l'accès à l'assainissement et à 12 % de celle-ci de l'accès à l'eau potable.

Dès le départ, nos actions ont été motivées par la demande des partenaires locaux, ONG, SHG, travailleurs sociaux et autorités locales de les assister à la mise en place d'aménagements de réseaux d'alimentation en eau potable et de structures sanitaires. Mais au fil de nos neuf années d'expérience, force a été

de constater que dans les villages où nous intervenons, le problème de l'eau est lié aux pratiques des populations, même si le manque d'infrastructures est réel. Il nous a donc fallu penser nos actions autrement, en liant étroitement la construction et l'aménagement avec le social et l'individuel.

De fait, les problèmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement pourraient être résolus par les forages et les constructions de sanitaires. Mais quel serait le sens de ces constructions sans les utilisateurs ? Ainsi, nos actions s'articulent selon le schéma suivant :



Ouverture au dialogue

Le projet SchoolFilter fait partie de notre programme global Eau et assainissement. Il vise à installer des filtres à eau dans les écoles des villages dans lesquels on est intervenus et où nous avons amélioré l'accès à l'eau et à l'assainissement. Nos objectifs ont été de faire en sorte que l'accès à l'eau potable soit continu, à la maison et à l'école, pour ces enfants mais également d'informer et d'éduquer la population dès le plus jeune âge aux problèmes liés à l'eau. En installant 50 filtres à eau dans 11 écoles de cinq de nos villages d'intervention, nous avons trouvé un prétexte pour mobiliser et faire questionner les plus jeunes sur ce bien vital et fragile qu'est l'eau.

À plus petite échelle, comme nous avons introduit les constructions dans les villages, nous avons introduit dans les écoles des filtres à eau qui représentent tous deux une innovation, de nouveaux gestes par rapport à l'eau, ce qui nécessite forcément une information et une éducation.

Avant l'installation des filtres à eau dans les classes, les éducateurs sociaux de nos partenaires organisent une séance d'information auprès des écoles avec les élèves et les enseignants. Ces séances ont pour thèmes :

- l'importance de l'eau potable,
- les modes de contamination de l'eau,
- les maladies hydriques et les modes de prévention,

- les modes de désinfection de l'eau au niveau de la famille,
- prévention du gaspillage de l'eau,
- prévention des eaux stagnantes,
- méthodes d'économie d'eau et système de collecte des eaux pluviales,
- nettoyage des citernes à eau.

Responsabiliser la jeune génération

Les élèves participant à cet atelier sont les élèves membres du comité de gestion, dont le rôle est de représenter les consommateurs. Ainsi, leur premier rôle est de partager avec les autres enfants ce qu'ils auront appris lors de cette formation. Par la suite, une fois les filtres à eau installés, ils devront faire remonter les requêtes et remarques de leurs camarades auprès de notre partenaire local et nous-mêmes. Enfin, ils devront faire un suivi du matériel mis en place et faire un signalement en cas de dysfonctionnement de celui-ci auprès des autres élèves, de la direction de l'école, de notre partenaire local et du distributeur de filtre. Au cours de son activité, c'est-à-dire tout au long de l'année scolaire, ce comité de l'eau des écoliers est encadré par des enseignants qui bénéficient eux aussi d'une formation. Une fois les filtres installés dans l'école, les élèves, à tour de rôle, ont le droit de ramener une bouteille d'eau chez eux. Ce qui nous amène à un autre niveau, celui des familles. Car si le filtre à eau en classe est vecteur de changement à l'école, la bouteille d'eau filtrée à la maison est un prolongement de celui-ci, s'ajoutant aux changements que nous avons induits par les actions de sensibilisation de notre partenaire ainsi que par les travaux de rénovation et de construction que nous avons conduits dans les villages.

Six mois après l'implantation de notre projet, nous sommes allés à la rencontre des élèves membres des comités de gestion et des enseignants pour savoir comment ils gèrent le quotidien avec les filtres à eau implantés dans l'école. Si au départ l'eau filtrée a eu peu de succès du fait qu'elle a un goût différent de celle que l'on trouve dans les robinets publics, très vite, elle s'est avérée insuffisante autant pour leurs camarades que pour leurs familles. Ils nous parlent aussi de ce qu'ils partagent régulièrement à leurs proches par rapport à leur formation initiale : le lavage régulier des mains, l'usage des toilettes, faire bouillir l'eau... des gestes pour réduire les risques de maladies. De plus, bien plus que de nous demander de nouveaux filtres, ils nous ont fait un plaidoyer sur la nécessité de repenser la distribution de l'eau dans le village mais aussi la construction de plus de sanitaires dans l'école pour les filles. Ces requêtes nous ont montré que nous avons réussi avec les filtres à eau à former de futurs citoyens informés sur l'eau, qui seront capables d'exprimer leurs besoins.

Travailler avec toutes les couches de la population des villages, toutes castes, tous âges et tous sexes confondus est notre assurance vers le changement de comportement des populations par rapport à l'eau et l'assainissement. Si nous arrivons à responsabiliser les plus jeunes sur la gestion coopérative d'un filtre à eau à l'école, nous amènerons plus aisément les autorités locales à faire de la problématique de l'eau un automatisme dans leurs projets de développement.

Ranovona TIANA

Assistante de direction Kynarou



Ci-dessus : habitant participe à la construction d'un puits baptiste, Nicaragua.

À gauche : une famille réceptionne et installe un filtre et son réceptacle, Nicaragua.

À droite : photo de famille devant un filtre à eau à nouveau réceptacle, plus hermétique, Nicaragua.



Un filtre à sable pour chaque ménage

Porteur du projet : blueEnergy

Pays : Nicaragua

Localité : ville de Bluefields

Population cible : population urbaine des quartiers défavorisés de Bluefields

Partenaires locaux : Lycée technique INATEC, Mairie de Bluefields, représentants de quartiers

Partenaires financiers : La Guilde, la Région Île-de-France

Date de lancement du projet : avril 2011

Date de fin du projet : juillet 2012

Bluefields, Nicaragua, 50 000 habitants, capitale de la Région Autonome Atlantique Sud (RAAS), sur la côte Caraïbes. 95 % des logements ne sont pas alimentés en eau potable et 98 % des puits traditionnels sont gravement pollués. D'où la nécessité de creuser plus profond pour accéder à de l'eau plus saine, qu'il faut encore filtrer pour la rendre propre à la consommation.

D'avril 2011 à juillet 2012, blueEnergy a conduit et réalisé un programme permettant d'apporter de l'eau potable à 150 familles de Bluefields. Faire reculer les maladies liées à l'eau et surtout la mortalité infantile (élevée dans cette région : 22/00), améliorer l'éducation à la santé et à l'hygiène, permettre la reconnaissance accrue des femmes comme membres actifs de leur communauté en sont les principaux objectifs. Sur place, l'équipe de blueEnergy a travaillé avec les autorités et institutions locales (Mairie, lycée technique Inatec, université, asso-

ciations, organisations religieuses, chefs de communautés) et, au niveau national, avec le ministère de la Santé et l'entreprise publique des réseaux d'eau et d'assainissement. Pour réaliser ce projet, blueEnergy a mobilisé une équipe d'une douzaine de personnes, dont huit de nationalité nicaraguayenne, à tous les niveaux de compétences.

Tout a commencé par le choix du quartier et des familles bénéficiaires. Avec la Mairie, les services de santé, les dirigeants des communautés et des Églises, les besoins les plus urgents ont été repérés. Toujours en interaction avec les acteurs locaux, l'équipe de blueEnergy a sélectionné les familles fortement motivées dont la détermination semblait suffisante pour suivre le processus jusqu'au bout. Un représentant de chaque famille



Livret de santé complétant la formation des familles, avec le logo des partenaires et séance de formation à l'hygiène et la santé, d'abord une affaire de femmes.

a alors suivi une demi-journée de formation générale à l'hygiène et à la santé, ainsi qu'à l'utilisation des filtres et des puits. Et 18 promoteurs de santé, volontaires et indemnisés par le ministère de la Santé, ont été préparés à la maintenance des futures installations et au contrôle du respect des bonnes pratiques d'hygiène.

Les familles bénéficiaires participent.

Puis a commencé la phase de construction des 100 filtres et des 30 puits. Elle a mobilisé la participation effective de chaque famille bénéficiaire. Pour chaque puits (distribuant 5 familles), 2 représentants par famille effectuent le travail, dirigés par le technicien de blueEnergy, durant 6 à 15 jours, suivant la nature du sol. Les puits « baptistes » sont étroits et profonds (jusqu'à 30 mètres), permettant d'atteindre des eaux souterraines moins polluées. Une fois terminé, le puits est la copropriété des 5 familles qui doivent en assurer la maintenance. Quant à la construction des filtres de biosable, elle mobilise chaque famille durant une journée dans l'atelier de l'Inatec. Cette appropriation

des équipements par le travail fourni permet aux bénéficiaires de mieux assurer la maintenance et même d'apporter des améliorations : un ouvrier a eu l'idée d'adjoindre un levier à la pompe manuelle des puits pour qu'elle soit plus aisément manoeuvrable par femmes et enfants.

Trois visites de suivi ont été effectuées pour contrôler le bon usage et l'entretien des installations. BlueEnergy a effectué des contrôles de la qualité de l'eau : l'eau des puits après filtration est bien potable, mais les conditions de conservation révèlent souvent de nouvelles contaminations, ce qui nous a amenés à renforcer l'éducation à l'hygiène et obligés à concevoir des réceptacles plus hermétiques.

Ces installations sont appelées à se multiplier, à connaître d'autres améliorations tirées de l'expérience et à s'inscrire dans un programme élargi avec construction de latrines évitant la contamination des eaux souterraines.

Marie-Claude SCHERRER

Responsable des relations extérieures blueEnergy France



Ci-dessus : Uliastai, quartier à l'ouest de la capitale, où ASPO intervient et où vivent plusieurs dizaines de milliers de personnes, Mongolie.

Ci-contre : (à gauche) camion citerne à eau, (à droite) vue sur Oulan Bator, Mongolie.



Transport et stockage de l'eau potable

Porteur du projet : Action Solidarité Pays Oubliés

Pays : Mongolie

Localité : Oulan Bator

Population cible : familles d'anciens nomades récemment arrivés à Oulan Bator, dans les quartiers de yourtes d'Uliastai et Khujirbulan

Partenaires locaux : association de femmes CAT, dirigée par Ariunaa

Partenaires financiers : La Guilde

Date de lancement du projet : 2010

Date de fin du projet : projet réalisé en 2010 et 2011 à Uliastai

La Mongolie : un pays en mutation, une population qui souffre

La chute du communisme et des structures étatiques associées, les catastrophes climatiques répétées qui ont décimé les cheptels, la corruption d'une jeune démocratie, sont autant de causes des profonds bouleversements que connaît la Mongolie. En quelques années, sa capitale, Oulan Bator, a vu sa population exploser. Elle abrite aujourd'hui près de la moitié des 2,8 millions d'habitants du pays. Les familles affluent de tout

le pays et se sédentarisent dans les quartiers périphériques de la ville. Les nouveaux arrivants installent leur yourte et délimitent leur espace de vie par quelques planches de bois. Les plus anciens construisent de petites habitations en dur. Aucun n'a l'eau courante.

Il existe de rares points d'eau. Les habitants doivent s'y déplacer chaque jour et transporter le précieux liquide dans de grands réservoirs. De retour chez eux, ils puisent dans ces baquets afin de préparer le repas, laver les enfants, faire la vaisselle... Les instruments de puisage et de stockage de l'eau sont souvent sales et constituent un vecteur de propagation de maladies.

400 foyers équipés et formés depuis 2010



400 bidons équipent les yourtes d'Oulan Bator, Mongolie.

ASPO travaille à améliorer la qualité de l'eau consommée par les habitants et à éviter les risques d'infections et de contamination grâce à l'apprentissage de gestes fondamentaux d'hygiène, et à l'équipement des foyers en instruments de puisage adaptés.

Les familles bénéficiaires sont identifiées sur la base de critères socio-économiques, par une association mongole partenaire « CAT », et en lien avec le gouvernement local. Cette double-approche associative et administrative nous permet d'embrasser un grand nombre de foyers, ainsi que de nous assurer de leurs

besoins et de leur souhait de participer à ce programme. Nous rendons ensuite visite à chacun, définissons ensemble l'emplacement futur du bidon à robinet, expliquons les quelques règles d'utilisation et nous chargeons d'inscrire au moins un membre du foyer aux sessions de formation organisées par notre partenaire CAT.

Cette formation aux gestes élémentaires d'hygiène a lieu sur deux demi-journées pour faciliter la participation des inscrits. Un médecin est associé à la préparation et à l'animation des sessions. Une attention particulière est portée aux femmes enceintes, aux jeunes enfants et aux personnes âgées qui composent les foyers.

Trois mois après, nous rendons visite une seconde fois à chaque famille bénéficiaire. L'objectif est de s'assurer de la bonne utilisation du matériel, dans la durée, et de répondre à leurs éventuelles questions.

Trois ans après le lancement de la première campagne, nous sommes aujourd'hui confrontés à la problématique de l'usure des bidons, et prévoyons un renouvellement partiel, au cas par cas, du matériel, courant 2014.

Caroline BAKRA
présidente ASPO

AVENTURE n°137



L'Initiative Eau et Développement menée par l'association Kynarou regroupe les projets menés depuis 2008. Son but est la standardisation des réseaux d'alimentation en eau potable et des structures sanitaires dans des zones défavorisées du sud de l'Inde pour l'amélioration des conditions de vie, d'hygiène et de santé des populations. En effet, les vecteurs « santé et hygiène » peuvent considérablement être améliorés grâce à une eau de qualité et des installations hydrauliques et sanitaires adaptées. Kynarou est d'ailleurs née à la suite d'une première mission humanitaire menée auprès de populations intouchables souffrant du manque d'eau et d'hygiène, dû à la persistance du système de castes.

www.kynarou.fr



La mission de blueEnergy est d'améliorer les conditions de vie des populations isolées en développant énergies renouvelables et services de base associés, dans une approche globale. Bénéficiant de soutiens internationaux, blueEnergy inscrit son action dans le long terme. Elle développe non seulement les infrastructures nécessaires, mais aussi les compétences des populations locales en les impliquant directement dans la conception, la construction et la mise en place des systèmes énergétiques et autres solutions. De plus, les systèmes d'énergies renouvelables de blueEnergy contribuent à une amélioration durable des conditions de vie des populations concernées. Ils rendent possibles un éclairage individuel et collectif écologique, le traitement de l'eau, le stockage des médicaments et la réfrigération des produits de la pêche.

www.blueenergygroup.org

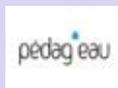


Association Solidarité Pays Oubliés (ASPO) est implantée depuis 2006 en Mongolie, tout d'abord en banlieue d'Oulan Bator dans le district d'Uliastaï puis en 2012 dans le quartier d'Ougir Boulan. L'approche de l'association a été de proposer une aide globale aux familles d'ex-nomades récemment arrivées dans les bidonvilles d'Oulan Bator, en facilitant leur insertion économique et sociale par des actions à caractère éducatif, sanitaire, et de création d'emplois. Ce projet intégré, associé au principe d'unité géographique, permet à une même famille de bénéficier de plusieurs volets de ses initiatives (scolarisation des enfants, projets d'hygiène, insertion et formation, maraîchage...).

<http://solidaritepaysoublies.org>

Des outils pour agir

Les moteurs de recherches incontournables



Pedag'eau

Bibliothèque numérique consacrée aux outils pédagogiques dans le domaine de l'eau.

www.pedag-eau.fr



La base de données du pS-Eau

Elle met en ligne un atlas de plus de 1 000 opérations, le bilan annuel des engagements financiers publics ainsi que de nombreux documents référence dans le domaine de l'eau.

www.pseau.org



Wiki Water

Encyclopédie multimédia sur le secteur de l'eau. Édité sous forme d'un système collaboratif, elle met à disposition des solutions techniques simples, astucieuses et économiques pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement partout dans le monde.

www.wikiwater.fr



L'Observatoire des microprojets

Centre de ressource de l'AMP. Il met à disposition des supports méthodologiques et techniques adaptés à l'approche par microprojets.

www.agencemicroprojets.org

Guides et ouvrages

Glossaire sur l'Eau

Plus de 1 000 termes répertoriés par les partenaires du Système d'Information sur l'Eau.

Accès à l'eau potable dans les pays en développement

Ouvrage proposant une liste de questionnements qu'il est nécessaire d'avoir avant d'agir selon sept critères d'analyse.

Intervenir pour l'assainissement dans les pays en développement

Collectivités locales, ONG et partenaires financiers trouveront dans ce document des repères pour garantir la pertinence de leurs interventions et optimiser la qualité des actions.

Outils pour la conception et la mise en oeuvre de dispositifs de suivi-évaluation pour les projets eau et assainissement

En 2011, le F3E, le pS-Eau et l'Arene Île-de-France lançaient une démarche collective pour la définition d'outils communs de suivi-évaluation des actions eau et assainissement.

Eau et collectivités territoriales

La plaquette « 1 % solidaire pour l'eau ».

Les acteurs à connaître

Les agences de l'eau

Depuis l'adoption de la Loi Oudin, les six agences de l'eau françaises participent activement à la promotion de la coopération et au soutien financier des projets de solidarité. www.lesagencesdeleau.fr

Partenariat français pour l'eau

Plate-forme française qui réunit 120 organisations publiques et privées pour promouvoir une approche multiacteurs dans les politiques de l'eau au niveau international. www.partenariat-francais-eau.fr

Le réseau Projection

Réseau international de jeunes professionnels dédié à l'accès aux services essentiels urbains dans les pays en développement.

www.reseauprojection.org

Les partenaires financiers

Des bailleurs de fonds soutenant des microprojets :

www.agencemicroprojets.org

Des bailleurs intervenant dans le domaine de l'Eau :

www.pseau.org

Des fondations françaises : www.fondations.org

Les structures d'appui

Le pS-Eau : www.pseau.org

L'Agence des Micro-Projets : www.agencemicroprojets.org

Les réseaux régionaux (multiacteurs) : www.diplomatie.gouv.fr

Partenaires

Les institutions publiques comme privées se mobilisent autour des microprojets de solidarité internationale. Retour sur les dynamiques en cours et présentation de quelques acteurs.

Les microprojets, une spécificité française ?

De par le rapport de proximité qu'ils construisent et l'engagement collectif qu'ils induisent, les microprojets constituent aujourd'hui un maillon essentiel de la solidarité internationale. Comparatif de la place qu'occupent les microprojets au niveau de 15 pays européens.

L'aide au développement est aujourd'hui marquée par quatre tendances lourdes qui en remodelent progressivement les contours :

- une attention forte portée par les grands bailleurs internationaux sur l'efficacité de l'aide au développement, dans la foulée de la Déclaration de Paris (2005) et des Principes d'Action d'Accra (2008), confirmés par le Forum de Busan en 2011 ;
- une contrainte croissante sur les budgets dédiés à l'Aide Publique au Développement (APD) du fait d'une situation budgétaire complexe pour beaucoup de pays européens. L'APD a ainsi reculé de 4 % en 2012 d'après les derniers chiffres publiés par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) ;
- l'émergence de nouveaux acteurs dans l'architecture de la coopération et de la solidarité internationale : fondations, entreprises, autorités locales et régionales... Organisations actives depuis plusieurs années (depuis plus de trente ans pour les collectivités territoriales françaises), leur action est aujourd'hui largement reconnue et leur contribution d'autant plus importante à mesure de l'évolution de la coopération bilatérale. À titre d'exemple, la Fondation Bill et Melinda Gates dispose d'un budget qui dépasse l'APD de la majeure partie des pays donateurs ;
- un soutien citoyen à la solidarité internationale avec les pays en développement qui reste massif. Le dernier sondage AFD/Ipsos présenté en novembre 2012 faisait ainsi état d'un large soutien à l'aide au développement de la part des citoyens

« Le grand public préfère soutenir de façon croissante des petites initiatives dont l'impact serait plus tangible et visible. »

français, 72 % d'entre eux considérant que l'aide au développement était utile et « n'était pas gaspillée ». L'attachement à l'aide au développement est encore plus fort au niveau européen d'après l'Eurobaromètre 352 (publié en septembre 2010) qui précise que 89 % des Européens attachent une grande importance à la coopération internationale.

Dans ce contexte, les microprojets de solidarité internationale occupent une place particulière. Expression plurielle de l'action associative en faveur du développement, ils représentent une permanence dans l'engagement qui tranche avec des budgets d'APD à géométrie variable. Leur place reste cependant encore largement à étudier. Très peu de données ou d'études y ont été consacrées, à l'exception de quelques évaluations de dispositifs de microfinancement de coopérations bilatérales¹. Pourtant, de par le rapport de proximité qu'ils construisent et l'engagement collectif qu'ils induisent (preuve que des associations s'engagent quotidiennement au-delà de leur pays dans la solidarité internationale), les microprojets constituent aujourd'hui un maillon essentiel de la solidarité internationale. En l'absence de données exhaustives sur le sujet, ils restent ainsi peu visibles... et parfois considérés comme peu lisibles.

« Il est difficile de quantifier cette pratique. »

Dans le cadre de l'Observatoire des microprojets, l'Agence des Micro-Projets a souhaité mener un « état des lieux des pratiques des pays européens en termes de microprojets de développement à l'international ». L'enjeu en était double : identifier si cette pratique des microprojets constituait ou non une spécificité française en Europe, et, dans le cas inverse, analyser les modalités de soutien mises en œuvre dans les autres pays européens.

Cet état des lieux s'est centré sur une étude des pratiques de microprojets dans 15 pays européens (France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Suisse) et a permis d'interroger 58 organisations (essentiellement le ministère des Affaires étrangères, les agences de développement, des coordinations associatives et plusieurs acteurs des microprojets).

Une réalité incontournable de la coopération au développement

Malgré une terminologie inégalement partagée, un premier constat est sans appel : la pratique des microprojets ne constitue pas une spécificité française. Ce que Philippe Ryfman nomme le « *continent aveugle* »² de la solidarité internationale est parfois justifié en France par un lien historique avec les pays en développement. Il s'agit en réalité d'une dynamique incontournable de la coopération internationale dans tous les pays européens que nous avons pu étudier. Partout, de nombreuses petites organisations de solidarité internationale sont actives sur le terrain et mettent en œuvre des « microprojets de développement ».

Cette vitalité de l'engagement associatif et citoyen trouve en partie sa source dans un phénomène de globalisation qui, outre une meilleure couverture médiatique des problématiques de développement dans le monde, a permis une prise de conscience



Place de marché, Guinée.

croissante de l'interdépendance du monde et un développement massif des échanges internationaux. Le tourisme est ainsi souvent la première raison avancée par de nombreux interlocuteurs pour expliquer la croissance du nombre d'initiatives de solidarité internationale.

Cet engagement peut également s'expliquer par une perte de confiance vis-à-vis des acteurs traditionnels de l'aide au développement devant l'échec relatif des politiques de coopération au développement. Cette perte de confiance toucherait à la fois les coopérations bilatérales et les grandes ONG dans un certain nombre de pays, le grand public préférant soutenir de façon croissante des petites initiatives dont l'impact serait plus tangible et visible.

Il est difficile de quantifier cette pratique. Cette difficulté est liée, ailleurs en Europe comme en France, à la fois à une nomenclature administrative qui ne permet pas de disposer d'une vision très fine de la typologie des acteurs engagés à l'international et au fait que bon nombre d'initiatives ne passent pas par les circuits traditionnels de la solidarité internationale (guichets de financements, dispositifs d'accompagnement...). Pour autant, les informations que nous avons obtenues permettent de prendre la mesure de ce phénomène : 6 000 à 15 000 initiatives privées estimées aux Pays-Bas, 300 microprojets soutenus par Caritas Italiana chaque année en Italie, plus de 200 microprojets soutenus par Forum Syd en Suède entre 2010 et 2012...

Une terminologie variable mais des caractéristiques convergentes

On parle ainsi d'« *initiatives privées* » aux Pays-Bas, d'« *Initiatives Populaires de Solidarité Internationale* » en Belgique wallonne ou encore de « *4^e pilier* » en Flandre. Le périmètre de ces définitions peut être plus ou moins inclusif et regrouper des catégories d'acteurs plus ou moins homogènes, mais elles mettent toutes en avant quelques éléments structurants pour catégoriser ces pratiques :

- toutes ces initiatives s'inscrivent résolument dans le champ du développement international (elles ne relèvent à ce titre ni de l'action humanitaire ni de l'éducation populaire au sens strict) ;
- elles s'appuient fortement sur le bénévolat ;
- leurs actions sont largement soutenues par la générosité du public, principale source de financement devant les

Une vision européenne partagée

Les atouts d'un microprojet :

- l'apport de nouvelles idées (expérimentation),
- des projets efficaces,
- des partenariats solides,
- une implication des bénéficiaires,
- une capacité à toucher les populations les plus vulnérables,
- le développement d'une compréhension mutuelle.

Les limites d'un microprojet :

- une vision pas toujours suffisamment intégrée du processus de développement,
- des projets parfois fragiles (engagement personnel),
- une relativement faible percolation avec les autres acteurs du développement,
- un déficit de compétences.

financements institutionnels publics ou privés ;

- elles mettent en avant trois valeurs fortes au cœur de leur démarche d'engagement : la proximité dans l'action, le partenariat comme modalité d'intervention et la recherche d'un impact à l'échelle locale.

Il est par ailleurs intéressant de constater que ce secteur particulier de la coopération au développement que constituent les microprojets se définit souvent en creux par rapport aux acteurs de la coopération au développement « classique ». C'est en particulier le sens du terme « 4^e pilier », initié par Patrick Develtere (chercheur à l'Université de Louvain), qui vise à regrouper toutes les initiatives de solidarité qui ne relèvent pas des trois piliers institutionnels de la coopération au développement que sont la coopération bilatérale, la coopération multilatérale et la coopération non gouvernementale reconnue par le gouvernement³. Un mouvement semble à ce titre s'opérer dans plusieurs pays, celui d'une structuration progressive des acteurs des microprojets pour mieux valoriser leurs actions, gagner en reconnaissance et construire une force collective à même de mobiliser plus facilement des financements. C'est notamment le cas en Belgique, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Autriche.

Malgré une diversité de pratiques à l'œuvre et des catégorisations souvent variables (une ONG est considérée comme « petite » au Royaume-Uni si elle dispose d'un budget annuel inférieur à 1 million de livres, seuil qui peut être considéré comme relativement élevé dans d'autres pays), nous avons par ailleurs pu relever une vision tout à fait convergente en termes de contribution des microprojets au processus de développement.

Des dispositifs de financement hétérogènes

Sur les 15 pays que nous avons étudiés, 9 d'entre eux développent des dispositifs de financement destinés spécifiquement aux petits porteurs de projets. Si les ambitions sont multiples, trois arguments principaux sont avancés pour justifier ce soutien :

- élargir la base sociale de la coopération au développement en affirmant l'importance d'une société civile forte au Nord comme au Sud ;
- encourager des expérimentations reproductibles à plus grande échelle ;
- renforcer les capacités des acteurs des microprojets,

les dispositifs étant alors pensés comme des espaces d'apprentissage pour permettre à l'organisation de grandir et de mobiliser les financements conventionnels par la suite.

En Allemagne, en Finlande ou en Autriche, une ligne de financement, au niveau national, est gérée directement par le gouvernement (ministère des Affaires étrangères ou Agence de développement), alors qu'en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni un processus de délégation de subvention à des organisations intermédiaires lui a été préféré. Plusieurs de ces dispositifs visent en effet à favoriser une montée en compétence des organisations pour leur permettre de solliciter des dispositifs plus importants par la suite. Ils proposent à ce titre différentes formes d'appui : un soutien financier au projet, mais également un soutien pour organiser des rencontres entre partenaires, pour réaliser des études de faisabilité ou pour mener des activités de formation. C'est notamment le cas du Project Fund au Danemark ou encore du Scottish Development Small Grants Scheme en Écosse.

La Suisse constitue un exemple intéressant et original, qui combine engagement de l'État et des autorités locales pour soutenir le dynamisme des acteurs associatifs du territoire. Il y existe ainsi des « fédérations cantonales » dans sept cantons, considérées comme des interlocuteurs de niveau stratégique par le gouvernement fédéral et qui bénéficient de financements à la fois du niveau fédéral, des cantons et des communes pour abonder notamment un fonds d'aide au projet pour financer les initiatives des membres de ces fédérations. Si le terme de « microprojet » n'est pas utilisé en Suisse, les programmes financés dans le cadre de ce fonds correspondent souvent à cette forme d'intervention (même s'ils peuvent être parfois plus importants). Outre la gestion du fonds d'aide au projet, les fédérations cantonales jouent également un rôle important de mise en réseau, de renforcement des capacités de ses membres et de sensibilisation du grand public sur la solidarité internationale.

L'accompagnement des acteurs au cœur du processus

Dans cet exemple suisse, le financement et l'accompagnement des acteurs sont donc assurés par une même organisation. C'est un modèle également à l'œuvre pour l'AMP et le Pra-Osim en France et que nous retrouvons au Danemark, en Suède et pour partie aux Pays-Bas. À titre d'exemple, Forum Syd est une ONG suédoise qui rassemble de nombreuses petites organisations. Elle soutient chaque année des microprojets (grâce à des financements délégués par l'agence de développement suédoise, Sida) et travaille également au renforcement de capacités des porteurs de microprojets : 110 formations ont été réalisées sur la période 2010/2012, à destination de 1 900 participants. Nous avons pu observer deux autres modèles en termes d'accompagnement : des dispositifs spécifiquement dédiés à l'accompagnement des microprojets, avec une vocation nationale (comme aux Pays-Bas ou en Autriche) ou régionale (notamment en Belgique avec la Casiw côté wallon et 4depiljer côté flamand) ; ou encore des organisations « généralistes »



« La pratique des microprojets ne constitue pas une spécificité française. »

qui accompagnent indifféremment grandes et petites organisations dans leurs activités à l'international. Nous retrouvons dans ce cadre notamment la Finlande (avec Kepa), la Norvège (avec Bistandstorget) et le Luxembourg (avec le Bureau d'Appui Technique de la coordination des ONG luxembourgeoises), ainsi que des réseaux territorialisés d'appui aux ONG en Espagne, en Italie, en Allemagne et au Royaume-Uni dont les missions sont relativement similaires aux réseaux régionaux en France.

Deux clés : accompagner dans la durée et développer l'échange entre acteurs

L'établissement de partenariats de longue durée avec les petites organisations (intégrant des financements progressifs par palier) constitue bien souvent le gage d'un accompagnement de qualité. Il s'agit d'une dimension importante des programmes développés notamment au Danemark dans le cadre du Project Fund ou encore aux Pays-Bas avec Impulsis ou Cordaid. L'ambition est alors clairement d'accompagner les porteurs de micro-projets dans leur développement, le microprojet étant considéré comme un passage dans la vie d'une organisation. C'est en effet par un accompagnement dans la durée et par une montée en compétence progressive (grâce à des dispositifs adaptés) que ces organisations peuvent grandir et accroître de cette façon l'impact social de leurs projets.

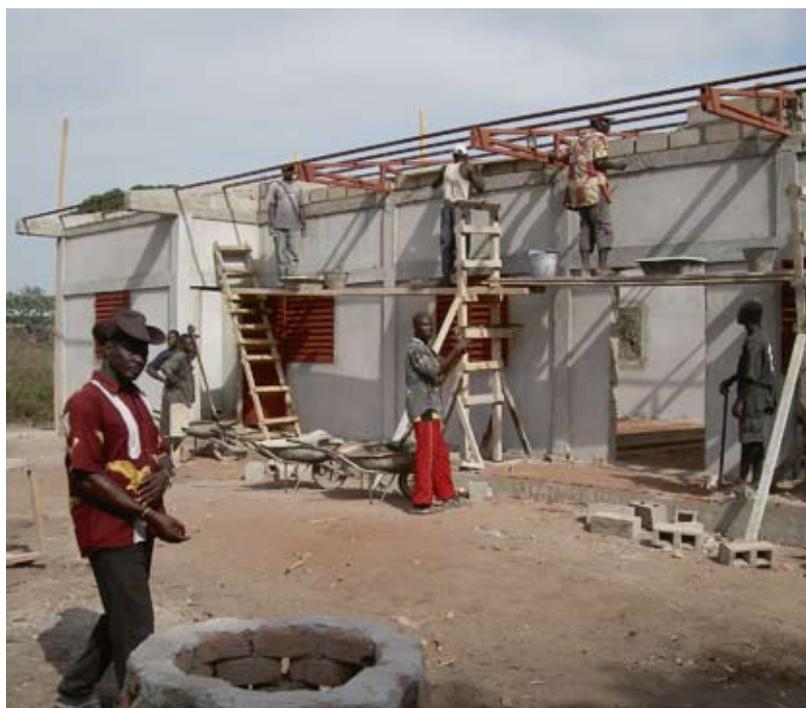
Par ailleurs, un autre élément déterminant et qui semble constituer une tendance croissante est celui du développement d'échanges entre porteurs de microprojets (voire entre petites et grandes organisations). Cet échange est basé à la fois sur un enjeu de rompre l'isolement relatif dans lequel certaines organisations agissent et également de renforcer leurs capacités par des conseils entre pairs. Le dispositif hollandais Myworld est à ce titre particulièrement riche d'enseignement. Plate-forme en ligne qui vise à favoriser l'échange entre acteurs du développement et à aider les petites organisations à surmonter les difficultés de mener un projet de solidarité internationale, Myworld rassemble plus de 2 600 membres (hollandais, mais également irlandais, belges, français, ghanéens...) et développe, outre une communauté en ligne, un programme de formation, un magazine trimestriel et un Wiki.

En Autriche, la plate-forme « 1zu1 » propose également mise en réseau des acteurs, partage d'information, formations et conseils. Créée en 2010, la plate-forme a pour ambition de « développer les réseaux et mettre en réseau le développement ». Son site internet regroupe déjà 74 initiatives et autant d'organisations qui partagent leurs informations et développent une intelligence collective. Elle se structure également comme un espace de lobbying et d'interpellation des pouvoirs publics pour faire reconnaître la contribution des initiatives citoyennes à la coopération au développement.

Beaucoup reste encore à découvrir et partager afin de développer une plus grande compréhension collective des microprojets en Europe et dans le monde. Cette étude permet à ce titre d'ouvrir un champ de réflexion nouveau et sans nul doute riche d'enseignements pour l'AMP comme pour tous les acteurs des micro-projets en France.

Pierre DANIEL-CALONNE

Expert en développement international, chargé de programmes au sein du bureau d'Études Institutions et Développement



Construction d'une école primaire, Tchad.

1 - Deux exemples parmi d'autres : *Étude sur le Fonds Social de Développement* (DGM/MAEE, France, juin 2009) ; *Étude du Programme de Micro-Interventions au Sénégal* (CTB, Belgique, novembre 2008)...

2 - *Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe ?*, Philippe Ryfman, *Mondes en Développement*, 2013/1 - n°161.

3 - Les ONG belges doivent disposer d'un agrément délivré par le ministre de la Coopération au Développement pour être reconnues comme « ONG de développement » et pouvoir bénéficier ainsi de financements fédéraux.

État des lieux des pratiques des pays européens en termes de microprojets de développement à l'international



Étude exploratoire sur les modalités de soutien des microprojets de solidarité internationale dans quinze pays d'Europe. Elle permet d'appréhender la place qui est accordée aux micro-projets en France et dans les différents pays européens et ainsi d'enrichir la réflexion sur le rôle de la société civile dans l'aide au développement. Elle permet également d'engager, au-delà de cet état des lieux comparatif, une réflexion plus large sur la place de ces petits projets dans

le débat sur l'efficacité de l'aide au développement et sur leur contribution à l'atteinte des grands objectifs internationaux en matière d'aide au développement (notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement).

Par Pierre Daniel-Calonne, édition La Guilde, novembre 2013, téléchargeable gratuitement sur le site de l'Agence des Micro-Projets,

www.agencemicroprojets.org

Le Salon des solidarités

Ensemble pour la solidarité !



Le Salon des solidarités, rendez-vous des acteurs de la solidarité internationale et du grand public, est aussi l'occasion d'engager de nouveaux partenariats avec des professionnels du secteur.

Fort de succès rencontré lors de l'édition 2012, l'association Salon des solidarités, appuyée par son comité de pilotage, renouvelle l'évènement à Paris, Porte de Versailles, les 12, 13 et 14 juin 2014.

Le nombre de visiteurs, professionnels et grand public, comme celui des exposants est en constante augmentation, témoignant de l'engouement de la société civile envers le secteur de la solidarité internationale mais également du désir des professionnels du secteur de communiquer sur leurs actions et de rencontrer le grand public.

Cette année, l'édition s'articule autour de trois pôles d'exposition :

- le pôle projets pour présenter les ONG et les acteurs de la coopération qui mènent des actions de terrain, partout dans le monde,
- le pôle ressources, pour découvrir des structures associatives et institutionnelles qui interviennent en appui aux porteurs de projets de solidarité internationale,
- le pôle prestataires avec des entreprises ayant des produits ou des services spécifiquement adaptés aux acteurs de la solidarité internationale.

Des villages thématiques

Des villages thématiques informent les visiteurs et facilitent les prises de contact entre professionnels du secteur. Ces lieux d'animations accueillent des tables-rondes, des conférences, des formations,

Fidèle partenaire depuis 2008, La Guilde participe activement aux actions de l'association Salon des solidarités, notamment à travers son engagement au comité de pilotage. Vous pouvez profiter du partenariat Salon des solidarités-La Guilde :

- Vous êtes une structure membre de La Guilde, bénéficiez de 15 % de réduction pour la location d'un stand ; pour cela télécharger le dossier exposant à : <http://www.salondessolidarites.org/exposez>.
- Vous voulez visiter le Salon, tentez de gagner une entrée promotionnelle en envoyant « Je viens au Salon des solidarités » à l'adresse mail : microprojets@la-guilde.org. Les 200 premières demandes remporteront une entrée promotionnelle valable pour 2 personnes.

des expositions qui abordent différents thèmes de la solidarité internationale comme le commerce équitable, le développement, les droits humains, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'emploi et la formation, les entreprises solidaires, l'innovation, les microprojets, le volontariat.

Qui organise le Salon des solidarités ?

Le Salon des solidarités, créé en 2007 par les collectifs d'ONG Asah (Association au service de l'action humanitaire) et Humanis, est une association collégiale de loi 1901, organisatrice de l'évènement du même nom, dont la vocation est de rassembler et faire émerger des partenariats multisectoriels entre les acteurs de l'humanitaire et du développement (ONG, associations, collectivités, institutions, entreprises,...) et les citoyens.

L'association Salon des solidarités est dotée d'un comité de pilotage et de plusieurs commissions rassemblant des porteurs de projets pour une meilleure coopération dans l'organisation de l'évènement.

Ils participent à l'organisation du Salon des solidarités 2014 :

Admical, Asah, Bioforce, Coordination Sud, la DCC, FORIM, France Volontaires, Groupe URD, Humanis, Ircm-Institut Pedro de Béthencourt, La Guilde, Maison des Associations du 2^e arrondissement de Paris, Passerelles & Compétences, Région Île-de-France, Résonances Humanitaires, Secours Catholique / Caritas France.

Laëticia GUINCHARD

Coordinatrice du Salon des Solidarités

www.salondessolidarites.org



Humanitaire et Développement
Commerce équitable
Emploi / formation
Innovations
Bénévolat / Volontariat

Ensemble
pour la solidarité



5^e

SALON DES SOLIDARITÉS

12-13 et 14 juin 2014

Paris-Porte de Versailles
Hall 2.2



Co-organisé par



www.salondessolidarites.org

Le Siad

Les migrants, acteurs du développement économique



Depuis 2009, le Siad propose aux associations de migrants (Osim) un dispositif d'accompagnement gratuit au montage et à la réalisation de leur projet de développement en direction de leur territoire d'origine. Pourquoi et comment cette structure associative a choisi de soutenir et d'accompagner d'autres associations ?

Le Siad en chiffre

En 2012, 7 pays d'intervention, plus de 1 200 entrepreneurs accompagnés dont 400 formés. Concernant les migrants, 91 porteurs de projets accompagnés et formés et 5 Osim à Montreuil.

Le Service international d'appui au développement (Siad), créé en 1988, soutient les initiatives endogènes porteuses de développement économique en Afrique. L'association participe à la mise en place de dispositifs de promotion de l'entrepreneuriat et de structuration des filières agricoles dans différents pays d'Afrique subsaharienne. Elle souhaite ainsi soutenir le modèle d'un développement intégré conduit par la base.

Dans cette optique, le Siad s'est particulièrement intéressé à l'énergie et aux compétences déployées par les migrants pour contribuer au développement de leur territoire d'origine. Et depuis 2008, l'association développe un programme d'appui qui leur est dédié. Ce programme à double-entrée accompagne l'initiative économique des diasporas, qu'elle soit

individuelle, à travers la création d'une petite entreprise, ou collective, portée par une Organisation de solidarité internationale issue des migrations (Osim)¹ et visant à renforcer l'économie d'un territoire.

Un accompagnement au montage et au financement de projet

Afin de soutenir les initiatives portées par les Osim franciliennes dans le domaine du développement économique : appui aux petites entreprises, au secteur agricole, artisanal ou des nouvelles technologies, le Siad propose un accompagnement technique en deux étapes :

- Un accueil-information à Montreuil (entretien d'1 h).
Objectifs : découverte de l'offre Siad, diagnostic du besoin d'accompagnement, proposition d'appui et/ou orientation.
- Un cycle annuel d'accompagnement personnalisé (format : entretiens mensuels de 2-3 h à Montreuil).
Objectifs : réflexion et montage du dossier de projet à l'intention des bailleurs de fonds et (éventuellement) appui à la réalisation et coordination du projet.

Axes de travail :

- identification des acteurs compétents de la thématique sur le territoire visés par l'action pour une concertation partenariale élargie (partenaires techniques, autorités locales, bénéficiaires, etc.),
- identification de bonnes pratiques adaptables au projet dans les champs techniques, de gouvernance, de mobilisation sociale, etc.,
- identification des moyens et guichets de financement,
- renforcement de capacités sur le cycle projet,
- appui au montage et à la rédaction du projet.

Exemple : le projet des ressortissants de Kéniéba au Mali

C'est en février 2012 que l'association des ressortissants du cercle de Kéniéba (ARCKF) s'est rapprochée du Siad.

Mobilisée pour l'intégration de ses membres en France et le développement de leur territoire d'origine, elle venait de découvrir l'étude réalisée par le Conseil



Comment bénéficier de l'accompagnement du Siad ?

Le Siad reçoit sur rendez-vous à Montreuil les associations qui souhaiteraient être accompagnées.

Le projet proposé par l'association devra :

- être porté (demandeur ou partenaire) par une association de migrants (Osim) ;
- être un projet de développement économique (générateur d'emplois et de revenus) pour ces bénéficiaires sur la zone d'intervention ;
- prendre place dans l'un des pays suivants : Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal.

Le Siad se réserve le choix de refuser un accompagnement. Son choix se base sur les critères suivants :

- les retombées prévisionnelles du projet en termes d'amélioration de la situation économique dans la zone d'installation du projet ;
- l'implication de l'association de migrants et de ses partenaires (associations, collectivités locales, services techniques) dans le projet ;



- la faisabilité du projet et son action durable (pérennité) ;
- la disponibilité de l'association de migrants pour participer au dispositif.

Si votre association est intéressée par l'accompagnement du Siad, remplir le formulaire de candidature, disponible auprès du Siad à Montreuil. Il peut vous être envoyé par email (guillaume.top@siad.asso.fr).

« Le binôme Siad-ARCKF a mutualisé les expériences, identifié les partenaires locaux techniques et institutionnels pour concevoir un projet inclusif. »

régional de Kayes sur les potentialités des filières mangue et orange dans le cercle de Kéniéba. Il ressort de cette étude que seulement 10 % de l'importante production fruitière du cercle est consommée ou commercialisée chaque année. Le reste est perdu, pourrit sous les arbres. C'est là un manque à gagner de plus de 2 Mds de FCFA pour les acteurs de la filière et les habitants du cercle, et ce alors qu'il existe un marché national, sous-régional et international important.

Ce constat fait écho à celui du climat social dégradé dans le cercle du fait du sous-emploi qui a conduit à des émeutes entre 2009 et 2012. Et ce, malgré la présence de l'industrie minière dans le cercle de Kéniéba, 1^{er} producteur d'or du Mali et 3^{ème} producteur du continent africain.

L'association de migrants a donc saisi la balle au bond et s'est associée au Siad pour monter un projet de valorisation des filières mangue et orange qui permette au plus grand nombre, jeunes et femmes en tête, de trouver dans les filières arboricoles un emploi décent.

Deux principaux constats à ce gâchis : la faible structuration des acteurs des deux filières ainsi que le fort enclavement des zones de production. Il en résulte que les producteurs, agissant individuellement, n'ont pas les moyens de commercialiser leur production sinon en bord de champs. Or, les commerçants s'aventurent rarement jusqu'à eux, car le trajet est trop pénible du fait de l'état des pistes. Seules les femmes achètent et vendent les fruits sur les marchés ruraux.

Le binôme Siad-ARCKF a mutualisé les expériences, identifié les partenaires locaux techniques et institutionnels pour concevoir un projet inclusif en deux volets. Le premier volet consiste à structurer les filières et à construire un dialogue interacteurs, qui aboutisse à un plaidoyer en direction des autorités politiques pour mieux prendre en compte leurs voix dans les choix politiques du territoire, notamment sur les questions de désenclavement. Le second volet, sur une idée originale de l'ARCKF, promeut la mise en place d'un service de collecte et de commercialisation des fruits, sur le modèle d'une entreprise sociale. L'entreprise, qui intégrera les acteurs de la filière à sa gouvernance, leur offrira le service d'une équipe véhiculée chargée du ramassage, du tri et du conditionnement des fruits puis de leur acheminement vers les marchés urbains du cercle et du pays.

www.siad.asso.fr

Guillaume TOP

Responsable du Programme d'appui aux projets économiques de migrants (PAPEM)

1 - Nom donné aux associations composées essentiellement de personnes immigrées agissant pour le développement du territoire d'origine.



La Fondation Raja-Danièle Marcovici

une fondation en faveur des femmes



Créée sous l'égide de la Fondation de France en 2006, la Fondation Raja-Danièle Marcovici soutient en France et dans le monde des projets en faveur des femmes, dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle et sociale, des droits des femmes, de la santé et de l'éducation.

La fondation en chiffres

8 ans d'existence
 2,5 millions d'euros dédié
 aux femmes
 2 appels à projets par an
 1 prix
 220 projets soutenus dans 40 pays
 45 % en France
 34 % en Afrique
 8 % en Amérique latine
 13 % en Afrique
 41 000 femmes bénéficiaires

La fondation répond au souhait de Danièle Kapel-Marcovici, sa présidente et fondatrice, également présidente-directrice générale du groupe Raja, leader européen de la distribution d'emballages, de partager les valeurs qui lui sont chères : respect, solidarité et égalité professionnelle. La fondation est ainsi née d'un constat, celui des injustices et des inégalités dont sont victimes les femmes. Les aider à prendre leur indépendance, à retrouver leur dignité, tels sont les objectifs poursuivis par la fondation, à travers le soutien qu'elle accorde aux projets en faveur des femmes.

La Fondation Raja-Danièle Marcovici

accompagne des organismes français, à but non lucratif (associations, ONG...), dans le financement de leurs projets, en France ou à l'international. Ayant à cœur de suivre les actions qu'elle soutient, l'équipe de la fondation entretient des contacts réguliers avec les porteurs de projets et dès l'accord de subventionnement, ces derniers s'engagent à fournir à la fondation des bilans d'étapes (à mi-parcours et à la fin du projet). Pour pouvoir bénéficier d'un soutien de la fondation Raja-Danièle Marcovici, la structure porteuse du projet doit déposer une demande de subvention lors d'un des deux appels à projets de l'année. Le comité de sélection de la fondation se réunit deux fois par an (mars et juin). Toutes les demandes de subvention se font entièrement en ligne *via* le site internet de la fondation : <http://www.fondation-raja-marcovici.com/dossier.html>.

220 projets dans 40 pays

Les projets soutenus par la fondation s'organisent autour de trois axes principaux :

- droits des femmes et lutte contre

les violences. Soutenir les filles ou les femmes en difficulté dans leur(s) lutte(s) contre les injustices ou les violences dont elles sont victimes.

Exemples de projets : prévention, prise en charge psychologique et psychiatrique, hébergement d'urgence, lutte contre les violences conjugales, renforcement des connaissances et capacité à défendre leurs droits.

- Santé et action sociale. Accompagner les filles ou les femmes en difficulté dans leur(s) combat(s) contre la maladie ou les inégalités auxquelles elles doivent faire face.

Exemples de projets : prévention, soins médicaux, prise en charge psychologique et psychiatrique, hébergement d'urgence, recherche médicale, lutte contre la pauvreté et réinsertion sociale...

- Formation et insertion professionnelle. Aider les femmes en difficulté à accéder à l'emploi ou à améliorer leurs revenus.

Exemples de projets : formation professionnelle, parrainage-coaching emploi, chantier d'insertion, micro-entreprenariat, création d'entreprise solidaire, microcrédit pour impulser l'activité économique, ainsi que toute forme de projet visant à l'émancipation et à l'autonomisation financière des femmes.

La fondation souhaite aller au-delà de son soutien financier. En 2013, un programme d'implication des collaborateurs a été lancé : Rajapeople. Proposant des solutions innovantes telles que le parrainage de projets, le bénévolat de compétences ou encore la contribution au financement des projets (*via* un système de micro-dons), ce programme offre l'opportunité aux salariés Raja d'apporter leur contri-

« La fondation souhaite aller au-delà de son soutien financier. »

Pourquoi la fondation Raja-Danièle Marcovici soutient des projets d'entrepreneuriat féminin ?

« Pour comprendre cette thématique d'engagement de la fondation, il faut remonter à la genèse du groupe Raja.

En 1954, dans cette période d'après-guerre où il était rare, voire impossible, de voir une femme se lancer dans la création d'une entreprise, Rachel Marcovici fit le pari de l'entrepreneuriat, dans l'univers très masculin de la distribution d'emballages, et créa les Cartons Raja. Danièle Kapel-Marcovici, sa fille, prit les rênes de cette entreprise locale dans les années 80 pour la développer et en faire ce que nous connaissons aujourd'hui comme le groupe Raja, leader européen sur le marché de la distribution d'emballages.

L'engagement féministe de cette génération de femmes dirigeantes d'entreprises marque le fondement de la création de la Fondation Raja-Danièle Marcovici et la volonté à travers elle de partager un succès au féminin.

L'entrepreneuriat féminin tient une place importante dans les actions menées par la fondation car c'est un sujet qui reflète la personnalité et l'engagement de sa présidente. Mais au-delà de cet engagement, il y a aussi cette réalité : seules 30 % des entreprises créées chaque année le sont par des femmes. La réalité est là et la volonté d'agir encore plus, car l'entrepreneuriat féminin répond à un besoin exprimé des femmes de conjuguer leurs activités personnelles et professionnelles et de s'épanouir dans leur vie. Il répond aussi à une problématique de survie et d'accession à une meilleure qualité de vie, principalement dans les pays en voie de développement, car les femmes y sont les chefs de familles et les principales sources de revenus de la famille. Aider les femmes à monter leur entreprise aujourd'hui, c'est contribuer, avec elles, au développement de la communauté, tout en leur offrant la possibilité d'une vie meilleure. »



bution aux projets soutenus par la fondation, selon leur profil, leurs disponibilités et le degré d'investissement qu'ils souhaitent.

Pour renforcer son engagement quotidien d'agir en faveur des femmes, la fondation a lancé en 2013 les prix « Fondation Raja Women's Awards ». Ils ont vocation à récompenser des actions remarquables, portées par des organismes à but non lucratif, qui ont concrètement contribué à l'amélioration de la vie des femmes. La première cérémonie des Women's Awards s'est tenue le 19 novembre dernier à la Maison de la Mutualité (Paris 5^e).

Trois grands prix de 25 000 € chacun ont été décernés à trois associations, dans les catégories suivantes :

- éducation et culture.
Lauréat : l'association Planète Enfants pour son action « Apprendre, comprendre, agir : éducation des femmes pour lutter contre les violences » (Népal).
- droit des femmes et lutte contre les violences.
Lauréat : l'association Primo Levi pour son action « Soigner les femmes victimes de torture exilées » (France),
- entrepreneuriat social et formation professionnelle.

Lauréat : l'association Habiter au quotidien pour son action « Femmes et bâtiment » (France).

Le jury de cette première édition des prix, parrainée par Perla Servan Schreiber et composé de personnalités partageant les valeurs de la fondation, a attribué un prix « coup de cœur du jury », d'une dotation de 12 500 €, à l'association Prince Mossi pour son action « Aide au développement des jeunes filles et femmes défavorisées de Kaya » (Burkina Faso).

Maïtha BABAJEE

Chef de projets à la Fondation Raja-Danièle Marcovici

Portraits de femmes d'ici et là-bas

À la rencontre de femmes actives de part et d'autre de la Méditerranée, entre l'Ile-de-France, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte. Entre quête d'indépendance et obstacles à surmonter, ces femmes nous parlent du cheminement qui les a menées à créer leur entreprise ou à travailler dans des métiers non « traditionnellement » féminins.

Ces portraits de femmes ont été réalisés dans le cadre du projet « Genre & économie Pluri'Elles » qui vise à réduire les inégalités économiques entre les hommes et les femmes dans ces pays à travers l'accès à l'emploi et à la création d'activités pour les femmes.

Film documentaire, réalisé par l'association Les Apprentis pour Batik International. Pour en savoir plus, s'adresser à l'association Batik International.

www.batik-international.org

www.pluri-elles.org



Fonds Social de Développement

au service du développement et de la société civile

Le Fonds Social de Développement est l'outil mis à la disposition des ambassades de France pour le financement de projets de proximité portés par les associations locales et plus généralement pour appuyer les acteurs de la société civile des pays de la Zone de Solidarité Prioritaire. Mode de fonctionnement d'un guichet « tout terrain ».

Le Fonds Social de Développement (CD-FSD) est un outil spécifique du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP), instrument financier de l'aide française mis en œuvre par le MAE. Ses crédits sont délégués aux ambassades (SCAC) et gérés en partenariat avec des associations locales porteuses de petits projets de proximité. Au-delà du cofinancement des projets, le FSD appuie les acteurs de la société civile des pays de la Zone de Solidarité Prioritaire, en les aidant à s'organiser et à se former par la mise en œuvre des projets. Les enveloppes pluriannuelles FSD allouées aux pays de la ZSP sont de 10 à 15 M€ par an (13 M€ en 2010, soit 50 % des crédits du FSP, pour un encours de 158 projets ouverts, de 10 000 € à 300 000 € par projet), en progression depuis 2006.

Les domaines d'intervention du FSD

Le choix des secteurs d'intervention du FSD est fait par les ambassades (SCAC) en fonction des priorités du pays et du moment. Il peut y avoir appel à projets ou accueil des projets au fil de l'eau. Le FSD est en général affecté à des petits projets de proximité, dans les secteurs sociaux (éducation, santé, jeunesse...), les activités génératrices de revenus, les petites infrastructures (eau potable, transports), la vie culturelle, la défense des droits (femmes, enfants), etc. Il n'y a pas de priorité sectorielle ni de domaine réservé, tout dépend de la qualité du projet, de sa capacité à répondre à des besoins essentiels et surtout de la capacité du porteur à s'organiser pour le mener à bien de manière durable.

Comment fonctionne le FSD ?

La gouvernance du FSD, régie par une instruction précise du MAE aux SCAC, révisée en 2004, est simple. Les projets présentés par les associations, groupements de producteurs, collectifs, ONG locales, petites collectivités locales sont choisis par un comité de sélection créé



États bénéficiaires du Fonds Social de Développement de 2003 à 2009. Source : Étude sur le Fonds Social de Développement, Claude Fandre et Jean-Michel Redon, juin 2009.

au sein de l'ambassade, qui rassemble des membres du SCAC et de l'AFD, des représentants de l'État, des membres de la société civile locale (faïtières ou collectifs d'ONG), des ONG françaises présentes dans le pays et parfois des représentants d'autres coopérations étrangères (bilatérales et/ou multilatérales) ayant des instruments d'aide comparables. Le porteur du projet le présente au comité de sélection qui décide ou non de le retenir. Au SCAC, une cellule FSD en général animée par un VI (volontaire international) accompagne les porteurs de projets, prépare et anime le comité de sélection, assure la gestion administrative et financière des projets, ainsi que leur suivi, leur évaluation et la communication sur leur mise en œuvre.

FSD, société civile, développement et démocratie

Pour les ambassades, **la stratégie d'action vis-à-vis de la société civile se confond en bonne part avec le FSD qui contribue à une meilleure connaissance réciproque et donne plus de consistance au dialogue, chacun des partenaires y trouvant sa légitimité** et son compte. Les ambassades, car elles ne sont pas seulement dans le plaidoyer et montrent qu'elles peuvent aussi « sortir le carnet de chèques ». Les sociétés civiles qui, grâce aux projets cofinancés, « apprennent en marchant » et acquièrent de la consistance et de la légitimité.

Avec le FSD, c'est la partie la plus dynamique de la société civile locale, celle qui refuse la fatalité du sous-développement et/ou du manque de démocratie, qui prend des initiatives concrètes et entre en relation avec la Coopération française. L'ambassade entretient avec l'État une relation « classique » d'aide souvent perçue comme une rente et elle trouve dans le FSD un moyen de mieux connaître la société civile, de travailler avec elle et d'accompagner ses luttes et/ou ses actions de plaidoyer.

Claude FANDRE

Retraité du MAE, ancien Cocac

Étude sur le Fonds Social de Développement.

Évaluation du dispositif FSD par Claude Fandre et Jean-Michel Redon. Édité en juin 2009 par le ministère des Affaires étrangères et européennes, direction générale de la mondialisation, du développement et du partenariat, le rapport d'évaluation (15 pages) et sa synthèse sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'OCDE.



Recueil d'expériences

Engagements ici et là-bas de la société civile pour un développement solidaire et durable.

Société civile et solidarité internationale

Regards croisés belgo-français sur le secteur associatif

Lorsqu'on parle de « microprojets de solidarité internationale » ou « d'associations locales de solidarité internationale » (ALSI), quelles sont les réalités qui se cachent derrière ces mots couramment employés pour qualifier les activités mises sur pied par des citoyens cherchant à exprimer leur solidarité avec les pays du Sud ?

Dans un contexte marqué par une incitation permanente à l'efficacité des interventions et à la professionnalisation des opérateurs, certaines représentations, alimentées par un manque de connaissance de ces petites associations et de leurs pratiques, ont tôt fait de cataloguer leurs responsables d'amateurs au grand cœur, mués de bonnes intentions mais sans réelles compétences pour intervenir dans un champ où, précisément, on ne s'improvise pas (ou plus ?) développeur. Comment définir ce secteur associatif ? Quelles sont ses caractéristiques ? Quels sont les principaux enjeux auxquels ces petits opérateurs sont confrontés ? Nos éléments de réflexion sont basés sur une expérience de recherche en Belgique (Wallonie-Bruxelles) alimentée par de récentes observations comparatives en région Nord-Pas-de-Calais.

Un engagement bénévole...

Ces associations, qui ont pour objet social principal la solidarité internationale, fonctionnent majoritairement sur fonds propres et résultent de l'engagement bénévole de leurs membres. Par leur « *solidarité de proximité* »¹ qui se pratique au sein de réseaux peu ou pas intégrés dans les stratégies d'aide des institutions publiques (en Belgique du moins), elles développent des discours et des pratiques sensiblement différents de ceux qui ont cours au sein d'une frange associative reconnue comme professionnelle. En effet, les associations locales de solidarité internationale se prévalent d'une approche par « microprojet »

qui se caractériserait par la réalisation de projets à faibles coûts, prenant appui sur des dynamiques locales au Sud, selon une ingénierie de projet « *do it yourself* »², dans une relation équilibrée avec leurs partenaires du Sud.

... en marge d'organisations « professionnelles »

Cette distinction prend une forme réglementaire en Belgique : actuellement, 109 ONG sont agréées par la Direction générale de la coopération au développement (DGD)³. Cet agrément, non seulement reconnaît l'organisation qui en bénéficie comme un partenaire des pouvoirs publics dans l'exécution de projets et programmes visant la coopération au développement, mais il ouvre aussi la mise en place d'un cofinancement des activités mises en œuvre par l'ONG partenaire. *In fine*, cet agrément agit comme un véritable marqueur délimitant le champ professionnel de la coopération non gouvernementale belge. Au-delà d'une démarcation quant à l'exercice de ces activités au titre d'occupation professionnelle, il s'agit également d'un gage de qualité quant aux compétences mobilisées. Dans ce contexte très particulier, les ALSI sont ainsi laissées à l'abandon par les bailleurs publics belges au profit d'un développement principalement porté par des élites associatives. Non reconnues pour leurs activités de solidarité internationale, elles ont un accès très réduit aux deniers publics. Or leur nombre n'est pas négligeable : avec l'aide de la Cellule d'appui pour la solidarité internationale wallonne (CASIW), nous avons identifié, au cours

« Les associations mettent en exergue leur capacité à optimiser les moyens dont elles disposent. »

d'une enquête par questionnaire menée fin 2010⁴, 620 ALSI pour les régions wallonne et bruxelloise, qui existent donc à côté des 83 ONG francophones ou « nationales » agréées pour l'heure sur le même territoire.

En France, la diversité des organisations de solidarité internationale se mesure dans leur taille et dans la grande variété des manières de s'organiser et d'agir. S'il n'y a pas de distinction formelle, les discours des différents acteurs témoignent d'une distinction de fait. Les « ONG professionnelles » renvoient aux grosses et moyennes ONG à portée nationale (ou régionale) qui disposent de personnel salarié et d'importants moyens financiers. Si de nombreux débats ont cours sur la qualité des activités de développement, ces « critères » de fonctionnement ne sont cependant pas nécessairement liés à une remise en question des compétences détenues par les petites associations de solidarité internationale. Elles peuvent dès lors, *a priori*, faire l'objet d'un soutien financier et méthodologique au même titre que les autres acteurs de développement.

Un engagement très « personnel »

Si l'on s'intéresse aux motivations des responsables à s'engager dans la solidarité internationale, on observe qu'une expérience concrète dans un pays du Sud (une rencontre dans le cadre d'un voyage touristique, être originaire d'un pays du Sud, y avoir vécu ou y avoir un membre de sa famille, etc.) est presque systématiquement l'élément déclencheur de la mise en place d'une telle initiative. Si les IPSI ne sont pas étrangères aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), elles sont plutôt liées au développement des moyens de transport et du tourisme. Nos recherches de part et d'autre de la frontière montrent que l'engagement n'est pas initié par les médias mais par ce rapport concret et direct avec le Sud. Les NTIC permettent cependant d'entretenir le contact entre deux voyages. Certes, dans le parcours de vie des personnes rencontrées, il n'est pas rare de retrouver des dispositions favorables (familiales, par exemple) à leur engagement. Cependant, il s'agit initialement d'une initiative spontanée, voire émo-

Une dynamique d'accompagnement novatrice

Constatant l'existence d'un réseau fort de porteurs de microprojets, un dispositif d'appui, « Agir à l'international », a été mis en place en 2008, à l'initiative de la région Nord-Pas-de-Calais, avec un double-objectif. D'une part, il s'agissait de permettre un meilleur accompagnement des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire par la coordination et la montée en qualification des organisations d'accompagnement et d'appui/conseil (spécialisées dans la solidarité internationale ou généralistes) favorisant l'idée d'un « maillage territorial ».

D'autre part, il y avait la volonté de renforcer les projets de solidarité internationale portés par des non-professionnels (individus ou structures), de valoriser leur savoir-faire de terrain. Ainsi, ce service oriente les différents porteurs de projets dans l'appui/conseil qu'ils peuvent obtenir sur le territoire et a également pour objectif de favoriser les synergies et les partenariats au niveau local. L'animation a été confiée à Lianes-Coopération, qui s'appuie sur cet outil pour renforcer sa politique de coopération internationale. Par ailleurs, des dispositifs d'appui financier ont été développés, dans le cadre de leur politique de soutien aux acteurs locaux de leur territoire, par la Région et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que par différentes villes, communes et communautés urbaines.

tionnelle pour nombre d'entre elles, d'une prise de conscience liée à un vécu, qui se concrétise dans des actions tangibles.

Une organisation et des interventions « à taille humaine »

Si l'on s'intéresse aux motivations des responsables à s'engager dans la solidarité internationale, on observe qu'une expérience concrète dans un pays du Sud (une rencontre dans le cadre d'un voyage touristique, être originaire d'un pays du Sud, y avoir vécu ou y avoir un membre de sa famille, etc.) est presque systématiquement l'élément déclencheur de la mise en place d'une telle initiative. Si les IPSI ne sont pas étrangères aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), elles sont plutôt liées au développement des moyens de transport et du tourisme. Nos recherches de part et d'autre de la frontière montrent que l'engagement n'est pas initié par les médias mais par ce rapport concret et direct avec le Sud. Les NTIC permettent cependant d'entretenir le contact entre deux voyages. Certes, dans le parcours de vie des personnes rencontrées, il n'est pas rare de retrouver des dispositions favorables (familiales, par exemple) à leur engagement. Cependant, il s'agit initialement d'une initiative spontanée, voire émotionnelle pour nombre d'entre elles, d'une prise de conscience liée à un vécu, qui se concrétise dans des actions tangibles.



Leurs ressources humaines et financières restent cependant limitées. Certaines entrent dans un processus de salarisation mais il s'agit à 85 % de structures nourries exclusivement par l'investissement bénévole de leurs membres. Autour du président de l'association gravite en général une petite dizaine de membres impliqués dans la gestion régulière de leurs activités. Elles vivent essentiellement sur fonds propres et parviennent ponctuellement à capter des fonds publics, plus ou moins aisément selon le contexte. Les IPSI fonctionnent donc de manière relativement autonome sur le plan financier, une volonté motivée par un désir d'indépendance et un rejet des contraintes bureaucratiques liées à la recherche de fonds publics mais également alimentée par un accès parfois difficile aux lignes de financements.

Pour l'espace Wallonie-Bruxelles, plus de la moitié des ALSI interrogées ont fonctionné avec moins de 15 000 euros pour l'année 2009 et 30 % avec moins de 5 000 euros, une minorité d'entre elles parvenant à brasser des budgets plus conséquents. À première vue, cette observation renforce la perception de développeurs sans grands moyens. D'un autre côté, proportionnellement à l'importance et au type de projets menés, ces montants semblent suffisants et cohérents. Effectivement, l'acheminement direct de leurs ressources financières est un élément fort sur lequel les ALSI fondent leur légitimité opérationnelle. L'appréciation des montants mobilisés se pose dès lors en termes d'efficacité, les associations mettant en exergue leur capacité à optimiser les moyens dont elles disposent pour atteindre des résultats concrets.



« Elles affirment la nécessité de disposer de certaines compétences pour mener à bien ces projets. »

L'éducation et la santé en Afrique

Selon l'enquête que nous avons menée en 2010 en Wallonie et à Bruxelles, les ALSI sont actives majoritairement en Afrique (R.D. Congo, Sénégal, Burundi, Rwanda, Burkina Faso) mais aussi à Haïti, en Inde ou dans certains pays d'Amérique latine. Ces pays renvoient sans surprise à l'histoire coloniale de la Belgique, à l'impact du tourisme ou encore à l'importance de l'engagement des migrants envers leur région d'origine. Une enquête menée par Lianes Coopération⁵ confirme la concentration des ALSI du Nord-Pas-de-Calais sur les pays africains, et notamment le Sénégal et le Mali.

Les ALSI apportent principalement un soutien financier à des projets menés par leurs partenaires dans les domaines de l'enfance, de la santé et des infrastructures de base (construction et réhabilitation d'une école, d'un dispensaire, d'un hôpital, construction de puits, mise en place de formations professionnelles, etc.). Si ces petites associations ne se réduisent pas à l'envoi de matériel, c'est un ingrédient qui fait encore partie de leur recette et que les bailleurs et les structures d'accompagnement ne manquent pas de questionner. Par ailleurs, les ALSI soulignent l'appui apporté au partenaire Sud dans le montage du projet, qui reste une étape bien souvent laborieuse pour elles-mêmes.

Au Nord, les associations informent dans leur ville, village, quartier sur leurs projets et collectent des fonds pour la réalisation de ceux-ci, principalement à travers la mise en place d'activités génératrices de revenus (repas, brocante, concert, etc.) ou d'activités de sensibilisation dans les écoles ou à destination du grand public (conférences, séquences radios, etc.). Il ne nous semble cependant pas percevoir de réelles « stratégies » d'éducation au développement (ED) mises sur pied par les ALSI – qui ne se présentent généralement pas comme telles au départ, ce qui ne préjuge en rien du rôle non négligeable qu'elles peuvent jouer comme relais/vecteur d'ED au vu de leur ancrage local. De plus, ce rôle se développe au fil des années et, en Nord-Pas-de-Calais, se voit fortement encouragé par les collectivités dans le cadre des dispositifs de financement (exigence d'une « restitution sur le territoire »).

Des opérateurs sans compétences ?

Il nous était impossible, dans le cadre de cet article, d'aborder les innombrables questionnements que posent les ALSI par leur existence et leurs pratiques. Ceci étant, une question reste en suspens parmi toutes celles que nous aurions souhaité aborder. Dans un contexte poussant à la professionnalisation des opérateurs en vue de l'efficacité de leurs interventions, il

Webographie

Agir à l'international :

www.agiralinternational.fr

Lianes Coopération :

www.lianescooperation.org

Agence COOP DEC Conseil :

www.coopdec.org

Cellule d'appui pour la solidarité internationale wallonne :

www.wbi.be/fr/casiw

Fédération des Associations de Solidarité Internationale :

www.forum-fasi.sitew.org

« Good intentions are not enough » :

http://goodintents.org

n'est pas rare d'entendre dire que les ALSI sont « *des initiatives qui partent de bonnes intentions* », que « *les bonnes intentions, ça ne suffit pas* » car la solidarité internationale, « *ne s'improvise pas* ». Ces petites associations sont-elles sans compétences ? Elles impliquent certes des non-professionnels au sens où les personnes s'y engagent en dehors (ou en sus) de leurs activités professionnelles officielles. Mais cela n'implique pas qu'ils y développent leur rôle sans rigueur ou professionnalisme. D'une part, au fil du développement de leurs activités de solidarité internationale, elles affirment la nécessité de disposer de certaines compétences pour mener à bien ces projets. Nos recherches nous permettent d'articuler les compétences régulièrement mises en avant (en plus de celles directement liées aux secteurs d'activité des projets menés : agronomie, santé, adduction d'eau, etc.) autour de quatre axes :

- gestion et organisation : capacités managériales, de gestion administrative et comptable, de rigueur financière et administrative, de communication, ainsi que la capacité de mobiliser des fonds ;
- montage de projets (en ce compris l'accès aux subsides) et une connaissance générale du fonctionnement de la coopération au développement et des relations Nord/Sud ;
- connaissance du terrain : la culture du pays, sa population, afin d'être apte à bien identifier les besoins sur le terrain ; avoir un partenaire local de confiance pour un meilleur suivi des activités réalisées sur place ;
- qualités humaines : écoute, patience, humilité, respect, ouverture d'esprit.

On observe une certaine insistance sur ces dernières « compétences » dans les discours des ALSI, plaçant ces qualités humaines au centre de la solidarité internationale telle qu'elles la pratiquent. D'autre part, le déploiement de ces activités est souvent l'occasion d'une valorisation de ressources et de compétences particulières.

Julie GODIN

Aspirante F.R.S.-FNRS, doctorante à l'Université de Liège (ISHS) et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (CESSP)

1 - Nathalie Proulx et Louis Favreau, 2008, *Solidarité et coopération internationale de proximité : enjeux, initiatives, retombées*. Copublication de l'ARUC-ISDC et du ROSI. Québec : Copublication de l'ARUC-ISDC et du ROSI, Série Recherches.

2 - Nicholas D. Kristof, 2010, *Do it yourself foreign aid revolution*, New York Times. Disponible : http://www.nytimes.com/2010/10/24/magazine/24volunteerism-t.html?_r=2.

3 - Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire, Politique > Coopération au développement > Partenariats > ONG agréées, http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/partenariats/non-gouvernemental/ong_agreees/.lf_foreign_aid_revolution, New York Times. Disponible : http://www.nytimes.com/2010/10/24/magazine/24volunteerism-t.html?_r=2.

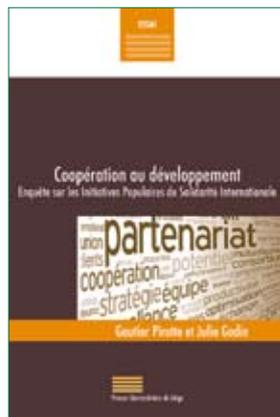
4 - Julie Godin, 2013, *Initiatives populaires de solidarité internationale en Wallonie et à Bruxelles : portrait et enjeux d'une coopération à taille humaine*, Mondes en développement, vol. n°161, n° 1, p. 19-32.

5 - Lianes Coopération, Observatoire > Principaux repères, <http://www.lianescooperation.org/spip.php?rubrique16>.

Coopération au développement

Enquête sur les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale

Les Initiatives Populaires de Solidarité Internationale (IPSI) sont des projets d'aide internationale établis par de « simples citoyens », des collectifs non reconnus par les pouvoirs publics comme partenaires de la coopération au développement. Plus nombreuses que les ONG agréées par l'État belge, elles occupent rarement l'espace médiatique et leur rôle dans la coopération semble nettement moins valorisé. Dans le contexte actuel de l'aide internationale, marqué par une incitation permanente à l'efficacité et à la professionnalisation des opérateurs, que peuvent apporter ces initiatives créées et gérées par des « gens ordinaires » dont l'absence de reconnaissance institutionnelle a tât fait de les cataloguer d'« amateurs » ?



L'ouvrage propose ainsi une réflexion sur la pertinence de l'action solidaire du citoyen dans un champ qui se veut, sous le poids d'une course permanente à l'efficacité, de plus en plus réservé à l'intervention d'acteurs dits « professionnels ».

Les auteurs :

Gautier Pirotte est professeur de socio-anthropologie du développement à l'ISHS-ULg. Ses travaux portent sur les acteurs de la coopération internationale ainsi que sur les théories et organisations de la société civile.

Julie Godin est aspirante FRS-FNRS (socio-anthropologie du développement, ISHS-ULg & Paris I Panthéon-Sorbonne). Ses travaux analysent les discours et pratiques des Initiatives Populaires de Solidarité Internationale dans l'espace Wallonie-Bruxelles et en région Nord-Pas-de-Calais.

Édité par les Presses Universitaires de Liège

Réservation via le lien :

http://www.presses.ulg.ac.be/jcms/c_10588/cooperation-au-developpement

Contact : Cathy Prince – Place de la République française, 41 (7^e étage) 4000 Liège, Belgique - presses@ulg.ac.be

Des briques de construction en sachets plastiques

Gevalor

À Madagascar, Madacompost valorise les déchets en les transformant en pavés et briques qu'Enda Madagascar utilise pour faire des latrines. Comment l'économie circulaire transforme des sachets plastiques en matériaux de construction.



Localité : Mahajanga

Thématique : traitement durable des déchets, création d'emplois

Population cible : population urbaine de Mahajanga

Partenaire local : Madacompost

Partenaires financiers : Conseil général du Loiret, Fonds Passemar, La Guilde – prix Latécoère

Date de lancement du projet : janvier 2009

Date de fin du projet : décembre 2013

L'impact des déchets sur le changement climatique est important et du même niveau que celui de l'aviation civile, c'est-à-dire environ 4 % du total. L'association Gevalor, avec ses partenaires locaux, ont trouvé une approche intéressante afin de lutter contre ce fléau : le recyclage des sacs plastiques en briques de construction.

Les déchets plastiques représentent environ 50 % de ce qui reste après tri des déchets compostables. Parmi les déchets plastiques, l'importance des sachets, qui présentent un grand rapport entre surface et poids, est évident. Ils jouent de ce fait un rôle polluant très important, contribuant à boucher les réseaux d'assainissement, à couvrir les champs et les sols et à bloquer le système digestif des animaux terrestres ou marins. Dans certains cas, leur recyclage est possible sous forme de résine pouvant se substituer à des résines vierges

pour régénérer des objets usuels. Dans de nombreux autres cas, les souillures dont ils sont chargés ne permettent pas un tel recyclage sans un lavage qui peut vite se révéler prohibitif, à la fois pour des raisons économiques et environnementales.

Une technique a pu être définie pour la fabrication de pavés autobloquants par fusion des sachets plastiques et mélange avec du sable. Des conditions opératoires strictes (élimination des sachets porteurs de produits halogénés, définition des proportions de sable et de plastique, granulométrie du sable, temps de réaction) ont été définies. Elles permettent d'éviter les émissions de fumées nocives lors du traitement thermique et de produire des pavés de qualité reproductible et de très bonne résistance mécanique. Une analyse des caractéristiques techniques et du coût de revient de production de ces pavés s'est avérée positive en comparaison avec les produits à base de béton proposés dans le commerce à Madagascar. L'expérience a donc pu être lancée en 2009 à Madagascar avec la société locale Madacompost.

Un partenariat solide

La SARL Madacompost¹ a comme vocation de valoriser les déchets collectés par la Municipalité de Mahajanga, notamment la matière organique en la transformant en compost et combustibles de substitution et les sachets plastiques en les transformant en



Préparation du plastique avant fusion pour la fabrication des briques.

matériaux de construction². Il bénéficie pour cela de l'appui de la Municipalité et depuis plusieurs années de celui d'ETC Terra, Gevalor³ et GoodPlanet. Cet appui est maintenant renforcé dans le contexte du programme Africompost⁴, cofinancé notamment par l'Agence Française de Développement et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial.

Le procédé

Après extraction de la matière organique mise en andains de compostage, les sachets plastiques sont collectés, triés par qualité, dosés, fondus dans un réacteur chauffé vers 300 °C grâce à des déchets combustibles, mélangés avec du sable et coulés dans des moules pour en faire soit des pavés autobloquants, soit des parpaings ou pavés ; cette approche débarrasse la nature du polluant que constituent dans le monde entier les sachets plastiques⁵, les immobilise sous forme d'éléments de construction et crée des emplois, souvent confiés à des personnes déshéritées travaillant auparavant comme chiffonniers sur la décharge.

Les produits

Gevalor s'est investi sur le sujet dès 2009 à travers une analyse critique et une amélioration des approches analogues menées en Afrique, prolongées par un partenariat avec le Centre Technique de Garoua⁶ (Cameroun) qui a permis de définir les paramètres opératoires du procédé de fabrication de pavés autobloquants. Sur ces bases, en 2011-2012, Madacompost, soutenu par Gevalor et le Fonds Passemar, a mis en place un atelier de production industrielle et développé un procédé de fabrication de briques et parpaings. Le prix de revient de la fabrication des pavés est de 8,6 €/m² (dont 80 % en charges de production et 20 % en charges fixes) pour une capacité de production annuelle de 1 500 m². Il est à comparer à un prix de



Cabine de latrines familiales à fosse septique Enda construite en brique plastiques Madacompost.

vente des produits concurrents à base ciment de 12, 1 €/m². Actuellement, Madacompost produit des parpaings pour la 24 latrines par Enda Madagascar, qui pourrait être poursuivie par environ 160 latrines par an jusqu'en 2017. Le procédé a un potentiel de fabrication par moulage de nombreux produits comme des linteaux de portes, des chemins de câbles, etc.

Georges MORIZOT

Président de Gevalor

Firmin RAONIZANANY

Gérant de Madacompost

1 - Le partenariat Gevalor-Madacompost a été couronné par l'attribution du Prix Convergence International le 19 septembre 2013 à l'Hôtel de Ville de Paris : <http://lemonde-emploi.blog.lemonde.fr/2013/09/19/madacompost-et-emmaus-defi-laureats-des-prix-convergences/>.

2 - Voir <http://www.gevalor.org/projets-recyclage-des-plastiques>.

3 - <http://www.gevalor.org/projets-compostage/lunite-de-compostage-de-mahajanga-madagascar>.

4 - <http://www.gevalor.org/projets-compostage/un-projet-federateur-africompost>.

5 - D'après « Le Monde » du 6 novembre 2013, 98 milliards de sachets sont mis sur le marché chaque année.

6 - http://www.hl-turquais.info/ct_garoua_recyclage_plastique.html.

Construction d'un mur en briques creuses en plastique Madacompost.



Née en 2004 sous l'impulsion de deux anciens du BRGM, Georges Morizot et François Proust, l'association Gevalor a pour vocation de promouvoir la valorisation des déchets et des matières premières minérales dans le cadre des concepts de développement durable associant stabilité économique, protection de l'environnement et développement social. Cependant, elle s'est très vite orientée vers un appui à la gestion des ordures ménagères des villes des pays en développement, qui, en particulier du fait de leurs ressources financières limitées, rencontrent les plus grandes difficultés à gérer ces déchets de façon satisfaisante.

www.gevalor.org

<https://www.facebook.com/pages/Madacompost/583379985045509?fref=ts>

Un support psychosocial pour les femmes

Afghanistan libre



Afghanistan libre a souhaité réaliser, via l'approche communautaire et en marge du programme psychosocial visant à soulager les souffrances des communautés, un projet support pour aider les femmes à s'émanciper : soutien psychosocial de base, formation à la couture et alphabétisation.

Localité : province de Kaboul, district de Paghman

Thématique : formation et soutien psychosocial

Population cible : femmes

Partenaire local : bureau d'Afghanistan libre à Kaboul

Partenaires financiers : Afghanistan libre, La Guilde

Date de lancement du projet : octobre 2012

Date de fin du projet : mai 2013

Paghman, district à composante ethnique mixte, est reconnu comme une zone où la structure patriarcale est fortement ancrée et où la logique de clan régit puissamment les relations sociales. Afghanistan libre y est présente depuis 2002. Le contexte opérationnel d'intervention s'appuie sur des actions de long terme, efficaces, respectueuses et donc acceptées par les autorités locales. La forte composante afghane et les actions systématiquement concertées avec les populations et représentants locaux renforcent cette acceptation.

En Afghanistan, plus de trente années de conflits ont provoqué de graves conséquences sur les populations. Une étude menée par le Jama (Journal of American Medical Assistance) montre qu'à l'échelle nationale, 67 % présentent des symptômes de dépression, 72 % d'anxiété et 42 % de PTSD (PostTraumatic Stress Disorder) ; les femmes étant davantage touchées que les hommes et la déstructuration économique et sociale engendrée significative.



Machines à coudre utilisées par les participantes à la formation couture et les uniformes cousus lors de la formation.

Soulager les souffrances psychosociales

Fin 2011, Afghanistan libre a mis en place des séances de « psychoéducation » afin d'explicitier les raisons et conséquences de certaines souffrances psychologiques. Constatant le fort impact collectif et individuel, nous avons en parallèle souhaité apporter un soutien pratique : le projet support est né. Guidé





par les communautés, le projet avait pour objectif global de soulager les souffrances psychosociales des Afghanes *via* un soutien psychosocial de base et l'appui à l'émergence d'une activité génératrice de revenus

48 femmes issues de 4 villages ont donc suivi une formation à la couture, des cours d'alphabétisation et une formation à la gestion de base. À l'issue des 5 mois de formation, les participantes savent coudre les principaux vêtements pour femmes, enfants et hommes ainsi que d'autres formes plus rares (uniformes d'école, robes de mariées) grâce aux techniques acquises (lire et écrire des chiffres, quelques mots pour mesurer, retranscrire les données).

En parallèle, elles ont participé à des groupes de discussion hebdomadaires organisés par des travailleuses communautaires issues des villages et formées par Afghanistan libre. L'objectif était de permettre aux femmes d'échanger librement sur leurs problèmes, d'identifier les ressources disponibles au sein de la communauté pour y faire face et de proposer des solutions. Ces sessions libèrent les femmes de leur isolement et soulagent leurs souffrances par l'écoute et le soutien des autres participantes.

Le succès du projet s'explique par l'opportunité pour les femmes de sortir de chez elles, traduisant un mieux-être qu'elles savent décrire. C'est aussi la possibilité de se former à la couture et de se voir offrir le matériel de base au commencement d'une activité (tissu, aiguilles, ciseaux...). *A minima*, elles réduisent désormais leurs dépenses en vêtements ou vendent leur production et génèrent des revenus. Elles participent alors à la vie économique du foyer et sont d'autant mieux considérées par leur mari. Les relations au sein des familles s'améliorent et elles craignent moins leur domicile. Au total, les 288 membres des familles touchées voient leur quotidien s'améliorer.

Kelly BUTTIER

Coordnatrice des opérations Afghanistan libre

AVENTURE n°137



Cours d'alphabétisation dans un des villages.

افغانستان آزاد
Afghanistan libre
Pour la dignité des femmes afghanes
For the dignity of Afghan Women

L'association, créée en mars 1996 sous le nom de « Afghan », est devenue Afghanistan libre en juillet 2001. « Afghan » a principalement axé ses actions sur des campagnes d'information et de lobbying à fort impact, avec le soutien d'agences de publicité, de production et d'entreprises, grâce à une forte mobilisation de son équipe de bénévoles en faveur de la cause des hommes et des femmes d'Afghanistan.

En 2001, à la suite de demandes répétées des populations locales pour le financement et la construction d'écoles et de coopératives de femmes, Chékéba Hachemi, présidente et fondatrice d'Afghanistan libre, s'est engagée à trouver des financements plus conséquents pour leur donner les moyens de mener à bien leurs projets. La forte crédibilité et légitimité de l'association et de ses membres ont permis de réunir en peu de temps des dons et subventions significatifs. Aujourd'hui Afghanistan libre est une ONG reconnue et agissant directement en Afghanistan.

www.afghanistan-libre.org

Tissage et ornementation du chanvre

Batik International

Soucieux de combiner développement et préservation des savoir-faire traditionnels, Batik international s'investit depuis plusieurs années auprès de certaines minorités ethniques vulnérables du nord Vietnam. En s'appuyant sur des coopératives de femmes, des dynamiques vertueuses sont mises en place.



Localité : village de Can Ty

Thématique : entrepreneuriat, artisanat, tourisme solidaire

Population cible : les femmes

Partenaires locaux : L'Union des Femmes de Quan Ba, Spin (programme financé par l'Union Européenne visant à soutenir 500 PME socialement responsables dans la sous-région Cambodge, Laos et Vietnam), Easia Travel (agence de tourisme responsable opérant en Asie du Sud-Est).

Partenaires financiers : La Guilde, Easia Travel, Batik International

Date de lancement du projet : novembre 2012

Date de fin du projet : novembre 2013

Depuis 2008, Batik International s'investit dans la province de Ha Giang au nord du Vietnam. Cette province, l'une des plus pauvres du pays, a cependant des ressources, notamment en termes d'artisanat, liées à la présence de plus de 22 ethnies. C'est avec une de ces ethnies, particulièrement marginalisée, les Hmong, que Batik International a démarré en 2008 un travail de valorisation d'un de leurs savoir-faire traditionnels, le tissage du chanvre. En 2012, poussée par l'envie de continuer une dynamique ayant porté ses fruits, Batik International, avec le soutien de La Guilde, a prolongé ce projet ciblé sur le village de Can Ty.

Un projet tourné vers les femmes et valorisant l'artisanat

Située dans la province de Ha Giang, la commune de Can Ty regroupe à peu près 2 430 personnes dont environ 670 femmes, le taux de pauvreté y étant de 61 %. C'est dans ce village en particulier que les femmes sont les plus actives en matière de tissage de chanvre.

Les objectifs de ce projet sont donc multiples : il s'agit avant tout de renforcer le niveau de vie des femmes ciblées et celui de la communauté proche à travers le développement du village. Il s'agit également de renforcer l'autonomie et le champ d'action des femmes artisanes tout en préservant les savoir-faire traditionnels. Enfin, le projet doit permettre de promouvoir un tourisme responsable en sensibilisant différents acteurs, notamment les agences de voyages.

Des activités variées, au sud comme au nord

- Équipement et aménagement de la boutique de Can Ty afin de renforcer son attractivité : un design a été élaboré par des architectes français et vietnamien pour proposer un espace de halte au sein de la boutique, permettant de mettre en valeur les produits et de développer l'attractivité de la boutique. Le village de Can Ty étant situé entre deux pôles touristiques, une signalétique a permis de développer une meilleure visibilité à l'intention des touristes.

- Accompagnement des agences et des artisanes pour l'accueil des touristes *via* la mise en place d'une intermédiation auprès d'agences de tourisme responsables. Une exposition photographique de sensibilisation a donc été organisée à Hanoi le 15 juillet 2013. Une session de formation design de 5 jours a été proposée aux artisanes en août 2013 en direction des femmes afin d'augmenter le nombre et la qualité des produits proposés et la compréhension du tourisme.





Travail des femmes de Can Ty pour l'accueil des touristes.

- Actions d'éducation au développement en France : Batik International est en effet persuadée que le véritable développement du Sud est lié à l'évolution des attitudes au Nord. Une exposition valorisant le travail des femmes de Can Ty autour du savoir-faire du tissage du chanvre circule en Ile-de-France, elle est actuellement visible dans les locaux de La Guilde.

Des résultats encourageants

Le bilan provisoire fait état de plusieurs points positifs. Tout d'abord, le développement fort du tourisme dans cette région associé au travail que Batik International mène depuis des années ont permis que le village de Can Ty soit proposé dans des circuits touristiques par des agences défendant un tourisme responsable.

D'autre part, l'aménagement de la boutique achevé en novembre 2013, située sur une route très touristique, devrait permettre une visibilité maximale aux produits créés par les femmes du village. Les femmes ainsi que les autorités locales se sont investies pour la réalisation des travaux et la décision de réaménager également la coopérative. Les points de vente et de production sont donc désormais rénovés et adaptés aux évolutions de la demande touristique. Nul doute que ces bonnes dynamiques permettront l'adhésion renouvelée des femmes à la coopérative et seront des motifs supplémentaires de motivation.

Stéphanie BÉNAMOZIG

Responsable pays Batik International Vietnam



Créée en 1998, Batik International conçoit et met en œuvre des projets internationaux dans les domaines de l'emploi, la formation professionnelle et la création d'activités.

Au travers des actions (formation, études, évaluations, assistance technique) qu'elle développe en partenariat avec des acteurs locaux (ONG, pouvoirs publics locaux, entreprises...), l'association s'emploie à tisser des liens privilégiés entre l'Europe, l'Asie orientale et la Méditerranée où prennent place ces projets.

www.batik-international.org

Une cantine scolaire « intégrante » !

Mondollin

En plein centre de l'Amérique centrale, le Honduras est ouvert sur l'Atlantique et le Pacifique, voisin du Guatemala, du Salvador et du Nicaragua. En plein centre du pays, à quelques kilomètres de Tegucigalapa capitale, mais déjà au milieu des montagnes, l'association Mondollin soutient et coordonne depuis 2010 un projet de cantine scolaire.

Localité : village El Retiro, municipalité de Valle de Angeles

Thématique : nutrition

Population cible : enfants scolarisés et parents

Partenaires locaux : Association Communautaire pour la Cantine Scolaire Intégrale (ACCII) ; ONG Consejo de Cuenca

Partenaires financiers : Mairie de Montreuil, Conseil général de Seine-Saint-Denis, Région Ile-de-France, Fondation Agir Sa Vie, La Guilde. Projet primé lors des Trophées Solidaires Étudiants

Date de lancement du projet : 09 mai 2013

Date de fin du projet : 16 octobre 2013

El Retiro est un quartier où les infrastructures sont insuffisantes et où les habitants vivent des caprices de l'emploi dans le bâtiment et d'une petite agriculture vivrière. Ils se démènent au quotidien pour mener des projets que l'État ne prend pas en charge.

Après la réalisation d'un diagnostic participatif de 3 mois en 2011, Mondollin a soutenu en 2013 la mise en œuvre d'un projet de cantine scolaire. Plusieurs membres de l'association se sont rendus sur place durant cinq mois pour travailler avec les habitants et les partenaires sur les différents axes de travail identifiés en 2011 : la construction d'un bâtiment adapté bien sûr, mais aussi et surtout la structuration et la pérennisation d'une association pour gérer quotidiennement la cantine à son ouverture, l'ACCII.

La socialisation des acteurs

La richesse d'une expérience ne se mesure pas seulement au regard d'objectifs chiffrés atteints. Le bâtiment est aujourd'hui construit et équipé, les femmes membres de l'ACCII ont suivi des formations professionnelles auprès d'un institut spécialisé, et des accords ont été conclus avec des entreprises locales pour le fonctionnement de la cantine. Mais ce qui nous impacte profondément et durablement, ce sont les échanges du quotidien et la relation de travail mise en place, ainsi que les événements. La réalisation d'un microprojet de cantine scolaire dans un petit village isolé d'un petit pays bousculé par des dynamiques sociales et politiques complexes implique la mise en réseau de nombreux acteurs : les habitants, les autorités publiques, les représentants religieux, les agriculteurs locaux, les entreprises privées, les autres ONG impliquées dans l'appui aux communautés villageoises, les professionnels de la santé et de l'éducation... La socialisation de ces acteurs donne son sens à une démarche qui se veut intégrale et intégrante.

La pérennisation d'un tel projet induit des enjeux de pouvoir parfois insoupçonnés, qui sont riches d'enseignements sur les intérêts particuliers et sur les dynamiques en place dans la zone d'intervention. Jeune association de jeunes, Mondollin a pris part à des formations en amont du départ afin de mieux appréhender sa posture d'animateur et de facilitateur.

Atelier décoration de la cantine par les élèves.





Cérémonie d'inauguration dans la cantine en présence des parents d'élèves.

Un processus au long cours

Le 5 octobre, c'est dans un bâtiment neuf que les bénévoles de Mondollin, les membres de l'ACCII et le maire de la localité inauguraient la cantine scolaire intégrale, qui fonctionnera dès la rentrée de février 2014¹. Loin de marquer la fin du processus, cet événement ouvre une nouvelle phase de travail lors de laquelle Mondollin poursuivra son engagement vers une gestion locale du projet. Les formations professionnelles dispensées ont fourni à l'ACCII une confiance et des connaissances pour continuer à être moteur de ce projet, mais parce que ce dernier induit des dynamiques de changement, il va au-delà de cette phase de construction achevée le 16 octobre avec le départ des volontaires français, vers la pérennisation du projet !

Quentin FOURNIER

Chargé de projet

1 - Le calendrier scolaire hondurien court de février à novembre.



Formation professionnelle à l'ACCII.



Les motivations des membres de l'association Mondollin, créée en 2010 par d'anciens étudiants de l'Institut d'études du Développement Economique et Social de l'Université Panthéon-Sorbonne à Paris, sont diverses et proviennent de leurs expériences professionnelles comme personnelles. « Mondollin », qui est le résultat d'une volonté d'appuyer les réflexions par l'action, s'inspire d'ailleurs de deux concepts :

Celui de « Mondollin ». Ce concept entend dépasser l'universalisme occidental qui impose un mode de développement. Il prône le respect des diversités culturelles et l'idée que les voies du développement sont multiples.

Celui de « Ollin ». Ce concept Nahuatl qui signifie « mouvement ». Nous avons emprunté à cette langue précolombienne son pictogramme qui est à la base de notre logo. Le nahuatl est toujours parlé par plus d'un million de personnes dans le monde, du nord du Mexique jusqu'en Amérique centrale.

www.mondollin.org

Lien sonore :

<https://soundcloud.com/des-aires-sonores/mondollin>

Aventure Bulletin d'abonnement

à retourner à : La Guilde - 11, rue de Vaugirard - 75006 Paris
(règlement par chèque à l'ordre de La Guilde)

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

S'abonne à la revue AVENTURE (4 numéros)

- 12 euros (tarif France)
 16 euros (tarif étranger)

Joint son règlement deeuros à l'ordre de La Guilde. Date :

Service Civique avec la Guilde



Associations : accueillez des Jeunes en Service Civique

- de 16 à 25 ans
- pour des missions d'intérêt général en France ou à l'international
- pour une période de 6 à 12 mois
- prise en charge des frais par l'Etat (indemnité et sécurité sociale)



Pour plus d'informations :

<http://volontariat.la-guilde.org>, Rubrique : Service Civique

Contactez nous à :

servicecivique@la-guilde.org

et nous vous guiderons pour pouvoir bénéficier de ce dispositif.

L'AGENCE DES MICRO-PROJETS

« incubatrice d'initiatives solidaires »



Agence des Micro-Projets

Le centre ressource national des microprojets

- Accompagnement et formation
- Accès aux financements
- Centre d'expertise
- Observatoire

www.agencemicroprojets.org



Microprojets.org

La plate-forme de financement participatif des microprojets pour le grand public et les entreprises.

www.microprojets.org



L'Agence de Micro-Projets est un programme de La Guilde européenne du raid (association reconnue d'utilité publique) soutenu par l'Agence Française de Développement.



Agence des Micro-Projets

12 rue Duguay Trouin, 75006 Paris

Tél. : 01 45 49 03 65

